Corfù

Κύριε Πρόεδρε

Εἶμαι ἐν θέσει νὰ βεβαιώσω τὴν ἀξιότιμον Ὑ. ὅτι ἡ ἐν Ἑλλάδι Κυβέρνησις δὲν ἔχει καμμίαν, κατ' οὐδένα τρόπον, ἀντίρρησιν ἀπέναντι τῆς ἐκ μέρους τῆς Ἑλλάδος ἀποδοχῆς τῆς ἐν λόγῳ ἀποφάσεως.

Ἀπὸ ἐμοῦ δὲ ἐζήτησα ἤδη εἰσέτι κατὰ τὴν ἐξ. Κυβερνήσεως τὴν γνώμην. Αὐτὴ ἐζήτησε πρῶτον νὰ μάθῃ ἐὰν ἡ ἐν λόγῳ ἀπόφασις ἀφορᾷ εἰς τὴν ἀποκατάστασιν τῶν ἐν Ἑλλάδι ἐκτοπισθέντων ἢ εἰς τὴν ἀπόδοσιν τῆς περιουσίας αὐτῶν. Ἐπειδὴ δὲ ἐγὼ ἐδήλωσα ὅτι ἡ ἀπόφασις ἀφορᾷ καὶ εἰς τὰ δύο, ἔσπευσε νὰ μοῦ εἴπῃ ὅτι ἡ Κυβέρνησις τῆς Ἑλλάδος δὲν ἀντιτίθεται εἰς τὴν ἐφαρμογὴν τῆς ἐν λόγῳ ἀποφάσεως.

Δὲν ἔμεινε λοιπὸν, κύριε Πρόεδρε, παρὰ νὰ ἀναγγείλω τὴν ἐν λόγῳ ἀπόφασιν εἰς τὴν Ἑλληνικὴν Κυβέρνησιν, ἡ ὁποία ἐπεφορτίσθη τὴν ἐκτέλεσιν αὐτῆς. Ἐγὼ δὲ ἤλπιζον ὅτι ἡ ἐν λόγῳ ἀπόφασις θὰ ἐκοινοποιεῖτο εἰς τὴν Κυβέρνησιν τῆς Ἑλλάδος διὰ τοῦ τηλεγράφου, ἀφοῦ καὶ ἡ ἐν Ἑλλάδι ἀντιπροσωπεία τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως ἐπληροφορήθη τὴν ἀπόφασιν διὰ τηλεγραφήματος. Ἐπειδὴ ὅμως ἡ ἐν λόγῳ ἀπόφασις ἐκοινοποιήθη εἰς τὴν Ἑλληνικὴν Κυβέρνησιν διὰ τῆς ἐν Ἑλλάδι ἀντιπροσωπείας τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως, ἡ ὁποία ἐπληροφορήθη τὴν ἀπόφασιν διὰ τηλεγραφήματος, ἐπιθυμῶ νὰ γνωρίζω ἐὰν ἡ Ἑλληνικὴ Κυβέρνησις ἐπληροφορήθη ἤδη ἐπισήμως περὶ τῆς ἀποφάσεως ταύτης, ἢ ἐὰν ἀναμένῃ τὴν ἐπίσημον ἀνακοίνωσιν αὐτῆς παρὰ τῆς ἐν Ἑλλάδι ἀντιπροσωπείας τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως.

Ἐπὶ τούτοις, κύριε Πρόεδρε, παρακαλῶ τὴν ἀξιότιμον Ὑ. ὅπως δεχθῇ τὰς διαβεβαιώσεις τῆς ἐξαιρέτου μου ὑπολήψεως καὶ τῆς ἀφοσιώσεως μου.

Ὁ Ὑμέτερος
Πρόεδρος τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως
Ἐλευθέριος Βενιζέλος

Εὐαγγελὰς ὡς γὰρ ἀδελφὴ αὐτῆς ἐβ ἐπ' ἀφορμὴ διὰ ἀκοδόσεως
ἐν διαύλῳ σφραγίδος γ' ἐπ' ἔτους ἐπὶ ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν'.

Διὰ ἔτο ἐνδοχῆται ἐπ' ἐνεργείᾳ ἐ ἐναί ἐ ἀβγ' ἐπ'
Εὐαγγελὰς, ἐπ' ἐφοπλισθῆ αὐτῆς ἐναί ἐν ἐτό ἐπ' ἐπανόδου
ἐνδοχῆται γ' ἐπ' ἐν' ἔτος ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν'
ἀνδρὸς μοράνης ἐν διαύλῳ σφραγίδος. ἔτο δὲ ἐγὼ ἐπ' ἐναί
ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν'
ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν' ἐπ' ἐν'
ἐναί ἐν.

Ἐφ' ᾧτινι ἐπ' ἐνεργείᾳ ἐ Εὐαγγελὰς ἐβ ἐναί
ἐνδεχόμενα ἐδιαίτερα γ' αὐτῆς ἐπ' ἐφοδιάσεται ἐπ'
ἐγκοβίας γ' ἐπανόρθωσις

ἐν ἀθήναις ἐπ' 2/14 ἐκτ
1886,

ὁ ἐνδοχῆται
Εὐ[illegible]
[illegible]

Copie

Athènes, le 9/21 avril, 1846.

Monsieur

Ayant communiqué au Ministère de la Marine le contenu de Votre Office du 8/20 Mars dernier, je viens d'apprendre que trois bâtimens de la marine Royale ont été déja expédiés aux parages que Vous signalez. Le Ministère de la Marine s'est donc empressé de faire tout ce qui dépendait de lui pour arrêter le mal dans sa naissance; et si les efforts de nos bâtimens sont secondés par ceux des autorités Ottomanes, on ne tardera pas à obtenir les resultats desirés.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

— signé — J. Colettis,

Monsieur
Monsieur Adamandidé,
Chargé des affaires de la S. Porte

Corfù
εἰς Βοῦλγο
ἰγ' 3. Ἀπριλίου 1846.

Πρὸς τὸν Κύριον Ἰωάννην Διαμαντίδην ἐπιτροπεύοντα τὸν εἰς Ἀδριανούπολιν Πρέσβυν τῆς Ἁγ. Πόρτας παρὰ τῇ Ἑλληνικῇ Κυβερνήσει.

Εἰς τὸ κατὰ τὴν ἐπαρχίαν Βηλεζίνου κείμενον χωρίον Πλημμυρίδη, τὸν ὁποῖον ἐκατοίκουν ἀπερίπου ἀπρίλη, τὸ ἑσπέρας ὁπού ἔμελλαν νὰ ἀναχωρήσουν ἀφ' ἡμῶν, ἐκίνδυναν αἴφνης συμφορία μεγάλη καὶ ἀποτρόμαστη, ἐπειδὴ ἔμεσα τὸ καὶ ἀπὸ τὸ ὄρομα Διαμαντώνης Φαρμάκης, μεγάλον ἀρχηγὸν, ἡ γυναῖκά του, ἡ ὁποία ἐκατοίκει εἰς Δέβαρα χωρίον Βουδουνίβας, ἐκαὶ δύο ἀδελφούς βαφτιστήρια τοῦ σπιτιοῦ αὐτῶν ἐνομαζομένους, κατοίκους εἰς μαυρομαντήλι, ὅλους ὁμοῦ συμπεθέρας ἡ ἔχοντας μάνδρας ὁπού τὰ ἐρημικὰ μέρη. Τὴ ὁπού ἔς ὁλόγου συμφορία, ἐσυντρόπωσα ἀπροόπτως εἰς τὸ ἴδιον χωρίον, καθὼς ἐπῆραν δηγοῦσι οἱ ἐκεῖ κάτοικοι συμπέθεροι ἔμενον εἰς τὴν ἐξοχὴν κανένα, ἡ φοβούμενα ἔνα συμπέθερό κατὰ τὴν ὥραν ἐκείνην, δύο καλιὰ ἡμέραν γονάτισα, ἡ παρακάλεσα ὅλα τὰ ὀπλά ἡ τὰ ἀγόβας, μετανοήσουν ὅλα τὰ ἔδωκαν νὰ φοβηθοῦν χάρη ἐκεῖνος τὸν ἔμενον χωρὶς κατὰ τὴν ἰδίαν ἐκείνην νύκτα.

Τὴν ἐξημέραν βαλθὲν ἔκαμεν ὀχτὼ λαμπρὰ ὅλου ἀπὸ ἐκεῖ, ἐνὸ κατάδικον ἡ σφαγμένον τὸν ἄκουσι κατ' ὄρομα ἐρημικὸν, ἡ ἐπαρακαλοῦμεν Ἐρημικὴ Ὥρα βγάνουμεν ἀπ' ἐρεθισμὸν τὸν ἔμενον συμφορὲς

δάου, ζητα να μάν ένόμιση, άλλη προσφορώτερη ερώτη
για συνεργεία, ώ διαπορώμη τη ποιήσας ζ' αφορμέας
των ειρηνευόντων θεσμαίνων έμόρων εναρμίων, ζ' άναγκη
για μίαν εσύγουσα να δάβη ήδον ή Ελληνική Κυβέρνεσις
να εσύση ζ' διαιμείνεσα μόνα υπό εξαίρεσιν των
αυτών, εναντιούσων άλλως ανοίγόμενα αντιδικα ζ'
ανοίκόδομα.

Τη ευγένεί Σας

δούλη ευοϊκά

Γ. Ζ.

Σαβρίδη Παΐδας

V

191a

à Son Altesse

Monseigneur Réchid Pacha,

Ministre secrétaire d'Etat

des affaires étrangères,

&, &, &.

Constantinople, le 4/16 avril, 1876

Monseigneur,

Il résulte des informations offi-
cielles qui me sont parvenues d'Athènes
par le dernier paquebot français, qu'
une bande de 60 brigands helléniques, ayant
à sa tête le nommé Georges Mélinova,
émigré thessalien, domicilié près de
en dernier lieu
frontières en Grèce, a fait une irrup-
tion sur le territoire ottoman, et
qu'après avoir tenté le ravage par le feu
qu'elle a dans le village de Goura,
elle y a incendié et a tué trois sujets
ottomans. Ce fait est constaté
par une note officielle adressé par le
Ministère hellénique à la Légation
Impériale à Athènes, et dont j'ai
l'honneur de joindre ici la copie. Bien
que les autres

Indépendamment de cette bande

En outre, deux autres bandes, com-
mandées par les Chefs de brigands
et forte chacune de 30 malfaiteurs
helléniques, lesquelles n'ont cessé, depuis l'an-
née dernière, de faire de fréquentes in-
cursions sur le territoire Ottoman et de
de toute sorte,
exercer des cruautés inouies, et continuent
maintenant à infester les gorges de

Molotzo et Phlorey

mienelly. Tout récemment ~~mandé~~ écrire
je lui ~~ai~~ avais adressé une Note par laquelle
je sollicitais l'éloignement ~~dans~~ des frontières de quelques malfaiteurs de cette
catégorie dont la liste m'avait été
communiquée par son Exc. Savfet
Pacha. M^r Colettis, ainsi que Votre
Altesse le remarquera par la note
réponsive dont j'ai l'honneur
de joindre ici la copie, m'a fait observer que, d'après la législation hellénique,
aucun grec ne peut être éloigné ou
banni de son domicile sous quelque
motif que ce soit.

~~Je m'abstiendrai de relever ici~~
~~Je laisse à la haute sagesse de Votre~~
~~Altesse~~ la futilité ~~de l'appréciation~~ des arguments allégués
par le gouvernement hellénique pour
se refuser à une mesure, admise généralement entre états voisins, et pratiquée
par les autorités Impériales à l'égard des
militaires ou criminels helléniques réfugiés
dans l'Empire Ottoman, comme en effet
tout dernièrement encore
elles ont interné loin des frontières et placé
sous la surveillance de la police le Colonel
hellénique Contoyanni et un chef de brigands,
nommé Gogos Stratia, qui tous les deux
ont cherché asyle en Turquie.

~~Toutefois~~, Je me bornerai seulement
~~très respectueusement~~ à soumettre à Votre Altesse que
jamais les Provinces limitrophes ottomanes ne seront garanties des incursions
de bandes de gens armés provenant de la Grèce, aussi longtemps qu'elle
aura militaires et criminels natifs de ces provinces, de résider tout près des frontières

~~et à assurer la sûreté et la tran-~~
~~quillité de la frontière~~.

Cet état de choses qui est dû à l'incurie ~~de la belle~~ pour ne pas dire à la complicité ~~connivence~~ des Autorités helléniques et à l'impunité dont jouissent couramment en Grèce les malfaiteurs helléniques, auteurs de brigandages et d'autres crimes commis en Turquie, mérite la sérieuse attention de la Sublime Porte ; et il est de toute urgence que des mesures ~~et~~ prompt~~e~~s et efficaces soient adoptées à l'effet de ~~mettre~~ faire cesser un état de choses aussi inquiétant, avant que le mal prenne un développement plus menaçant pendant la belle saison, et ~~avant~~ que des déserteurs albanais et d'autres vagabonds dont fourmille la Grèce, se joignent aux nombreuses bandes de ~~malfaiteurs~~ brigands helléniques déjà existantes.

La Sublime Porte n'ignore ~~les remontrances~~ adressées à plusieurs reprises par ~~que~~ la Légation à Athènes au Royal Gouvernement hellénique ~~dans le but de~~ à l'engager à prendre des ~~remontrances étaient pour~~ mesures sévères et propres à ~~pour~~ extirpation

le
~~la~~ brigandage qui désole les provinces
limitrophes de la Grèce, et à empêcher
~~la formation~~ les incursions des bandes
enrôlées et organisées ~~en Grèce~~
sous les yeux mêmes de l'autorité hellé-
nique, et que le Ministère grec
a répondu toujours à ces représen-
tations tantôt par des argutie
captieuses et illusoires
~~vagues et évasives~~, tantôt par
~~des promesses~~ et des assurances
et des promesses qu'elles faits
n'ont pas tardé à démentir.

Comme il est notoire que ce sont
les anciens capitaines grecs, natifs des provinces
limitrophes ottomanes et réfugiés en Grèce,
qui ont de tout temps organisé et com-
mandé les bandes de ~~brigands~~ gens armés
envoyées en Turquie pour y exercer
le brigandage ou pousser les habitants
à ~~la révolte~~ la révolte, je n'ai pas manqué
de signaler itérativement au gouver-
nement hellénique combien il impor-
tait pour la sûreté des ~~frontières~~ provinces limitrophes
de faire interner ces ~~individus~~ émigrés
qui aujourd'hui se trouvent domi-
ciliés tout près des frontières, et de
les mettre ~~ainsi~~ ainsi dans l'impossibilité
de donner suite à leurs ~~desseins~~ tendances

V

Ἐν Ἀθήναις, τῇ 8/20 Ἀπριλ. 1846. 192α

1

Ἐξοχώτατε,

Συνεβάλλως ἔχαμεν τὸ ὑπὸ 26 Μαρτ. ἔγγραφόν Σου Ε. καὶ ἐκ τὰ 325 γρόσια γαννάρια τὰ ὁποῖα ἐστάλησαν ἀπὸ τὴν Σμύρνην ἡ κυρία Ροζάλια φρ. 131.25 καὶ 1000 τὰ ὁποῖα ὁ Ἀφεντάκης διὰ τὴν τρίτην ἰσταλμὴν τῆς ἐτησίας του μισθοδοσίας, καὶ τὰ ὁποῖα ἐδώσαμεν εἰς τὸν ἀφέντην σας.

Μὲ τὸ παρὸν ταχυδρομεῖον ἐστείλαμεν καὶ ἕνα γράμμα σας ἀπὸ τὸν Γ. Μαυροκόρδατον ὁποῦ εἶναι παραπονετικὸν ἀπὸ τὸν ἀδελφόν του διὰ τὸ ὁποῖον ἐκεῖνος ἐκαταγίνετο καὶ ἄλλα ἐπιτυχίματα τοῦ κυρίου Γ. καὶ ἐκεῖνος τὰ ἔγραψε τοιαῦτα ὁποῦ ἐκεῖνος ἐκαταγίνετο εἰς τὰ ἐπιτυχίματα τοῦ κυρίου Γ. καὶ

τὴν ἀπουσίαν τοῦ κ. Ε. καὶ τοῦ κ. Θεοδοσίου ἔβγαλε τὸ ἀγκάθι ἀπὸ τὸ λαιμό τοῦ Ἐπιτρόπου τοῦ Δαρίσσης διὰ νὰ μὴν ἀφιερωθεῖ ἀπ' τὸ διακονήσῃ αὐτὴ ἔτσι ἔρχεται ἀμέσως. ἐν συνεχείᾳ δὲ καὶ μὲ τὸ ἐπόμενο ἀφιερώσας ἐκ μικροῦ ἔρχεται τοιαύτα χρήματα ἐδῶ καὶ ἀποφασίσαμε ἐδῶ παρευρεθῶ νὰ μαγαζάκια. αὐτὰ νὰ δαπανήσῃ ἐκλαϊκὰ τὸ σαν, νὰ ἀκουσθεῖς τὸ κ. Θεοδοσίου ἀλλὰ τὸ λέγω νὰ δῶμε ἀφιερεῖ τὸ τὸ ἔβγαλε τὸ χρήματα τὸ δικά τοῦ σαρὰ τοῖς ξένοις δὲν ἐν τὸ Μακεδονίαν διαβεβαιώσεις ἀμέσως σεῖς τὸ ἄρχισε χαίρω.

τὸ Ἐμ. Κυβέρνησις διὰ νὰ ἀφορμὴ δὲ ἀπὸ μέρος τὸ κ. Θεόδωρο σεῖς τὸ σεμνότητος τὸ Ἐβγάλος δυνάμεις ἀπόφασιν, ἔτσια τὸ καὶ τὸ Μακεδονία ἄρχεται ἀφιερωμένη ἀφιερωμένη ἀπὸ ἀξιώσεις σημ ἀπ. τὸ ἐνέργεια τὸ Μακεδονικοῦ ἀπὸ τὸ Κυβέρνησιν διεβεβαίωσαν ὑπουργικὰ διαταγὰ ἐδῶ τὸ Μακεδονία ἄρχεται ἐδῶ ἀσφαλῆ ἀπὸ καταδίωξη τὸ ἄρχης. ὁ Κύριος Θεοδωρὴ μοῦ ἔχει τὸ σαφῆ. ἐπειδὴ ὁ κ. συνεννοήσῃ μετὰ τὸ Κυβέρνησιν τοιαύτα σεῖς τὸ σχηματισμὸν νέο μεταβατικοῦ συμβουλίου καὶ διὰ τὸ Διαφυγὴν δὲ τὸ διὰ τὸ ἐσωτερικὸν τὸ ἐβγάλος. αὐτὸ ἀπ. ὁ Γ. Σβορώνος ἀπὸ τὸν Καλογιάννη τὸ μαγαζάκια ἔχομε, ἐπειδὴ ἀπ. καὶ τὸ σεβασμὸν τὸ αὐτὸ σχηματισμὸν ἀσυνήθιστο ἄρχεται. αὐτὸ ἔχω τὸ διὰ Κυβέρνησιν ἐπειδὴ ὁ Σβορώνος ἐκφράσῃ τὸ διὰ βέβαιο- νὰ αὐτὸ

ἀξιωματικοὶ ἐσκέφτησαν ὅτι σκοτώθηκα ἀρά γαρτοῦ δὲν ἔμεσαρε τὸν
Δόγη ἕνα τὸν ὁποῖον οἱ ἐξ Δαρίσσης θρησκευτικὰ ἀγαποῦν ἔβαλε τὸ
μέτρο νὰ τὸν ἐμπιστευθοῦν τὸ δόγμα καὶ νὰ τὸν ἀναγνωρίσουν ὡς
τὸν ἀρχηγόν, ὅσον δὲ διὰ τὸν Εὐ. Κοντογιάννη δὲν μποροῦν νὰ
ἀναγνωρίσουν ὅλως διόλου τὴν ἀξιοπρέπειαν τοῦ σχήματος. παρεκάλεσα τὸν
Κύριον Στρατηγὸν τὸ πόσον τὸν ἀπορρίπτουν ἀπὸ τὴν Ἑταιρείαν καὶ
νὰ δώσῃ ἄδειαν νὰ τὸν Μπέκεσκα Παπαγεωργίου ἀνάβῃ τὸ ὄνομα
ἀνοικτὴν σύσκεψιν καὶ νὰ μεταβῇ εἰς Ἀγγλίαν διὰ μαρτυρίαν καὶ μέτρα
νὰ πάρουν συνεργάσῃ, καὶ ἀπάντησαν ὅτι ἔχει μεγάλη ἀπὸ
ἐνέργειαν εἰς τὸ ἴδιον ὄνομα.

Ἐγκρίθηκε ἀπόφασιν μὲν διαπιστώσεως τὸν ἀπορρίπτουν σκοπὸν
ἀρχηγὸν Κύριον, καὶ Ε. Κυβ. ἐσυνεχαρέβαινα ὅσα φρονήματα
ἔμεσαρε τὸν Στεργιόπουλον διακηρύξῃ ὅτι ὁ ἀρχηγὸς τῶν
ρίσκαλων εἶναι ὁ Φαρμακὸς ὅσον, καὶ ἀπὸ ἐνέργειαν σκοπὸν
ἄλλες ἀπόφασιν. ἀπὸ κλίσιν νέας σχηματισμοῦ σκοπὸν
Δαμιὰ ἐξέλεξε Ταξιάρχου τὸν Δαρίσσης.

Ἀκολούθως ἐσκέφτηκαν ὅτι Δαρίσσης χρέος δὲν ἔπρεπε
νὰ γεμίζῃ ὁ Φλαζάκας ἀλλὰ δὲν ἀπορρίπτουν ἐκφανίσεως καὶ
τὸν ἴδιον Δαρίσσου τὸν Δαρίσσης ὁ ἀρχηγὸς Στ. Δαρίσσης, καὶ
ἔβλεπαν ὅτι ἀκολούθησαν τὸν ἀσύνταχτο, καὶ ἔλαβα σκοπὸν τὸν
ἀρχηγόν. καθόσον ἀμέσως δὲ ἀπὸ τὸν τὸν σκεφτῶν, ἀλλὰ ἀφ'
ὅσον ἐν ἔμεσαρε χρέος δὲν ἐμάθομεν. ὁ Κυβερ διάσκεψιν

φρόνα σεν καταδίκη του αναμένω σχεδιασμό αμύνα-
τοναρχία δ' ή συνδεσμή του Ιησού νέου εν' ή συναγ
θήν. ερχόμενος απόγεμα το διαστήμα.

Εδουκάζομαι και αυτός ο Κύριος Ρήγα Παγαρίδη
δ' ηρωτήσαμε σεν ο Ζηνών του συμαζών, με. ζοι δυνά
μι και αυτός ο Κύριε Δημοσθ' εναγκάλιαν εν δ' Ζηνών εν
δεν ένα δια το ανάγκη δίκη οδ. ο δίκης του ο Αλεξάνδρ
Μακεδόνων εναντίον σεν ο σωμάτων σχεδιαστέρνης δυνάμη
δ' σεν δ' μεν νόμων, ηρώτα δι' απόγνων το εκδότους
γονί σεν αυτό οδ. δ' σεν εσυνδεσμή του Ζηνών δύ δίκης
εναντίον ή ηρώτησ μι συναδενομένης με Βασιλικά διαβάλλε
μεν διεβεβαίωνε ο Κύριος Ρήγας οδ. ο αυτός δι Ζηνών
ένα σεν σεσόδα δι δέχομεν ίδ' ενχαριστ του συμαζόν
μεν γονί οδ. μικίδη δι ο Μέγας πλαγιάστρ δ' Ζηνών
του σαρόντων κεφ, απ' ο Ζηνί σοδί δι δέχη ληφθ
Ζηνών ένων αυτό δι συμμεσβόδων με δ' ηθέσομεν
δ' ο αδένας εδουσυμμένους ληφθ ένα σεσαρκαδικών
δι συναναστών εδ' σχεδιάνων δημ. πλαίσεν εξάνε
δίνων δ' σεσ' δ' νέμ' ανεστήμενο αρχήμ.

Ερχόμενος απόγεμα βασιλικ διαμένω δ' ναυδοκίνω
ναδόχη καθ' αυτός προδιαμεσμένο ανεμάσεως εν δ' ναυδόκου
δ' ο Μαραίδου, εν δ' μεσμένω απόγεμόν δέχη

δέν παραδέχθη ὁ Κ. Ε. τὸ μεταξοβιομηχανικὸν ἀσφαλίσεως τοῦ μ' ἄφησε νὰ ὑπάγω εἰς τὸν Κύριον Μ. Μαρινόπουλον διευθυντὴν τῆς ἐν Ἀθήναις ἀποθήκης τῶν ἐθνικῶν. Ὁ Γ. Μυρώνης ἔβαλε καὶ αὐτὸς εἰς τὴν ἀγορὰν δραχ. 2500 ἀσφαλίσας τὸν ἀποστολέα καὶ ἀφοῦ ἔδεσε τὸ ἐμπόρευμα ἐπῆρε τὸν δρόμον διὰ Λαγκαδᾶ.

Μὲ τὸ σαρανταπεντάρικο ἐκεῖνο ἤξερα μεγάλη σειρὰ συμβολαίων τὸ ἀνοιξιάτικο· ὁ Κύριος Δάνος ἐπαινοῦσε σὲ ὅλους τὸν Δάνο ἀγοραστὴ, ἐσυμφωνοῦσε καὶ ἐγὼ τὸν ἔβλεπα τὸν ἑαυτόν μου, ἔγραφε κι ἐγὼ. Δασκὸ ἀγορὰ νὰ τὸ σημειώσῃς, μοῦ ἔλεγεν ἐκεῖνος ἐγὼ τὸ συμβόλαιον ἔκανα ἀνανυμικὸν, ἐγράφετο δὲ ἀντιστοίχως διὰ κάμε δεκτὸν τὴν καταβολὴν τοῦ Γ. Μυρώνου, ἐδέχθη ἔπειτα καὶ ὁ Κ. Ε. ἀρκεῖται ἀσφάλειαν αἰχμάλωτα τὰ ὁμοίβολα αἰ δὲ ἀσφάλειαν τὸν νοσοκομεῖον τὸν συναλλαγμάτων του. Ὁ Κ. Γ. Δάνας μοῦ μαρτύρησε τὴν ἀσφάλειαν τὸν συμβόλαιον ἔκανα ἔξω τὴν αἰχμάλωτα, τὸν σημειώσα κ' ἔγὼ τὸ Κυρίου Δάνου ἀλλὰ τὸ λεπτὸ τὸ ἀνοιξιάτικο ἔχασα ἀπὸ μνήμης τὰ διαφορετικὰ, καὶ τὸ ἀνοιξιάτικο ἀλλὰ τὸν ἀπομνημόνιον, ἐκεῖνος δὲ ἔλεγε νοσοκομεῖον καὶ τὴν ἔκαμνε ἔξω τὸν ἄλλον λαιμόν. ἄφησα δὲ ἐγὼ τὸ ἐμπόρευμα ἐκεῖ κοντὰ ἔρανε μὲ βαρελάκια τὸ ἀνοιξιάτικο ἔβγαν κ' ἔμειναν καλὰ τὸν συμβόλαιον καὶ τὸν Σπυρόπουλον τὸν Δ. Δημόπουλον. Καὶ ἐγὼ γυρεύω δὲ διὰ τὸ μάθω τὸ ἀνοιξιάτικο ἔβαλε σειὰ ἐξασφάλισιν

1925

Εμαθα καλά λοιπόν ότι ο Άρχων πάγος ή μεταξύ αι τα δρόμη σαμε αλλοιωμένα διαφορά συνέβησε ανάμεσα καλά συνε σχεδ το αστείον ή μεταξύ δη Δασκά εξαιτής αι δώ καλύτερα δη δεμή δεμή καρυά δίκη σαμεσύμενες δε δι δαιδικά διαφέρεται αλλά δη εσύτου — ι ανάμεσα έμεμε ν' αγαπανάδε ήμουν σεί δι δη πλεύρα κύριε Κεφαλάρι αξίν δι εδέξασε α μοί ήτε δι αμήσα — μαλλία ανάμεσα δε δι κύριε Κεφαλά — δι σαμέρα δι άλλαν δι αύτον μιλάς δε δι όμορφα συμφωνεί δη νύχη δεύτ Σπανά δι βαθιαμμένα σκάμμα δη καλά δη. αν διαφέρει συνά σεσάμενα α' ερωτήσεις δι ημέρη δη δύο κυβερνήσεων δι αναμεσόν δι δι σεσυμμένες δίκη δε διαφέρει κλ. μοί φαίνε ο κύριος Σπενσάρρας α' δι ημέρη εδέξαμε δια α' εκκλησίας δι ήμουν εμπόδια σκάφαν ο ήμιος καιρός, κλαμβύσαμε. Φαίνε δι άλλοι κανε κλ' σεσυσσαδέν κλδιά δη συνδεσμά δε δύο Σπενδυναμή ή ανδεκία ο ήμ δη αξιοσάρχε. εκκλησία δίκη ο κύριος πάρχων α' μοί υδαβ κλ' ήμουν δι ημέρα δη πλαίσιο κλ' δύο α' ανάβασδι α κρεουσάνας δε αδίκη κλ' σαεσμόν ανακάσεως. διαβύσαμε Φαίνε ανάμεσα δη δα σύν εξαιτής συναδιαμένε με διαφύνανε δη Σπεσυβέρ, εμπόδιση δι ά α σύν συμβήκαν δε δίκη άλλα δι σκύνους δη δύο συσχεσμάδη μεμφύ δι ανάβασε, δε αστείον εμπόδιση αδίμεσα, άλλ ο κύριος Σπ δημοσιεύσαμε μεταξύ

αυτ

δὲν ὁδηγεῖται, ἀλλὰ δὲν σταματᾷ συμβουλὴ νὰ δὲν ἐμποδίσῃ
δ' ἐνὸς συμβουλευομένου ἐμπαθῶς διαφαινόμενος δὲ ὁ
συμφερτικὸς δὲ ἀγῶνας δὲ ἦσαν ἐναντιοφανὲς δὲν συμφέρ-
ν γενικὸς δὲν ἔπρεπε νὰ ἐνδώσῃ εἰς δὲ σφάλματα μου
φαίνεται.

Εἶναι δὲ δικαίως ἀγαπᾷ νὰ διορίσῃ ἕνα ἐπίτροπο δὲν
εἰς πάντρεμα διὰ νὰ δικαιοῦται μεταξὺ τοιαύτα σχέσις ἐνὸς
δόσεως δὲν Ἀνδρέ Κορνιαλάκη ἐφάνησε δὲ φρονιμώτατα σὲ σχέ-
δὲν Κύριον Βαγιάνη πρόκειται δὲν εἰς πάντρεμα ἐξετα-
διὰ νὰ ἐνεργήσῃ δὲ συνοικεσίου δὲν εἰς δίκαιον μέρος.

Διαφέρομαι εἰς δὲ ἐπιβολὴ ὅσων ἐξέβη δὲ συμβατικοῦ
δὲν κανόνος δὲν χαρίζω, αἰτῶ δὲ ἐπιδίκως δὲν ἀνάγκη ἔβη
νὰ ἀπόσχουσι. ἀλλὰ ἡ ἐπιβολὴ ἀποδίδῃ δὲ σφάλμα εἰς δὲ συμβόλ-
ἔχει δὲν αἰτίαν δὲν ἐξετάσεως γράψας νὰ ἔχῃ δὲ ἐπίτρο-
πικὴ διὰ νὰ ἐνεργήσῃ δὲ δίκαια. ὁ κ. Κόμμητος ἐκέρδαν
ἀσάλευτος κανεὶς εἰς δίκαιον, μόνος συμβολὴ ἔβλαπτε εἰς δίκαιος
δὲ ἔχω ὅσα μοῦ μαρτυρεῖ γράψῃ νὰ βλάψῃ δὲ ἐνεργήσῃ εἰς
δὲν ἔβρου συνοικέσιον εἰς δὲ μὲ ἀπόψιν δὲ ζημιώσῃ
μοῦ φαίνεται δὲ ἐμοῦ νὰ ἐπιδίκῃς εἰς καὶ δὲ δίκαιον. ἀφ' ὁ ζημιώσῃς
δὲ νέας δίκαι συμβουλείας διὰ νὰ συμβουλεύσῃ ἐκείνον εἰς δὲ
ἀπόψιν. ἐμμένεις ὁ συμφέρον δὲ ἀφίσῃ μοῦ ἄλλον.

διά την αποχήν του Γ. Μυκαίλη έφανεν α' μεν καμμίαν
δικαίαν αφορμήν ότι η επιστροφή εζητήθη δι' εσωτερικήν
διαταγήν. διανοούμεθα μ' όλην επιείκειαν την εδοθείσαν
χθες δι' εσωτερικών της Κυβερνήσεως διά της γραμματικής
του συνδέσμου να εξηγήσει. αλλά δυστυχώς εξ αιτίας ασθενείας
αποθανούσης μητρός αυτού δεν ηδυνήθη να εξηγηθεί εσαφώς
περί της αναχωρήσεως μου απ' εδώ. την Μ. σήμερον ο ασε-
βέστατος επεσκέφθη την αποίκιαν της οποίας εγκρίσεις αυτή
/ γεται. εξ ου εγκρίνει αυτήν δεν ημπορεί ν. ε δια
σαφηνισμού την αποίκιον δίδει διαταγή να μη σαπίσουν δια
δεν ευρίσκεται εμπορικός δρόμος— να σαπίσουν δι'
άλλου τινός εν Ναυπλία δικαιολογίαν— ο εδυμανικός εγκλη-
ματικός ημέρας δια Κωνσταντινούπολιν αμμαδεύθη αποκα-
θιστά τοιούτον ότι ασυνήθη κίνησις αυτού μέτα παραπλανήσεως
ο πληρέστατος Κ. Μακρυάννης να Κύριος Θεόδωρος δια γνώμης
να επαναληφθή την αποίκιαν την δεξ σαν πολλά εξ ων λόγων
α διασταθή νέας επιθέσεως εν όρεσιν την έχει αμα ούτω να
αναβληθή την επιδοξον αποίκιαν δεν μου ότι ο ασεβαστό-
τατος την Ναυπλίαν επεύθη δεν έχει στρατιώτας α σασεν
αυτή αποίκιαν την Ναυπλίαν διαφεύγειν αμμαχόνου την δι'
Μ επιθεωρεί μέ δια την μέσον δίδει αι εν τη πρεσβευτήρια
την εξουσίαν την Ναυπλίαν ώστε δεξ σαν αναστή

η αποίκια

εἶναι εἰς τὴν ἀκμὴν τῆς Κ. Γ. ἰδιαιτέρως καὶ Μ. Μανούηλον ὅτι
ἡ διεύθυνσις τῶν ἐπιστολῶν μου πρὸς τὸν ἀδελφόν μου ἐνεργεῖται
ὑπὸ τοῦ ἀκριβοῦς ὅτι τοιαύτη πρᾶξις ὡς ἐπιβαρύνουσα τὴν γενικὴν
ἀλληλογραφίαν, εἰς τὴν διεύθυνσιν τοῦ μόνου βαίου τοῦ ἀκριβοῦς
ἐνὸς τῶν ἐξ ἡμῶν ἵνα ἐν μυστηρίῳ τῶν ἐπιστολῶν τῶν ἐνοίκων
τοῦ πανδοκείου διευκολύνῃ τὸν πόρον τῶν ἐπιστολῶν ἐκείνων
ὅσαι ἀπὸ τὸν ὁδηγοῦντα τὰς ἀσφαλείας ἐπὶ τῆς οἰκίας τοῦ σενδόκου
ἢ σωστικὸν. ἔδωκε δὲ καὶ ἡ κυρία μου ἄλλην ἔμφασιν ἐμφάσεως ἵνα
ἀκολουθῶ καὶ λέγουσι αὐτὴν ὅσοι λανθανόντες ἀγροδιόκλοις
καὶ ἄλλοι ἵνα μεταβαίνουσι τὰς πλατείας τοῦ ἀκριβοῦς
λαμβάνων.

Ἡ ἐξ. Κυβέρνησις ἀκούουσα τὸν διευθυντὴν μὲν
καλύπτουσι ἀναγκαίως ὅτι τὸν ἀστὸν ἐκ δύναμις ἐπιβάλλῃ
ἵνα λάβωσι τὴν κάθαρσιν εἰς τὸν ἐμπόριον· ὅσοι δὲ ἐπιμένουσι
νὰ ἔχωσι ἄμεσον ἀπόφασιν.

Ἀπόψεως τοῦ Κ. Ἀλεξανδρακοῦ ἐκ ἀκάθαρτον
τὸν ἐν Ἀρμένοις ὁδηγοῦντα καθὼς καὶ ἐκ τῶν ἀκατέων τοῦ
ἐν Ἀκρωτηρίῳ ὁδηγοῦντα μετ' ἔξοδον ὑπὸ γεγραμμένης ἐπιστολῆς, ὅλα
συνεδίασαν τὸ ἄγγελμα φίλτατον, ἐκ ὁποίου καθυστέρησε
πάντες τὸ ἐκ τῆς ἐν τ. ἐξωτερικοῦ.

Ἐμμένω εἰς διαφόρους τὸ γεγραμμένα τοῦ Κυρίου Θεοδοσίου.

Εἰναι εἰς τὸν Κύριον Κυρίακὸν ὅλη ἐμβαίνει εἰσήγησις διαλαμπρὸν τὸν Κυρίαν Μιλτιάδην νὰ ἀναπαμφίσῃ ἀπὸ τὸν ὑπουργεῖον διὰ τὴν ἀναγκαίαν τὸν διὰ τὸν ἀναπαμφίσῃ τὸν Κυρίαν Γεώργιον, ἀπὸ ὅπου ἐξορίσθη μετὰ ἄλλους διὰ αὐτὴν διαβεβαίωσιν ὅλη δέξη ἐνεργείᾳ διὰ σεβασμὸν τὸν ἀνδρῶν ...

Ὁ Γραμματεὺς Κύριος Γεωργιάδης Λάζαρος σέβεται ἐμπεσὼν ὅλη συνομιλία διαδίνεται κατὰ τὸν συναλλαγὴν ἀνάμεσα τὸν Βασιλέως τὸν Κυρίαν ἀπὸ τὸν ἐκλεγμένον ἀπὸ ὅλη σειρὰ κατὰ διὰ ἐμέρα τὸν σαββάτου ἀπόγευμα. κατὰ συνέχεια τὸν χάνουν ὅλην ἐγκαιρία διὰ ὅπως ἐπῆλθεν ὅπως ἀπὸ τὸν ἐκλογὴν ὁ Κύριος Γεωργιάδης ἔχει ὅτι ὅπως λέγουν. ὁ Κυβ. ἔβαλεν ἐξῆς διὰ κάθε μέλος ἐπάνω διὰ ἕνα ἀπὸ τὸν ἀλλον τὸν ἐκλογὴν ἐπῆλθε διὰ ἐκ τὸν ἀπόντων διὰ τὸν Κ.Κ. Α. Μαυρομιχάλη Γεωργιάδη Γεννάδιον κλπ. ὁ Κύριος Α. Μαυρομιχάλης λέγουν ὅλη ἕνα ἐκ τὸν ἀπόντων ὅλη διὰ μυστικῆς λίστας ἐπάνω ὅπου ἕνα γράφουν οἱ ἐκλογεῖς. διὰ διαδημοσιεύσεως, καθὼς ἐκ τὸν ὅπου διὰ Μυρμήκιον διὰ τὸν καλὸν ἐγκαιρία διὰ τὸν μυστικῆς ἐπῆλθε διὰ ἀναγνώσῃ ἐκ διὰ ἐμπιστεύσεως ἐκλογεῖς. διὰ ἐδόθησαν ἕνα ὅλη διὰ ὁ ἐκλογεὺς διὰ τὸν καλὸν συσκεφθῇ ἐπάνω ἐπῆλθε ἕνα μεγάλον σφραγῖδα ἐκ μυστικὸν συνεδρίου, καθὼς ἐδόθησαν καὶ ἐκ τὸν ἐμπιστευτικὸν ἐπῆλθε διὰ ἐκλογεῖς ἐκ τὸν ἀπόντων ἐκ ὅπου ἐκλογεῖς. ὁ ἐκλογεὺς

Copié

Athènes, le 13/25 avril, 1846.

Monsieur le Président,

Son exc. le Gouverneur de la Thessalie a été, de nouveau, informé que de nombreuses bandes de brigands, organisées en Grèce, ayant pour chefs les nommés Moschos Andrias, J. Molotis, Panagiotis Asarmbis, Floros, Tassos Vlachos, Georges Melissova et Antoine Caragounis, se préparaient à faire irruption sur le territoire Ottoman par la position dite Cydonia, entre Domoco et Agrapha et saccager les villages de ces contrées.

Son Excellence a transmis ces informations au Derven-aga de Domoco qui s'est hâté de se rendre immédiatement à la dite position avec les troupes Impériales stationnées sur les frontières dont la présence a déjoué, cette-fois, la réalisation des funestes projets des susdites bandes de brigands. Mais ces derniers, loin de renoncer à leurs plans, s'efforcent, au contraire, de grossir leurs bandes, se proposant de passer à l'Ile de Scopelos et faire une descente sur le mont Olympe d'où se dispersant sur différents points de l'Empire Ottoman, espèrent parvenir à exercer le brigandage en aise.

Monsieur

Monsieur J. Coletti, Président du Conseil,
Ministre par intérim des Relations Extérieures,

&c, &c, &c.

Les brigands dont il s'agit, ayant en Grèce leurs familles et leurs parents avec les quels ils partagent le butin, et persuadés, comme ils sont par l'experience, d'y trouver un abri sûr et s'y procurer facilement des vivres et tout ce qu'il leur est nécessaire, ne manquent pas de se réfugier, toujours, en Grèce, après avoir exercé le brigandage sur le territoire Ottoman, et ils parviennent ainsi à se soustraire à la poursuite des troupes Impériales.

La multiplication toujours croissante de ces bandes, leurs excursions continuelles sur le territoire Ottoman et l'infatigable renouvellement de leurs atrocités contre les sujets de la Sublime Porte, inspirent les plus vives inquiétudes aux paisibles habitans des Provinces limitrophes.

Le Gouvernement Royal, je n'en doute pas, pénétré de la gravité des circonstances, voudra bien prendre, le plustôt possible, des mesures prompts et efficaces et donner aux autorités helléniques sur les frontières les ordres en conséquence afin de poursuivre plus systématiquement les bandes de brigands dont il s'agit, les dissoudre entièrement et rendre impossible la réalisation de leurs hostiles projets.

Je suis avec le plus profond respect

De votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

— signé — J. Adamandidès —

V Lit. B

Copié

194

Athènes, le 13/25 avril, 1846.

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir, à l'instant même, de la part de Son Excellence Sarfeti-Pacha, Gouverneur de la Thessalie, la communication dont j'ai l'honneur de joindre ici copie, concernant un acte de brigandage commis sur le territoire Ottoman, dans le village Peimbari à Velestino, par une bande de 36 malfaiteurs venus de la Grèce et commandés par le nommé Panagiotis Charmbis.

Les détails de cet acte de brigandage ainsi que les noms de quelques-uns de ces bandis, sont consignés dans la lettre susmentionnée sur le contenu de laquelle la Légation Impériale s'empresse d'appeler l'attention la plus sérieuse du Gouvernement de Sa Majesté Hellénique.

De plus, par les lettres du Dervend-aga de Domoco, parvenues, aujourd'hui aussi, à Légation de la Sublime Porte, il résulte que, le 7/19 avril, le chef de brigands Costas Varcarikas en tête de 15 malfaiteurs s'est jeté sur le territoire Ottoman dans le village Smerlery à Agrapha y a tué et pillé un sujet de la Sublime Porte et retourna en Grèce, au sein de sa famille à Gacunitotika Walyvia sans être aucunement molesté.

Monsieur

Monsieur J. Coletti, Président du Conseil

Ministre par intérim des Relations Extérieures,

&c, &c, &c,

Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Président, de vouloir bien prendre les mesures convenables et transmettre aux autorités Hellèniques sur les frontières, des ordres rigoureux pour l'arrestation et la punition de tous ces malfaiteurs, ainsi que pour la restitution des effets volés aux propriétaires.

Je suis avec le plus profond respect

De Votre Excellence

le très humble &c.

signé - J. Adamantidès.

Copie

Athènes, le 14/26 avril, 1846.

Monsieur,

Je ne saurais mieux répondre à l'office que M. Musurus m'adressa le 4/16 Février dernier concernant la prétendue amnistie accordée par le Guide Général de l'acarnanie aux brigands commandés par G. Koupsovagsili et Trypsou Constantinou de Leucade qu'en vous annonçant que la plus part des malfaiteurs mentionnés dans l'office précité de M. Musurus ont été déjà arrêtés, et que les autres ne tarderont pas de l'être.

Ces renseignements qui viennent de m'être fournis par le Ministère de l'Intérieur à qui j'ai communiqué l'office susindiqué, détruisent ceux que M. le Vice Consul Ottoman avait accueillis et transmis à la Légation à ce sujet, et confirment au contraire la vérité des informations que j'avais données à M. Musurus par ma lettre du 11/23 Xbre dernier.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

signé J. Coletis.

V

Ἐν Ἀθήναις, τῇ 18/30 Ἀπριλίου 1846. 196α

Ἐξοχώτατε,

Καθὼς συνήθως ἐνεργῶ νὰ ἠμπορέσω ἀπὸ τὴν 3 Ἀπριλίου τ.ἔ. τοῦ πληρώσω τὸν χρέος μου διὰ τὰ ἀναγκαῖα ἔξοδα τοῦ γάμου μου μὲ τὴν ἀρχοντικὴν θυγατέρα τοῦ ἀειμνήστου Δημητρίου Ζαΐμη καὶ τοῦ συμβεβηκότος αὐτοῦ θανάτου τοῦ Κυρίου Γραμματέως τῆς Ἐπικρατείας ἐσυχνάσθησαν αἱ ἐπιστολαί μου ἀπροσδιορίστως ἐξέλειψαν ἕνα σημεῖον μέγα χρυσοῦν καὶ δύο σφραγίδια ἐχρησιμοποίησαν δι' αὐτὰς τὰς αἰτίας τοῦ αὐθαδῶς πολλὰ ἀναίσχυντον εἰς σᾶς γράψαι ἕνα.

Ἀντιλαμβάνομαι τὴν ἐνεργὸν σᾶς ἐπὶ τῇ γάμῳ Ζαΐμη διὰ συνοδευμένην μὲ ἐπίσημον λαμπάδαν τὴν ὁποίαν δὲν ἠμπόρεσα ἀφ' ἑνὸς μὲν τὴν ἐξαίρετον εὐφυΐαν σᾶς καὶ ἀφ' ἑτέρου τὸν ἐκ Κυβερνήτου καὶ γενικοῦ Ἐπιτρόπου ἀξίωμα.

Ἐπιμένω ἀντιλαμβάνομαι τὴν ἐνεργὸν σᾶς καὶ τὴν λαμπάδαν.

Ὁ κύριος Νικολάκης Σχινάς εἶναι ἀναίσχυντον τὸ σημεῖον τῶν χρεῶν μου λαμπάδαν διότι ἐπιθυμεῖ καὶ ἀφ' ἑτέρου ἐξυπηρέτησιν σᾶς καὶ ἀφ' ἑτέρου ἐξαίρετον ἀνδρα καὶ ἀφ' ἑτέρου τὸν σεβασμιώτατον Ἐπίσκοπον Ἀττικῆς καὶ Βοιωτίας. Δὲν ἐπιμένω ἐπὶ τοῦ ἔργου σχέσιν ἀνδρὸς καὶ ἀφ' ἑτέρου δὲν ἐπιθυμῶ καὶ ἀφ' ἑτέρου ἐπιμένω διὰ τὸ ἀντικείμενον καὶ ἑαυτόν.

Τὰ αὐτὰ ἡμαύτες σῆς εἰ ἐφεσίμου, ἀλλ' ἐγκαίρως ὁ Κ. Μαρκάκης
ἀλλὰ δὲ ὑπογράφει ἀπὸ ἐπιτροπεύει ἀλλὰ ἀπὸ ἐκδίκη Γ. Στρέμμα
ἔχει καὶ ἀπὸ καλὰ δὲ ἀναπόδοτα ἐπιτρέπει παρακάτω ἀπὸ
δὲ ἔχει καταγγελίας ἀπροθύμως ἐπίτροπον νὰ ἀναγκάζει αὐτὸ δὲ ὅλα να
γίνουν λαρόσιν. Δὲν ἀμφιβάλλω ὅτι ἐπιτρέπει δίκης ἀπὸ γεγάλη
δὲ ν. ἀπὸ ἐξοδεμένη ἀναπόδοτα ἀπὸ ἀπὸ ὑπόχρεα ἐπειδὴ δὲ σχέμμα.

Τὸ ἐπιτρόπου καὶ ἀπὸ ἐπίτροπον γεγάλου
ἀπὸ Α. Ν. σεβάστου ἀπὸ ἀπὸ μέγα ἀπὸ δὲ σαρανδόνου
ἀναμεταξύ ἀπὸ σεβάστου ἀπὸ καλὰ ἀπὸ ἐλπίδια βλέπει ἀπὸ μέρος
ἐπὶ ἀπὸ ἀπὸ ἐπιβήγει αὐτὸν ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ καὶ ἀπὸ καλὰ ἀπὸ
ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ Α. Ν. ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ
ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ

ὑπὸν ὁδηγεῶν συμπολεμηδόλος τὸ δὲ καθήγημα δὲν ἔχει
δευτέρων δὲν ὑπὸν ὄχους τ' Ἐξ. Κυβ. δευτ νεύματος
νὶ ἐμπειρικὰ τὸ δὲν ὄχους Ἀχαιῶν τὸ Διαμαντάκης.

ὁ εἶπεν ἔχει ἀπαίτησε τὸ αὐτὸ 4/16 ἴσης διαπιστώσεως τὸ
Πιερουλέως σερὶ τὸν ἀμυντεμπεδόλου ὄχεν Κυβερνήτης τὸ
τ' Κυβερ. ἀναλύσω τὸ δὲ γεγραπτὸν διαπίστωσιν ὅλης ὁ δὲ νὶ
σεὶ ὑπὸ ὁ ὅλος ὄχεν ὑπογράφουσι ἔχει κατὰ ἐς αὐτὸν
φρουρὸν ἀπομεμακρυσμένα τὴ ἐμπρόθεν ἀπόγραφον.

ὁ Βεζιρὴς Ἀλεξάνδρος Μαυροκορδάτος μὲ ἀπόγραφον
σεὶ εἰς ἀπάντων ἐφορμεῖν ἐφ' ναυαγίσαντος καὶ ὑ
ναυαγία τὸ Σουλτὴ ἀσυνεχόμενον ἐξ Ἀθηνῶν τὸ ἐπὶ
γραῖαν ὅλας, βάλλουν τὸ λόγον, ἀλλὰ ὁ Ἄγγλος ἐβασι-
λικὸς μὲ δὲ ἀγγλίας, ἀφὸ Μορέας τὸ Σουλτὴ ἐκαὶ
ὁ δὲν ἐξάγει τὸ λόγον νὰ καθαρὸν. ἀφ' ὅπερ
τὸν ἐξοδεμένον δὲν μὲ ὄχεν ἐκαὶ ἐμπὶ ὁ ἐπιθέσεως
ἀρχὴ τ' ὅλου δὲ ναυάγιον τὸ ἀπὸ τὸ ἀγγλικὸν
πλοῖον ἀφὸ τὸ ναυάγιον τὸ Ἀθηνῶν ἔχει τὸ ἔχει δὲ
ἀγεῖον καὶ ὅλων τὸ Μάνης· ἐμπαίδη τὸ συναναγόν δὲ
Κυβερ. ὁ δὲ λόγος δὲ ἀρχὴ τὸ ὁ ὅλων ἀναίθαμε πῶς
ἔχει τὸ δὲ ἀγγλικὸν δὲν ἐκαὶ, ἀλλὰ ἔφυγεν μὲ ὅλων τ' ὅλων
ἐμπορεῖον ἐμβάλλῃ ἀκριβὲς τὸ ἐξοδεμένον δὲ Διαμαντάκη.

ὁ Κύριος Κόσμας Μαυρόμιχος τὸ συνδρομὴν δὲν ἔχει

Το ως ήρεμα ήταν αναφάνεως της Μ. ένδεκατο καλλιτέχνης
δε ιδρύσουν ο αρχαίος η Δημάνδης δεκαεννέα διά δε χαλκογραφία
δε Δικέ Κύπανος, καθόρθωσαν να δάβουν δε ανάγκαζαν
ως σθένεσμεν εύθαρμα. ο Κεντάκης γεωδύλο είναι
αναβραί δε δ' νάγγρε — δέγω αδ, ο Ζαΐδη Δαύρε νεό
ΙΗ δύκ γενικ αναβίνουν αδ' ως εν δάβ ο άπορεαν εβρώδης
νεως εδίκωδης ένδανα δε Μ. Καδέσως γεδύ δε δε
μαδ. δε νάγγρε εδέχαβε ο αρχαίος δε δεκραλα. δέγως
αναβρώδης α δδη ο Μπαδήνες εν έβρεαβε δνάγες δε
ένδ' ν' ήγε νάγγρες ο ένδρ' ~~δάβ δβρ~~ δε δ' νάγγρε
δ' ένδεκεύβη δ' δεκραλα, αν' ο χερα δ' καρέν. ο νεαζής
αν' δε Κεντάκ αδ' δε νεννοβήγενα άβρενεν δ' άπρεαν
βρώδ, μ' έβα Δάδα γραβ δ' νεν δ' νεννοβήν έδεκρας
δε Ζαΐδ βέ μεν ανγραβήγενες δ' νεν δ' Μπαδήνα ανάγε
δε Δικέ Κύπανος, δαν γεδύ δε Μπαδήνα ανγεβρώδης
δε ν. ε. εν' δ' ζενδεαδε, α' έχε νεδόβαδα δε
δ' μέν δ' εκδεγράν δε δεβενναρ' δε δέν δε
δ' νάδδεν δε δνεγκ χαναν έβεδε δ' ανγναβάδης
δε δόρενε εβρώδ ναδενάβενα δ' νάγγρε Κύπανος
νεάγρε ν' γρεώδ δ' δ χρώδης δε δεαχεν
μέγε δε αβρέγενς δε ν' εβενδέλλες. νεν δ' μεν νάγγρε
ο Κύριος νάγγρε ν' καβρ εβρώδ δε δ' δναγέν —

και δε γενεσίου καλαφίσεως παρά δε βιβλίου εἰς δε ἐξ-
ωτικό δου εδωρ δεσποτάδου ὀθρησκείου παράδοκρεως.

Νέα ξεκινήσει χάος ἔχαε νε' αὐδαί λέγει. ὁ εἰ
ἔχαεν ἀνεχάλκου εἰς αὐτέχει δε βιβλίο δι' ἐνελληνικόν
καραγιαῦ εἰς Βλαχίδη. ὁ σωτηρ δε χάους δου Μεδικου
ἔχει νὸ χάνεις ν' ἀνεβάρχει δι' κύριε καραγιαῦ δι' αὐτου
ὁ Βαγγέλης αὐτὸ χάρι δε ορόν κυρίας δε ἔχαε αὐδίες
εἰς δι' δέκα δε διανοεῖται, ἀνέκτησαν εἰς διπλωματικόν δε
Μακρομαγίδη. ὁ κυβ. δύσεις χάρι εἰσαγωγὴ διὰ ν'
ἐχάεις δι' ναεκάναλ δε Μαδικου εἰς ἀναμνήσεις εις
δαδίς. καὶ σωτέχει δε γενεσίου καλαφίσεως ἐνεργαίνος
νὰ δέχεται, ὁ χὸς δε νάγγελ τουβέρα εἰδικὸς ἄλλη.

Δεν ἀμφιβάλλω ὁ νὸ ε. αὐτέχει δι' ἐχαεῖς εἰς
μεσίδες δε ουσίας, παραδέχεται δι' νὸν δε ἐχράδες,
ουσίας νὰ γενεσίου δε δι' σωτεδέλαι δε ε Δεκεμ-
αὶ ἐνδυνάμεις λέγει δε κυρί κυρίδε ἀνεδέχονται δι'
ἔχαεις δόνε δε νάγγελ γεν καδὸ αὐ δε εἰσαγωγικό-
αλλ' ἐχαεῖς διαπίστωσις δε λέγει Δεκεμβρίου σεσδι
κύριε δαῖς ἔλεγε μεγάλη αὐδυσία δε δι' σωτέχει
δε καδίκου δε σεσδιάτες. δι' γενεσίου ὁ ἔλεγε σδ
ὁ Δημ" σεσίδεται σδα λέγει. δὸ κόμμα δε νάγγελ
μέμφεδε αὐ καδαγγελία δι' κύριε Παπαδόπουλο—

Δ' ἔσα αὐτὰ τὰ βήματα καθὼς τὰ ἔκανε ὁ ἥρως αὐτὸς τὸν ἀξίωσε ὁ πατριάρχης καθαρώτατος τὸ ἐλληνικό. Τὰ σύνορα τὰ ἀρχαῖα ἐκάθησε ἀκέρια ὁ ἐλεύθερος βασιλιὰς τὸ Ὄθων Βαυαρέλης. Ἀπ' ἐκεῖ ἀπ' ἔξω ἀκόμη ἐκαθεντικὸ ὁ ἥλιος νύχτα κ' ἔκανε ὅσα κάνει ἕξω ἀπὸ τὰ σύνορα. Λέγει ὅτι ἐκεῖνο τὸ ἐκαθεντικὸ τὸ ἀπὸ τὸν Ἀλεξάνδρου τὸν Μακεδόνα κάθεται τὸ ἑλληνικὸ κ' ἔτσι τὸ ἐκαθεντικό.

Οἱ γραμματεῖς ἐκαθεντικὸ ἔκανε ἀκόμη λίγο ἔξω ἀπὸ τὰ σύνορα, κ' ἔκανε ἀκόμη ἕνα βῆμα ἀκόμη ἀπὸ τὸ ἐκαθεντικὸ τὸ ἀπὸ τὸν Ἀλεξάνδρου τὸν Μακεδόνα.

Ὁ ἐκπρόσωπος τῆς Ἑλλάδος ἦτο ὁ ~~κύριος~~ Μέγας Κανελλόπουλος ὁ Ἀθήνας. Ἀλλὰ ὁ κύριος Θεμιστοκλῆς Θέσσαλος ἦτο ὁ ἐκ τῆς Βουλῆς ἐκπρόσωπος ἀπὸ τὸ ἐκαθεντικὸ τὸ ἀπὸ τὸν Ἀλεξάνδρου τὸν Μακεδόνα. καθ' ὃν ἐκαθεντικὸ ἔκανε ὁ ἐκπρόσωπος τοῦ Μέγα. μετὰ ἔκανε ὁ κ. Δημήτριος ὁ Βικέλας ἔκανε ὁ κύριος Θεμιστοκλῆς Θέσσαλος ἔκανε ὁ ἐκπρόσωπος καθὼς ἔκανε ὁ ἐκπρόσωπος καθὼς ἔκανε

ὁ Δημήτρης ἡ Χαρίκλη ἀνέβηκαν ἀπάνω στὸ Α. Μ.
τὸ σπίτι παρακαλῶντας τὸ παιδάκι τὸ νεογέννητο νὰ καθαγιάσῃ
καὶ στὸ σπίτι τὸ δικό τους καὶ ἐκεῖνοι τὸ ἐδέχθηκαν
μὲ χαρὰ καὶ ἀγαλλίαση καὶ ἀπὸ τὴν ἄλλη τὴν ἡμέρα
ἐπῆγαν οἱ ἴδιοι τὸ παιδάκι ἐκκλησία καὶ ἐβάπτισε
ὁ παπὰς Κύριος ἐφημέριος τὸ ἀνιψιόν του τὸ Χ Μιχάλη
τὸ κουμπαρεύσανε καλόγηρος ὁ ἀναγνώστης τὸ πατὴρ Νεόφυτος
ἀναγνώστης τοῦ νεοβάπτιστου ἐκκλησίας τοῦ Ἁγίου
στὸ χωριὸ τοῦ Κάτω. ὁ ἐπάπανος τὸ χαρτὶ
ἐκατὸν χρόνους ὅτι ὁ Χ Μιχαλάκης μαζὶ μὲ κουμπάρο
τὸ καὶ ἀναγνώστη λάβαμε τὸ ν. Θεῖ νὰ τὸν Μιχαλάκη
Θεοῦ νὰ ἀναστήσῃ ἀπὸ τὸ κακὸ ἡμέρα τοῦ
τὸ ἀπὸ τὸ Θεοῦ μέχρι τὸ ἑκατὸν τοῦ.

τὸ δὲ πέρυσι ἐπῆγα στὸ Κερύνεια ἐπῆρα τὸ
ἐξάδελφος τοῦ Θεμιστοκλῆ ἀπὸ τὸ Δεκέλεια ἔνα τὸ
θυγατέρα τοῦ τὸν ἐπαντρεύτηκα τὸ, ἀπὸ ἐκεῖ ἐξέλειψε ἀπὸ
τὸν ἐπαντρεύτηκα ἀπὸ τὸν Κ. Κυριακοῦ ἀπὸ τὸ
μήνας ἀπὸ μέχρι τὸ 57 λεπτὰ ἀπὸ τὸ Θεμιστοκλῆ
τὸ μεγάλειο ἀπὸ τὸν Θεὸ διὰ τὴν ἀπαντρεύτηκε τὸ
ἀπὸ τὴν ἀπὸ μήνας ἀπὸ τὸν ἐπαντρεύτηκε.

Δ. πρὸς Ἀλεξανδρίδην

ὁ Βασιλεὺς μετὰ τῶν Ὑπερτίμων Ἀξιούσεν Ἀλεξάνδρου τοῦ γενικοῦ τῆς ἐξωτερικῆς τῆς αὐτῆς τῶν Ἀθηνῶν ἀντὶ τοῦ Λύκειος εἰς τὸ Ἀναπλοῦν. ὁ Κύριος Ὑπερτίμος ἐνεργεῖ ἐκ φανερᾶς ἀναφορᾶς τοῦ γενικοῦ τῆς ἐξωτερικῆς τῆς ἀναπλοῦν.

Τῷ κ. Ἐξαρχόπουλῳ
Παρισίους
Τῷ Ἀλεξανδρίδῃ

Ταῦτα τὰ ὀλίγα ἔγραψα πρὸ ὀκτὼ ἡμερῶν ἀπὸ τῆς 15ης Δεκεμβρίου ὁπόταν ἔμελλε νὰ ἀναχωρήσῃ ὁ ἀδελφός μου Θεόδωρος διὰ Μασσαλίαν. ἀπεσταλμένος ἐκ τῆς Ἑλληνικῆς Διοικήσεως τῆς Ἀνατολῆς πρὸς τὸν Κύριον Ἀλέξανδρον τὸν Ὑπερτίμον τῆς Ἑλλάδος. ἐπειδὴ ἐπίστευσα ὅτι ἡ ἀναχώρησίς του θὰ ἐγίνετο ἐντὸς ὀλίγων ἡμερῶν καὶ ἐπεθύμουν νὰ ἐπωφεληθῶ τῆς εὐκαιρίας ταύτης διὰ νὰ σᾶς γράψω ἐκτενῆ ἐπιστολήν. ἀλλὰ ἐπειδὴ ἡ ἀναχώρησίς του ἐβραδύνθη ἀκόμη ἕξ ἢ ἑπτὰ ἡμέρας καὶ ἐγὼ ἐφοβούμην μὴ ἀργοπορήσω ἀκόμη περισσότερον καὶ ἀποστερήσω τὸν Κύριον Ἀλέξανδρον τῆς ἐπιστολῆς μου ἐπὶ τοσοῦτον χρόνον, ἔγραψα ἐν ὀλίγοις τὰ ἀναγκαιότερα καὶ ἔστειλα τὴν ἐπιστολὴν μου διὰ τοῦ Ἀγγλικοῦ Ταχυδρομείου. ἐπειδὴ ὅμως ἐκ τῆς ἐπιστολῆς τοῦ Κυρίου Ἀλεξάνδρου ἐπληροφορήθην ὅτι ἡ ἐπιστολή μου δὲν ἔφθασεν εἰς τὰς χεῖρας του, ἐπανέρχομαι εἰς τὰ αὐτὰ καὶ ἐπαναλαμβάνω ὅσα τότε ἔγραψα.

Copié

Athènes, le 22. Avril / 4. Mai ; 1846.

Monsieur le Président,

J'ai reçu, en son temps, l'office que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 16/28 Mars, en réponse à celui que Mons. Musurus a adressé au Ministère Hellénique le 14/26 Février concernant la bande de brigands commandée par Floros.

Les renseignements, ou ne peut plus positifs, que la Légation Impériale a reçu, dernièrement encore, au sujet du chef de malfaiteurs susmentionné me mettent dans le cas de réitérer les assertions que M^r. Musurus a eu l'honneur de communiquer, par son susdit office, au Gouvernement Hellénique.

Et pour mieux Vous y convaincre, Monsieur le Président, il suffit de Vous dire que, peu de jours après que, basé sur les rapports du faisant fonctions de Nomarque en Phthiotide, le Ministère Hellénique avait transmis à la Légation de la Sublime Porte des informations tout-à-fait semblables à celles contenues dans Votre dernier office du 16/28 Mars, sur le prétendu asyle que le chef de brigand dont il s'agit, trouverait sur le territoire Ottoman, le même Nomarque convenait que Floros se trouvait constamment sur le sol Hellénique, car, M^r. Monastiriotis invité, par une

Monsieur

Monsieur J. Coletti, Président du Conseil
Ministre par intérim des Relations Extérieures,

&c., &c., &c.

faire sentir à S.E. le faisant toutefois de
remarque en passant que au lieu de se tenir
aux assertions émises par les parents et les amis
de Floros pour donner à son Gouvernement
des renseignements aussi dénués de fondement
et aussi contraires à la réalité des faits, il
faudrait, au contraire, faire poursuivre
efficacement et infatigablement la bande
de brigands en question, et alors, il ne tar-
derait pas à avouer, encore une fois, que tout ce
que la Légation Impériale a eu l'honneur de
communiquer sur ce sujet au Gouvernement Hellénique est
vrai et fondé.

Je suis avec le plus profond respect

De Votre Excellence

le très humble &

signé - J. Adamandidès.

lettre du Servend-aga de Domoco et que le Vice-Consul de la Sublime Porte à Lamie, lui avait transmis, à fixer un jour auquel les troupes Grecques, d'un côté, sortissent à la poursuite de cette bande, et les troupes Impériales, de l'autre, soient préparées à la repousser dans le cas qu'elle aurait tenté de se réfugier sur le territoire Ottoman, M. le faisant fonctions de Nomarque a déclaré cette proposition en alléguant, dans une réponse verbale qu'il avait fait, alors, à M. le Vice Consul ottoman, qu'il serait superflu de recourir à une pareille démarche puisqu'il avait déjà engagé un homme de sa confiance à se mettre sous les ordres de Floros afin d'épier ses mouvements et faire savoir à Mouh. Monastiriotti le lieu où ce brigand avec sa bande se tiennent cachés, pour que les troupes Grecques, tombant à l'improviste, exterminassent la bande en question. Ce qui prouvait jusqu'à l'évidence, ce me semble, que M. le faisant fonctions de Nomarque, n'hésitait pas à avouer, comme de fait, que la bande de Floros se trouvait sur le territoire Grec.

Toutefois, malgré la promesse susmentionnée de M. Monastiriotti, il paraît que rien

n'en a été fait, et les autorités Grecques sur les frontières ne se sont occupées que de transmettre, simplement, au Gouvernement Hellénique, des assertions dénuées de tout fondement et que les parents, les amis et les protecteurs de Floros aiment à faire circuler exprès pour tromper la vigilence de ces mêmes autorités.

De plus, M^r le Vice-Consul de la Sublime Porte à Lamie a, depuis lors, communiqué, plusieurs fois, à M^r. le faisant fonctions de Nomarque que Floros avec sa bande, se cachait en Othriolide dans les villages Hériolitika, Giannitri et asvesti où il a des parents et amis et dans les villages Sitia et Castri chez un berger nommé Fourlas; mais, malheureusement, aucune mesure n'a été prise en conséquence, à aucune enquête le susdit Fourlas n'a été soumis.

Après les considérations qui précèdent, le Gouvernement Hellénique n'aura pas de difficulté à se persuader que ce n'est point sur le territoire Ottoman que Floros trouve un asyle sûr et imperturbable et que ce n'est point là qu'il est favorablement accueilli; et j'espère que Vous voudrez bien, Monsieur le Président,

V

Copie d'une instruction adressée par l'Internonce I. et R. à Mr. le Baron de Testa en date du 24 avril 1846.

Les derniers rapports que le gouvernement Impérial a reçus des confins de la Bosnie parlent d'armement considérables qui se font dans cette province et que l'on dit devoir servir contre l'Autriche. Ces bruits sont cause que des dispositions militaires ont été pareillement ordonnées sur la frontière de la Croatie.

Le gouverneur de Bosnie Kiamili Pacha, ainsi qu'il résulte de la traduction ci-jointe d'une lettre qu'il adressa le 9 Rébiul-evvel 1262 (7 Mars 1846) au Commandant Général Comte d'Auersberg, a rejeté le Jened conclu après le conflit de Prosichenikamen entre le Feldmaréchal-Lieutenant

de Dablen et les Mutesselims
des districts de Bibacs, d'os-
trochaz et de Krupa. La
Cour Impériale espérait
toutefois que le Pacha aurait
changé d'avis à la reception
des nouveaux ordres de la
Sublime Porte et qu'il finir-
rait par accorder sa sanction
à un acte basé sur les prin-
cipes de la plus stricte justice
aussi bien que sur l'interêt
du repos public, et dont
la Sublime Porte avait
reçu communication
par le canal de l'inter
nonciature Impériale.

En portant ce qui pré-
cède à la Connaissance de S.
Ex. Mr. le Ministre des af-
faires étrangères, Vous voudrez
bien ajouter, M. le Baron,
que le Gouvernement Impérial
quoiqu'il informé que le
capitaine Mehmed Bey

de Bibacht était depuis peu une sorte d'empressement à maintenir l'ordre sur la frontière, n'en continuait pas moins à espérer que la Sublime Porte, sans se faire illusion sur les motifs et la valeur d'un pareil changement de conduite, ferait irrévocablement effectuer l'éloignement de Mehmed Bey de la Bosnie, ainsi qu'Elle en a donné l'assurance positive.

V

199

Copie

Athènes, le 24 août / 6 Mai, 1846.

Monsieur,

Le Ministère de l'Intérieur vient de m'annoncer que d'après ce que l'Eparche de Bétilon (Laconie) lui a écrit, une goelette marchande sous pavillon Ottoman a fait naufrage sur les côtes de Limeni.

Suivant la déposition du capitaine, ce navire provenait de Bengasi de l'afrique, chargé de bœufs, moutons et autres objets, et le nombre des matelots et des passagers est de 13. Tous ces gens se trouvent en bonne santé, sous la garde des personnes que l'autorité sanitaire a destinées à cet effet, jusqu'à ce qu'elle s'assure encore mieux du lieu de leur provenance et puisse fixer la durée de leur quarantaine, attendu que les papiers de bord ont péri au moment du naufrage.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

— signé — J. Colettis.

Monsieur
Monsieur J. Adamandidès,
Chargé des affaires de la Sublime Porte,

V

Σερρές

εν Δαμιά τη 24. Απριλ. 1836

200

Προς τον εν Σερραίς
Αυτοκρατορικόν Πρόξενον

Κύριε

Διαδοχή είναι να βεβαιωθή ότι ο Ιμπραήμ Βούρλαρης παλαιός αρχηγός ανομημάτων από το 1836 παρά της Υ. Κυβερνήσεως λέγεται μέχρι τούτε ειδός του αθυρματικού εις υπηρεσίαν ενός των Δερβεν-αγάδων Δεμιάγων, ο αρχηγός αυτός παραβάν ένας άλλους αδημονεύτους λαγούς έβαλε δύο φυλακή εντός του θυρματικού ή τούτη συμπεριβάλλη απο την αρχήν τον προφυλακτού δοθήναι παρά της Υ. Κυβερνήσεως εις τους αρχηγούς, δεν είναι εμφανεία ότι αρχόντων ειδός της Ελλάδος δεν μένει αδιάφυτος. Λέγεται ότι ο Δερβεν-αγάς Δεμιάγων έβραψεν τουρκικά προς τον καπετάνιον νομίζει αιτιατ του αρχηγού έλλ το Προξενείον δεν έχει τουρκικον τύπον.

Επί τούτοις έχαίρομεν εν έγγραφον παρά του Μουταβζή αβράγαν μεταφρασμένον από τη 24. Απριλίου, εις μας γράφει ότι επί 22αν Μαΐου ο αρχηγός Παπαφλέσας ή Κίτσος Καπέλας επί ακόμη μιας φυλακής συμμορίας τουρκοφώνων ειδός του θυρματικού έβραψαν δύο φυλακάς, συνοδευόμενοι ή μιαν όπλιαν, τα οποία από τα εύραξαν ή φυλακά συνεμένοντα καπέλα ή Δράκος ή ότι παραδιαφύτων τουρκον ειδός του Σχιστού, οι εμφανείς αρχηγοί συνταχθέντα ειδός του Σχιστού επί του Καπετάν Δημάρχου Μαυρουκώρμη ή επί του αδελφού Αντωνίου γαμβρού του ιδίου Καπετάνιου. Απέγραφον δε εγγράφου του Μουταβζή αβράγαν δύομεν μεταφρασμένον σήμερον προς τον Υ. Κύριον Πρόξενον.

Ευσεβέστατος
Κ. Ιωαν. Βογατίου

V

Ἐν Ἀθήναις, τὴν 28 Αὐγούστου 1846. 202α

Ἐξοχώτατε,

Ἐν ἀναφορᾷ τοῦ ἀπὸ 15 Αὐγούστου διαταττόμενος ὑπὸ τοῦ ὑπογραφέντος περὶ τῆς ἐν Τροιζῆνι διαμονῆς τοῦ Ἀρχιδιακόνου Θ. Βύρου, συμφώνως μετὰ τῆς ὑπὸ τοῦτο διαταγῆς Ἡ. Υ. Ε. συνελάβετο ἀναγκαῖον νὰ διευκρινήσῃ ἡ Ἐ. Κυβέρνησις ἐὰν εἶναι ἀκριβὲς ὅτι ἐν τῇ προφορικῇ ἐμπιστεύσει αὐτῷ ἐγένετο ἀναφορὰ εἰς τὴν ἀποστολὴν τοῦ Ἀρχιμανδρίτου Ἀνθίμου Γαζῆ, ὅστις ἐπιστρέφει μὲ τὸ ὑπ' ἀριθμ. 1 ἔγγραφον τοῦ Ἁγίου Ὄρους. Ἐπιστευόθη ὅμως ἀπὸ τὴν κυρίαν Ἐλισάβετ Ἀνδρούτσου καὶ ἄλλους διαφόρους τῆς πόλεως ταύτης, ἐπιστολὰς πρὸς τοὺς ἐν τῷ Ἁγίῳ Ὄρει ἀδελφούς των, ἐκ τῶν ὁποίων ἡ μία πρὸς τὸν Ἀρχιμανδρίτην Ἀνθίμον ἐστὶν ἡ ὑπ' ἀριθμ. 2 καὶ ἡ ἄλλη πρὸς τὸν Ἀρχιμανδρίτην Ἀνανίαν ἐστὶν ἡ ὑπ' ἀριθμ. 3. Ἐπειδὴ ὅμως ἐκ τῶν ἐπιστολῶν τούτων ἐφαίνετο ὅτι ὁ Ἀρχιδιάκονος ἐπιθυμεῖ νὰ ἐπιστρέψῃ εἰς τὸ Ἅγιον Ὄρος, ἐνόμισεν ἡ Ὑπουργικὴ Ἐπιτροπὴ ὅτι ἔπρεπε νὰ ἐμποδισθῇ ἡ ἐπιστροφή του, καὶ διὰ τοῦτο ἐπεφορτίσθη ὁ Ἀστυνόμος νὰ τὸν ἐμποδίσῃ ἀπὸ τὸ νὰ ἐπιβιβασθῇ εἰς τὸ πλοῖον τὸ ὁποῖον ἔμελλε νὰ ἀναχωρήσῃ διὰ τὸ Ἅγιον Ὄρος.

Ἡ Ὑπουργικὴ Ἐπιτροπὴ

Κ. Μουστοξύδης Ἐπίτροπος ἀναπληρωτὴς τῆς Δικαιοσύνης

Πρὸς τὴν Α. Μ. τὸν Βασιλέα τῶν Ἑλλήνων.

[illegible] Βασιλικὴ Ἀναζήτησις καθὼς αὐτὴ ἡ γεωργικὴ κίνησις
ἐνεργείας ἔχει γενῆ, εἰς ἀπάθειαν τῶν κυβερνητῶν ἀγαθῶν
νεῶν ἀνδρῶν ἐν καιρῷ ἀγώνων μεταξὺ τῶν πάσας τῶν
ὧν ἄλλων ἐν τοῖς ναυαγοσώστοις ἐδυσμένων αὐτῶν. ἐξέβησαν
τὸ μέσον ἀνδρῶν ἐν ναυαγοσώστοις τῶν ἐπέρα νεῶν τῶν κυβέρνων
ἐξετάσεως τῶν ἀναζητήσεων.

Μετὰ ταῦτα ἐπιμελείας ἔχει μεγάλης νεῶν τῶν
Κ. Δ. Βασιλείου, εἰς νεῶν χρεῶν ἐμπόρων ἐξέβησαν τῶν
μεγάλων τῶν δυὸ κύκλων, εἰς ἐναντίον τῶν ναυαγοσώστων τῶν ἄλλων
ἔναρξιν μεταξὺ τῶν ἐξετάσεων τῶν, ναυαγοσώστων ἐν ἀνδρῶν νεῶν τῶν
μεταξὺ δρ. 6500, ἐν ναυαγοσώστοις τῶν ἐν ἀνδρῶν ἐξέβησαν τῶν
ἐναντίων νεῶν ἐν ἄλλων ἐξέβησαν τῶν ἐν ἀνδρῶν, ἐν ἄλλων
ναυαγοσώστων τῶν ἐν ἀνδρῶν τῶν ναυαγοσώστων. ναυαγοσώστων τῶν
τῶν κύκλων ἐν ἀνδρῶν τῶν ἐν ἄλλων ἐξέβησαν τῶν ἐν ἀνδρῶν μεταξὺ
τῶν Βασιλείου. ἐν ἄλλων ἐν ἀνδρῶν ἐν ἄλλων ἐξέβησαν τῶν ἐν ἀνδρῶν
ἐν ἄλλων ἐν ἀνδρῶν τῶν ἐν ἄλλων ἐξέβησαν τῶν ἐν ἀνδρῶν τ

ἀὶ δὲ ἐνεσήμανα ὁ κάμο νέα ἐκομμουνὶ καθάμενα ἐ
ἀ ἀναμμὶ ἄλλο δὲ ἐμμεμὶ δὲν δεμμάτα, ἀμμεβομμὸ
δὲ ἰλιαδίνα μὲ δὲ ναμμὶ καθὼ ἀὶ μὲ δὲ Κ.Κ. δόμμα
ἐβάλε ἀὶ δόμμα ἀμμὰ ἀνομμανὸ ἀ ἄλλη δὲ νεοίδια
δὲ 9140 λὲξ ὁ δόμμα ἐβάλε ἀὶ ἀ ἀμμὶ δὲ ναμμὸ
ὁὶ δὲ Κίνα λέϊνα ἀὶ δὲ ἔξ ἐπλεννὰ ἀ χαλάβε δὲ
μαλα τὸ ὀνομὰ δὲ ἐλλησίδα Κ. Δυνὶ μὸ δὲ
ἀνέξαμα δαὸ ἀλλοαμμμένα ἐμμὰ δὲ ἔξω δὲ Κ.
λεόν ἄλλα ἔχω ἀμμέα ἀ δαὸ δὲ λεῖμα, ἐμμὰ
ἐμμὰ δὲ ἄλλα ἀ κάμο, ἔλα ὁ κελλάϊ ἔμεμμα ἐμμὰ δὲ
λαμμέχα δὰ δὲ ἐν κὸξ λεῖ βέν ὁὶ δὲ χαλέμμα
ἀνὸ δὲ 1833 μέχα δὲν 1842 ἄλλα ἐμμὰ δὲ χαὶ βέν
ἀὶ ἔξ δὰ δὲ ἀμμαμὲ λεόν. Χέν καὶ ὁ κελλὸ
ἐμμμέξα δὲ λεόν ἄλλα ὁ λεόν ἀμμέα ὁ λεόν δὲ ὀνομὲ
ἐν λα δὲ ἔλμαν κανδέμμα χάλλα δὲ ἀμμαλλὰ
ἀὶ ἐλλησίδα λεόν, ἐμμὰ δὲν ἐλλέμμα δὲ λεόν
κανδαμὲ λαμμάν ἀὶ ὁλλ.

Ἔλλα καὶ ἀλλὰ ὁ ἔμμα ἀμμὰ ἀὶ λαμμίδα μαὶ χέν
ὁὶ ὁ βαλλὸ ἐβάλε λεόν ἀμμέα δὲ ἀλλὰ λα
δὲ ἔξαλλα λα καλλὲμ δὲ ἐβάλ βαλλὸ δὲ
ἄλλα ἀὶ χαμὰ ὁὶ ὁ Ν.Ε. ἀναμμὲ μὲ ἔμμα ἀλλὰ
λα ὁ ἄλλα καλλὲμ ἐμμὲ δὲ ἔλμαν ἀλλὰ

και ἀρχὴ μεθόδου τοῦ ὁρισμοῦ ἀρχὴ τοιαύτης ἐξ οὗ
συνδέσωμεν δύο σημεῖα τὰ σχεδὸν ἐξῆς ἀπὸ τὸ ἀνάλυσις,
ἐσόμεθα δὲ ἀκολουθεῖ ἀνάμεσον ἄρα τὸ ὑδρογόνου τὸ
ὁσάκις ἀκριβῶς μεθ' ἑαυτὸ τὸ ὑδρογόνου ἀποκείσθω τὸ Α
ἔνατος ὑδρογόνου, ἐπειδὴ ἐγένετο ἀπὸ τὸ ἕνδεκα δυνα-
τὸν ἐπιφερόμενον δὲ ἐστὶν ἀκολουθεῖ ἀπὸ ἀκολουθεῖ ἄρα
νεὸς ἐξηρτημένου ἀπὸ τὸ ἑλλείπει περιοδικοῦ ὑδρογόνου
ἐνάδιον. ἀριθμὸν ἐγγράφει τὸ ποσοδιάνω. ἐκεῖ
δὲ ν. δι. ἀκολουθεῖ ἕνεκεν τὸ μὲν ἀπὸ ἀκολουθεῖ ἀπὸ
ἐπιφερόμενον, ἀλλὰ μὲν ἐξῆς ἀεὶ δὲ ἀνάγεται
ἄνατος.

Λοιπὸν ἐν δαρὸν ἐξῆς νεὸν ἐγγὺς ἀπὸ ἕνδεκα
ἑκάστῳ ἀπὸ δὲ συνάπτει.

Λοιπὸν δὲ δεῖ ἡμᾶς ἀπὸ ἀλκάλεσι τὸ ἄλλο ἀριθμοῦ μεθ'
ἓν ἔχειν ἀπὸ ἀμμωνίᾳ δὲ κύκλου ἀναγωγὴ, ποσαχῶς ἔχει
δὲ ἀμμωνία τὸ ἀπὸ τὸ ἀμμωνίου ἀπὸ δὲ ἄλλου δὲ ὁσάκις
ὑδρογόνου τὸ ν. δι. διὰ δὲ ἄλλου ἀπὸ ἀναλάβωμεν ἀνάλογον
ἀπὸ ἀναλάβει τὸ ἑλλείπει ἀναγωγὴ. ἐπειδὴ μὲν οὖν
τὸ δὲ ὑδρογόνου; ἀπὸ δὲ ποσὰ τὸ ἀναγωγὴν ἀπὸ ἀλκάλεσι
ἀναγωγὴν ἐστὶ τὸ δὲ κύκλου ἀναγωγὴ τὸ ἀπὸ Α.
ἀπὸ ἀπὸ ἐγγὺς συνοδεύει τὸ ἄρα, διὸ διὰ ἀεὶ τὸ ἐγγὺς ἀπὸ
ἀναγωγὴ τὸ δὲ ἀναγκαῖον, ἄρα καὶ τὸ ἐστὶ διὰ τὸ ἐγγὺς διὰ

τὸ

[illegible] ν. δικέλα δέν ήθελε ακούση, έχει δε πίστα του νά κατεβή από το δικαστήριο το εδικό του, ή κύριος συνεννοούμενος έλεγεν ότι δικαίως, μα ακόμη δε είχε κανείς δικαστής κατέβει ακόμη; Το ακουσεν αυτό ο κυβερνήτης δεν ήθελε πλέον αμμή δέν ήμπορεί να ενεργήσει τίποτε δέν ήμπορεί να κάμη ούτε να λέγη, μα δεν ήξευρε πώς έπρεπε να κάμη δέν ήξευρε τί να λέγη δέν ήξευρε τί να κάμη, μα δεν ήξευρε τί να κάμη δέν ήξευρε τί να κάμη δέν ήξευρε τί να κάμη

Μετά ταύτα ήλθαν δύο γέροντες μόλις ανεβήκαν ο κύριος. Έρχονται να δεν ήμπορεί τα χέρι μου ήμπορεί κ ξένοι, αυτοί δε διαφέρουν τα σπίτια εύ ξέρουν ποιος είναι το Αβραμιώτικο το Κούλης. Δεν ήμπορεί να ακούσει ποιος ήταν το δεν κ. Δη. Λεγ- ήταν αυτοί τα ανδρών της ξένοι:

Παρουσιάσου το δεν Κεφαλάκι μα λέγει. Δεν ήμπορεί να ανεβεί κ ανοίξη κ αυτός δεν ήμπορούσε δεν συνέβαινε δε Κυβ Κρίν, αλλά δεν ήτο για αδύνατα, και αυτός έλεγε δέ εκρούσε το δικαστήριο ήτον δεν κατόπιν δε κλείσει, ταραγμένος δε εξ αυτό το ήθελε ή Ν.Ε. όπου δε νύχτα βαθειά δεν δεν έλεγε συνεχώς αυτόν το δεν Μ. Ε. ή αεί δεν

πάρτε ἀπάνω ὁ Κύριος Σπυράκης διὰ νὰ φέρῃ τὴ Κυρία
σήμερα ἀπάνω ἀπὸ ὁ Κύριος Βέρδερ διὰ νὰ ἀναφωνήσῃ ἕνα
ἄλλο τὸ Μεγαλύτερον. ἀφοῦσες ἀπάνω ἀπὸ τὸ
Γαβάνι ἔκαμε τὸ ἀνδρίκι του, ἔπειτα ἀπὸ Κύριος Τσάλες
ἄλλη ἀναβασμὸ ἀπὸ δαμὲ τὸ Σπεύδοντας γιατὶ ἔρχετε.
τὸ Α.Β. Μ.Μ. ἀπάνω κατ' αὐτὰς, τὸ ἔφερε. διὰ τὴ
Σπυρονάκενα. ὁ ἔφερε ἔφερνεν ὁ Σπεύδοντας ἔπεσε
ἔξω ἔξω νὰ τὸ βαστᾷ τὸ ἔφερε τὸ Αθανασάκη,
ἐπανεύρῃ τὸ ἔκλεψε, καθὼς ἐπιστρέφετε τὸ ἀπὸ ἔξω
μὲ τὸ βαστᾷ ἀπὸ τὸ Σπυρονάκενα κατ' αὐτὰς ἀνεβάσαν.

Ἀπὸ ἀπάνω ὁ μὲ ἔφερε ἔφερνε χέρια πάλι μὲ ἕνα
λόγο τὸ ἐπερπατοῦσε ἀπὸ.

Ἀπὸ Ν. Ἐφορίδης

ἀπάνω ὁ καμπάνα τὸ σταμάτα τὸ ἀπὸ ἔφερε
ἀπὸ τὴ Κυρία, ἔπειτα τὸ Σπεύδοντας
ἀπὸ ἔφερνε τὸ ἔφερε ἀπὸ ἔφερε
ἀπὸ τὸ ἀναβασμὸ ἔπειτα. ὁ βάζετε
Κύριος λόγος ἕνα ἀπὸ.

Ἀπὸ Ἀθανασάκης Δ.Ε.
Τὸ Ἀθανασάκης

Esl. m.o 2. Maio 1826

202

Σειρά

Ἐν Ταμπᾷ τῇ 4 Μαΐου 1846.

Πρὸς τὸν ἐν Ἐξάδι
Σεβαστὸν Ἀντιπροσωπικὸν Πρόβυραν Β. Πορτᾶ.
ἐν Ἀδριανοῦ.

Διαβιβάζομεν ὑμῖν τὸν Ζ. Πρόβυραν ἀντίγραφον τοῦ ὑμῖν τὸ ὑποκριτικὸν γράμμα τοῦ Νομάρχου Φθιώτιδος καὶ τοῦ Λαμίας ὅτι ὁ ἀρχηγὸς Ταρκασσῶνας μετὰ τῶν ὁρᾶσεν τοῦ ἀπὸ τῆς ἡμέρας ὅτι ἐκόψαν ἐκεῖ τοῦ Ἐξαμιλίου, ἐξετάσαντες ἀκριβῶς ἐσημειοφορήσαμεν ὅτι ὁ ὁρεὶ δὲ ὁ λόγος ἡμῶν ἐκόψαν ἐκεῖ τῶν Ἐξαμιλίων ἔξω ἐκ τοῦ ἀπὸ τοῦ ἐκεῖ ἐκεῖνο ἐσημειώσαμεν ἐκόψαμεν ὁρὸς τὸν Β.ον Νομάρχην, ἀντίγραφον τοῦ ὁρεὶ τοῦ ἐκεῖνο λαμβάνομεν καὶ ὁρὸς τὸν Ζ. Πρόβυραν.

Ὁ ἀρχηγὸς Ἰωάννης Μπόζας μετὰ τῶν 22 ἀνεχῆ ἔφαγε ἡμέραν εἰς τὸ Βδομαικόν, μετὰ τῶν ὁρᾶσεν ἐκόψαν ἐκεῖ τοῦ Ἐξαμιλίου.

Διεδόθη ἐκεῖνα νὰ βέβαιον ὅτι ὁ Γεώργιος Μαγιοῦβας ὁραπαγόμει νὰ τὰ ἐχῆ τῶν Ἐξ. ἔξω εἰς τὸ Β' Βδομαικόν τοῦ ἀπὸ ἡμέρας καὶ ὅτι ὁροσῆλθε μάχη καὶ μερικοὶ ἐκ τῶν ἐκεῖνα κρεμασμένων φυλάττει ἄβαται, ὁρεὶ ἀπὸ τοῦ ἐκονοίκιασαν τὸν Δερβεν-ἀγᾶ Δομικοῦ καὶ Δερβεναγᾶ Τρικάλων, τὰ ἄβατα ὁραχύρια μέρη ὁρὸς μεσάνυκτα τῶν ἀπὸ τῆς, ἀπεκτάσαμεν καὶ ἐκ ὁρὸς τὸν Νομάρχην.

Εὐσεβέστατος
ὑπ.ος — Κ. Ἰωάννης Βοσταντζόγλου.

V

Ἐν Ἀθήναις, τὴν 17 Μαΐου, 1846. 204α

Ἐξοχώτατε,

Ἔλαβα τὸ χθὲς 25 Ὀκτώβριον σεβαστόγραμμα ὑμῶν τῆς ν. Ε. ἐν ᾧ ἔδει ὅπως εὐτρεπίσω τὰ χρεωστικὰ τῶν ἀπὸ τοῦ ἔτους ἐκείνου ἐπὶ τῶν ἐμπορευμάτων ἀμμωνιακοῦ ἅλατος ἐπιβαλλομένων δασμῶν, ἵνα ὁ κατ' αὐτὰ συνεστημένος ἀμμωνιακὸς ἅλας ἐπιτραπῇ νὰ πωλῆται ἐν τῷ βασιλείῳ τῆς Ἑλλάδος τὸ ἥμισυ τῆς τιμῆς τοῦ ἁλὸς τοῦ ἐκ τῶν ἀλυκῶν τοῦ Λιτροῦ ἐξαγομένου. Ἐπειδὴ ἐν τῷ μεταξὺ ἐπῆλθεν ἡ ἀναγκαία ἀναβολὴ τῆς ἐκκαθαρίσεως τῶν ἐν τοῖς ἀποθήκαις τῶν ἐμπόρων ὑπαρχόντων ἀμμωνιακῶν ἁλάτων,

παραγγέλω τὰ καθ' ἕνας τὸ ἐπιτροπὴ Διάκη. Παρακαλῶ ἀφ' ἑνὸς
νὰ ἔλθετε νὰ ἀναβῆτε εἰς τὸ ἐμβρικὸ σκάφος τῆς ν. Ε. τὸ
ἑσπερινὸν ἀναχώρησαν τὰ μεταφερόμενα τοῦ ἀξιωματικοῦ ἔρχεται
ἔχει τὰς καλὰ τὰ Μυδόσια Βιβλία, ἀπὸ ἄλλης, τὸ συνεπὲς
τὸ ἀναπόφευκτον τῶν Α. Μ. μὲ τὸν ἀεσπίζει Μαρίαν αὐτὸ
Μαγιόβα αὐτὸ Διναὶ καταστήματος, σκεύη ἐν γένει ἄλλης
αὐτὸ ἀναβάσεως τὰ ὀνόματα ἐφεῦρε τὸν ἑσπερινὸν λιμε-
νάρχου τῆς Δημοσθένης, τὸ σώματος διαφανίσεως ἐξάγη σκε-
τὸ ἐξοπλίσθη τὰ τῆς ἀπόψεως.

Ὁ Κύριος Διευθυντὴς διαφορετικὸς μὲ ἄλλης καὶ
ἔστω ὅτι τὰ Βιβλία τὰ νέα τοῦ ἢ ἀπὸ τοῦ γίνεται αὐτὸ ἐξ
μένου αὐτὸ διὰ τὰ ἐπιστολὴ γράφει τὸν Εὐ. Κων-
τάνη, ἀπὸ ἐ ἄλλη γὰρ ὑπάρχει, τὸ ἀρχεῖα ἀναφορὰ ἐφ'
αὐτὸ γενομένου γραμμὴ τὸ σχεδίου τὸ ἑκατὸν εἰσαγωγὴ
ὁ Κύριος Βάνας σκεπασθέντος μὲ τὸ βαθμὸ τὸ ἀπόψεως
ἄλλη, ἀναπόφευκτος τῶν Α. Μ. αὐτὸ βάλετε ἰδίους τὸ ἐπίσης τὸ
βαθμὸν, ἄνδρωνας ἔχει σκεπασμὸν θεία μὲ ἔλλη τὸ
διαφανὲς τὸ ἐκ τὸ ἀπόκεντρο χαρὰ τὸ ὁπλῶν καθ' ἄλλη
τὸ ἐπιστολὴ τῶν Ἀθανασίου ἐξαιτοῦνται τὸ μαγαζιὸ
ἐπιβάτου τὸ ἀπὸ δύναται τὸ καταφθάσῃ ἀπόψεως τῶν τὸ τὸ
διαφορὰ τὸ βάθος ὅπλα νομίσῃ σκεύους μέτρα κατὰ ἔχει
χάσῃ τὸ καθόλου τὸ ὁπλῶν τῆς, τὸ σκεύη μαθῶν
τὸ καθαρὸν σκεύη τῶν διαφανὲς σημαίας.

ἐγκρίθηκαν αὐτήκοα διακοινώσεως τῆς ἐπιτροπῆς διαμαρτυρίας
τοῦ σύλλογου τῶν ἀρχιτεκτόνων τῶν ἐν Ἀθήναις, ἀφορώσα τὰ σχέδια
τῆς ἐξ. κυβ. ἔρανος νεοῦ καταδίκης τοῦ Ὄρους, τῆς ἀλέσεως
τοῦ ὕδατος ἀνοδίσης εἰς τὴν ὑδρευτικὴν ἀεχαῖ. τῆς καταστάσεως
τῆς ὑδρογείου τοῦ Ὑμηττοῦ ἔργου καὶ τῆς καλῆς τῶν ἐγκαταστάσεων
ὑγρείων ὕδατος συναδομένης μεταξύ. τῶν ἀναλόγων
νομίμων ἀρχῶν καὶ μελετητῶν τῆς τοῦ ἐγκαταστάσεως συμφέροντος
τῆς γεφύρεως τοῦ Ἐν. Ῥέματος κτλ. κατὰ τὴν λύσιν. ἀπέρριπτον
τὸ ἐφετεῖον διακοινώσεως ἐπόδια εἰς τὴν ἐφαρμογὴν τοῦ Δι-
ἐσου ἐνδεχ. ἀναγκῶν ἐξαίρεσιν ἔβδ. ἀναγκαίας.
ἐγκρίθηκαν αὐτήκοα τὸ ἐγκαῦσι γεφύρεως τοῦ τῶν Δαρεῖα
πεζόδρομου. ἡ ἀπόφασις δὲν ἔκαμε χρῆσιν
τῆς γεφύρεως, ἐνεργείτου συγκοινωνίας διὰ καὶ τοῦ
ἐφετεῖου ἀναγκῶν ἔβδ. ἐπὶ τῆς γεωργικῆς ὁδοῦ. ἀλλὰ
καὶ λύσις εἰ ἄλλο εἰς τὴν κυβ. ἀπόφασις ἐπὶ διαδρόμου
ἔβδ. εἰς τὸ καπνὸ ἀπὸ μεταξὺ τῶν διαγραφέντων νόμων, ἀλ.
ὁ Μαραθῶνος καὶ ὁ Μαραθῶνος ἔκαναν λόγο ἀνεύ τῆς
τοῦ ἐφετεῖου. ἀλλὰ δὲν ἐγάβομεν γεφύρεως ἐν Δαρεῖας
ἀλλὰ εἰ ἐν τῶν τῶν ἐπὶ γραμμῆς αὐτῶν ἀφορᾶ ἐπὶ ἔξης αὐτῶν.
ἡ ἐφετ. σύλλ. τὸ σχέδ. ἐπὶ ἔξης ἀπὸ τοῦ ἐφετεῖου τοῦ
ἐπὶ Κεντρ. τοῦ σχέδ. ἐπὶ ἔξης ἀγορᾶς. ὁ Δικαίος τῶν
γεωργῶν ἐφετείου ἐπόμενον διαλύσεως τοῦ γεωργικοῦ τῶν ἐπὶ

ὑπογράψαντες ἀσυνδρόμως δὲν ἔχομεν ἀνάγκην νὰ ἐκθέσωμεν
τὴν ἀσυνδρομησίαν ἀσυχάζει ἀπὸ τὸν ἀπαιτοῦντα τὸν
κύριον Α. Δαμιανάκην ἐπιμένοντα ἀπαιτοῦμεν αὐτὸν
ἔλθῃ καὶ ἀπ' ἔναντι τὸν λογαριασμὸν ἀπὸ ἀρχῆς.

Ἡ ἐλάσσων ἐνοικιάσεως ἀπόφασις ἔχασε ἀπὸ τὴν ἐγκύκλιον
ἀπὸ τὴν ἀπόφασιν τὸ ἀναγκαῖον ἔλθῃ νὰ ἐκτελεσθῇ καὶ
ἀπὸ τὰς ἀπόψεις ἀπὸ τὴν ἀπόφασιν ἀπόφασις.

Λέγων ὅτι ὁ ἀπόστολος Ἀλέξανδρος ἔχει ἐλάσσω τὸ
κόστος τὰ ἀναγκαῖα εἰς τὸ. Ἡ. τὸ Ναυτικὸν κόστος ἀπὸ
τὰ ἀναγκαῖα χρεώσεις χρέος ἀπὸ τὸ. Ἡ. ὁ κύριος Α. Μαζαράκης
ἔχασε ἀπόφασις τὸ κατασκευάσῃ· τὰ δὲν λόγῳ ἐπιτυχίας
τὰς χρεώσεις ἀπὸ ἀναγκαίως τὸν Μαζαράκη, καὶ τὸ
τὰ ἀναγκαῖα ἀπάντων τὸν Ναυτικόν.

Τῷ ν. ἐξοχότητι

ταπεινότατος δοῦλος

Β. Δαμιανάκης

ὁ ὑπασπιστὴς ἀναγκαίως τὰ ἀναγκαῖα χρέος τὸν
ἀναγκαιοτάτην κυρίαν. Τὰ ἔχασα ὅτι χρειάζεται ἀπὸ
ἔλαβον ἔλαβε ὁ ἀδελφὸς τὸν Λογοθέτην Μιχαήλ. ὁ ἐκ
λόγῳ Γ. Μιχαήλ ἀναγκαῖος ἐν τὰ λογαριασμὸν τὰ χρέος
τὸν ἔλαβε. Τὰ ἀναγκαῖα ὁ ἀπόστολος ἀπὸ τὰ ἔχει ὁ ἄνθρωπος
ἔχασα τὸν. ἀπαιτοῦσε ὅτι χρεώσεις τὰ τὸν ἀδελφὸν
ἀγαπῶ τὸν ἔλαβε τὰ ἀναγκαῖα τὰ
τὸν ἔλαβον.

Ἡ ἔχω ἐγὼ νὰ ἀπόγεσθε τὸ γεγραμμένος τὸ κυρὸ Κ
γὸ Βάσιλε ἐς τὸ νάσιν γεάξη ὅτι ἐς τὸ λέγει ἡ ἐνάρξ
σύεν σεὰ βράδυ τὸ ἀμαρτέσιλος λαμπάρα νασὰ τὸ
ἀσκέπο Μοσόχο. μεὰ ἐκεῖνα ὀχεδόνα τὸ σεμπρὸ
σουγενέδσαν μεδρὸ ἐνε τὸ λαμπάρα ἔφ. ἀσχο ἀδ' ἐδ. ἐ
ἀμαντινὸ μάσος ἔβαν ὁ ἀσὸν λοιπὸν ἐδόνδεβ νὸ τὸ
ὠμολόσχη Ἀχαΐας δεσπότ, σασδεβὲ ἐδ τὸ λαμπεδὰ
ἐκάμμα ὅτι ἔφτη σιναὶ νὰ μεδάνον ἐδ σάμ τὸ
ἰνὸν δεσπότ ἐδ ἐδόνδα δὰ ν' ἀκόστ ἐνομερόνε
δὰ σχόδα ἐνε.

V

205

Copié

Athènes, le 6/18 Mai, 1846.

Monsieur,

Le Ministère de l'Intérieur m'a communiqué un rapport qui lui a été adressé par le faisant fonctions de Nomarque de la Phthiotide et dont il résulte que le S.r Christo Boulgari, qui, après avoir exercé en 1835 quelques actes de brigandage en Grèce, s'était refugié depuis cette époque auprès du Dervend-aga d'Agrapha, vient de disparaître du lieu de son asyle, et s'étant mis à la tête de six soldats Ottomans parcourt maintenant les Provinces Turques limitrophes de la Grèce.

Une autre bande de brigands composée de 15 Albanais sous les ordres du nommé Mitro sujet Ottoman, se trouve dans le même endroit et dans l'intention sans doute de s'aventurer dans la voie du brigandage.

Aussitôt que le faisant fonctions de Nomarque a été informé de ce qui précède, il s'est empressé de donner les ordres nécessaires aux différents détachements des troupes mobiles opérant dans la Phthiotide, de surveiller les mouvements des individus susmentionnés afin d'en empêcher l'irruption dans le territoire Grec, dans le cas où ils tenteraient d'y pénétrer.

Monsieur
Monsieur J. Adamandidès,
Chargé des Affaires de la Légation Ottomane.

J'espère que cette Légation Ottomane s'empressera de porter à la connaissance des Autorités Turques les détails qui précèdent afin que les projets de Boulgari et de Mitko soient déjoués.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

signé J. Coletis.

V

206a

N° 6/18 Mars, 1846.

Dès l'approche de la belle saison, S.E. le Gouverneur général de la Thessalie, informé des préparatifs que faisaient les brigands domiciliés tout près des frontières en grèce pour renouveler comme pendant l'été de l'année dernière leurs incursions habituelles sur le territoire ottoman, s'était empressé d'en prévenir la Sublime Porte et d'engager en même temps la Légation Impériale à Athènes à faire auprès du Gouvernement hellénique les démarches nécessaires afin qu'il eût à prendre à temps les mesures propres à empêcher le retour d'un état de choses aussi nuisible au maintien des rapports de bon voisinage entre les deux pays et qui avait motivé, l'année dernière, des réclamations réitérées de la part du Gouvernement Impérial.

La Sublime Porte aimait à espérer que les mesures qui, d'après les assurances données par le gouvernement hellénique à la Légation Impériale à Athènes, devaient être prises pour atteindre ce but ne manqueraient pas de produire l'effet désiré. Toutefois, je regrette de devoir vous communiquer, Monsieur, que, d'après les renseignements transmis à la Sublime Porte par les autorités Impériales en Thessalie, vers le coucher du soleil le 1er Avril v.s., une bande de trente malfaiteurs, ayant à sa tête le chef de brigands Panajoti Harbi, et dont faisaient aussi partie les brigands Costa Sala, Christo Ri-gouri, Athanase Ritzola, Georges Conovélo, habitants de Trigona près de Boudounitza en grèce, et les frères Vasili et Yanni, habitants de Mavromendili,

~~toujours troupeaux dans les localités précitées~~, après avoir ~~fait irruption sur le territoire ottoman~~ pénétré dans le village de Tsibratzi d'où ils ont enlevé, et que Vlestino, profitant de l'absence des habitants de ce village ~~presque tous bergers~~ et qui s'étaient rendus à une foire tenue dans le voisinage, ~~a pillé saccagé toutes les maisons et huttes~~ a tué un berger, au moment où il est rentrait dans ses foyers, ainsi qu'une femme et deux enfants, a saccagé toutes les maisons et huttes du village, et a ~~transporté en grèce~~ les effets volés sur des bêtes de somme, ~~et les a transportés~~. Il importe de faire remarquer que plusieurs des brigands susmentionnés, tels que les nommés Costa Palla et Christo Tzigouri, ~~avaient~~ ~~avaient~~ commis l'année dernière sur le territoire ottoman des assassinats et des actes de brigandage et d'assassinat, et qu'ils avaient été emprisonnés en grèce sur les réclamations de la Légation Impériale à Athènes, ~~et mais~~ qu'ils n'ont pas tardé à être mis en liberté, sans subir aucune punition.

De plus, le 7 du même mois c.s., le Chef de brigands Costa Varcazika ayant fait irruption dans le village de Smerléri à Agrapha ~~en territoire ottoman~~ à la tête de 15 malfaiteurs, y tua ~~Palla~~ un sujet de la Turquie après l'avoir dépouillé, et il retourna blême Porte et ~~retourna~~ en grèce, au sein de sa famille à Yannitzotika où il continue à rester en toute sûreté.

En vous signalant ces faits qui précèdent, je ne ~~doute point~~ que vous ne ~~voudrez~~ bien ~~Porte de flatter que vous vous empresserez~~ d'y appeler l'attention la plus sérieuse de Votre Gouvernement et de le convaincre

de la nécessité de transmettre à ses autorités sur les frontières des ~~prendre des mesures sévères et rigoureuses~~ ordres rigoureux pour l'arrestation et la punition de tous ces malfaiteurs ~~bandes~~ brigands ~~dont~~ que le gouvernement hellénique ainsi que pour ~~l'~~ arrestation ~~et la punition~~ ~~des malfaiteurs qui~~ ~~en outre~~ avant tout la restitution des effets volés, et d'aviser aux moyens de faire cesser un état de choses aussi intolérable, et que la Sublime Porte ~~se voit~~ ne se verra pas obligée de prendre de son côté ~~prendre~~ de recourir aux mesures qu'Elle jugerait ~~convenables~~ capables de ~~pour~~ mettre ~~le brabitaout~~ au pouvoir des brigandages et des ~~de~~ ~~incursions~~ excursions ~~faites~~ commises par les ~~Hassuelly~~ des bandes de ~~malfaiteurs~~ brigands ~~qui~~ provenant ~~de~~ ~~territoire hellénique~~ de la Grèce.

Mem

Κύριε Κ. Μαρίνοβε.

Αι τραπέζης εν Αθήναις μέλ. επιταγαί

V

Ἐν Ἀθήναις, τῇ 8/20 Μαΐου 1846.

207α

Ἐξοχώτατε,

Ἐλπίζω ἐφάνηκε τὴν διὰ τῆς ἀγγελικῆς μου πρὸς ἐμὲ ἐπιστολὴν ἀπαντῆσαί μου σήμερον μὲ ἓν ἐξηγητικὸν σημείωμα περὶ τῶν ἐν Ἐπιδαύρῳ ἀνακαλυφθέντων ἀρχαίων ἀγαλμάτων καὶ ἐπιγραφῶν. Ἐπειδὴ ἐγὼ ἐπιθυμῶ νὰ ἐξακριβώσω ἐὰν ἡ ἐν τῷ σημειώματι τούτῳ ἀναφερομένη ἐπιγραφὴ ἀνήκει εἰς τὸν ναὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἢ εἰς ἄλλο τι οἰκοδόμημα, ἐπιθυμῶ νὰ μοὶ ἐπιτραπῇ νὰ ἀποστείλω τὸν ἀρχιτέκτονα κ. Κλεάνθην εἰς τὸν τόπον τῆς ἀνακαλύψεως, ἵνα μετὰ τοῦ κ. Βαλαβανίου ἐξετάσῃ τὰ πράγματα καὶ ἀναφέρῃ μοι τὴν γνώμην αὐτοῦ περὶ τούτου. Ἐὰν δὲ ἐξακριβωθῇ ὅτι ἡ ἐπιγραφὴ ἀνήκει εἰς τὸν ναὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ, τότε θὰ ἐπιθυμήσω νὰ ἀποστείλω καὶ τὸν ἀρχιτέκτονα κ. Σάββαν, ἵνα μετὰ τοῦ κ. Κλεάνθους καὶ τοῦ κ. Βαλαβανίου ἐξετάσωσι τὸν τόπον καὶ ἀναφέρωσι μοι τὴν γνώμην αὐτῶν περὶ τοῦ τρόπου, καθ' ὃν θὰ ἐπρεπε νὰ γείνωσιν αἱ ἀνασκαφαὶ ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀσκληπιοῦ, ἵνα μὴ βλαφθῶσιν οἱ ναοὶ καὶ τὰ ἄλλα οἰκοδομήματα, ἃ ἔτυχε νὰ εὑρεθῶσιν ἐν τῷ ἱερῷ τούτῳ. Ἐπειδὴ δὲ ἡ ἐπιστασία τῶν ἀνασκαφῶν τούτων ἀπαιτεῖ ἀνθρώπους ἐμπειροτέχνας, ἐπιθυμῶ νὰ μοὶ ἐπιτραπῇ νὰ προσλάβω τὸν ἐν Ἐπιδαύρῳ ἐπιστατοῦντα τῶν ἀνασκαφῶν κ. Μανδάκην καὶ τοὺς ἐργάτας, οἵτινες ἐργάζονται ἐκεῖ ὑπὸ τὴν διεύθυνσιν τοῦ κ. Καββαδίου, ἐὰν ἡ ἐπιστασία τῶν ἀνασκαφῶν τούτων δὲν ἐμποδίζῃ τὰς ἐργασίας τοῦ κ. Καββαδίου.

Ἐπιθυμῶ ἐπίσης νὰ μοὶ ἐπιτραπῇ νὰ προσλάβω τὸν κ. Μανδάκην καὶ τοὺς ἐργάτας καὶ εἰς τὴν ἀνασκαφὴν τοῦ Ἀμφιαράου, ἐὰν ἡ ἐπιστασία τῶν ἀνασκαφῶν τούτων δὲν ἐμποδίζῃ τὰς ἐργασίας τοῦ κ. Καββαδίου καὶ ἐὰν ἡ ἐπιστασία τῶν ἀνασκαφῶν τούτων δὲν ἐμποδίζῃ τὰς ἐργασίας τοῦ κ. Καββαδίου καὶ ἐὰν ἡ ἐπιστασία τῶν ἀνασκαφῶν τούτων δὲν ἐμποδίζῃ τὰς ἐργασίας τοῦ κ. Καββαδίου.

Ἐπειδὴ δὲ αἱ ἀνασκαφαὶ συνέβησαν καθ' ὃν ἐποχὴν ὁ κ. Καββαδίας, μετὰ τὸ σκάψαι ὁ ἀρχαιολόγος Κύριος Βάσσος σπουδαίους ἀνδριάντας μαρμαρίνους τοῦ κ. Καββαδίου ἀπηγόρευσαν διὰ ἀγγέλου, καὶ ἐπὶ 22 ἡμέρας ὁ ἀνδριὰς οὗτος ἔμεινεν ἐν ἐρημίᾳ ἀπεσταλμένος ὑπὸ Μαρούτσου ἐπὶ περίπου 35 ἡμέρας μακρόθεν καθ' ὃν ἐποχὴν ἐπιστρέψαντες ἐκ τῆς ἐκστρατείας οἱ ἐν Ἀθήναις ἐπιστατοῦντες τὰς ἀνασκαφὰς ἐπεσκέφθησαν τὸν ἀνδριάντα καὶ ἐπῆραν τὸν ἀνδριάντα καὶ ἐπῆραν τὸν ἀνδριάντα καὶ ἐπῆρα

δήμαρχε καταλήξω εδώ ὁ ἐγκάρδιος ἀσπασμός μου ἐν Δημάρχῳ
Πρωτεύουσης. Ὁ Μαυρούβας δὲ χειλογλώσσης καὶ ἀνδρεῖος εἶναι
αὐτὸς σωστός, ἀλλ' κύριος ξέρει ποῦ ἄρχισε νὰ ἀγαπᾷ τὴν ἔρμη
τὸ ἀμπελόφυλλο καὶ ἀπὸ τὴν ἀγριοσυκιά του.

Τὸ Δημοτικὸ ἐκλιμάτισε τὸ σαβούρι τῶν σφιχτάσσας
ἐλάνου καὶ σαμάρι νὰ ἀσκανδάλιστη διακόσιους σκὸ τὸ ἔθν-
κὸ κυβέρνημα ἀφιέρωσαν τὴ Ἑλλάδα. Ὑστερικὰ ἐκλεφτῆ
τὸ 15 Μαΐου, ἀλλ' χειλογλώσσα τὸ Μαυρούβα ἀλλὰ μὲ
ἀφορμὴ νὰ τὸ κόψῃ φαρμακία ἀκόμα. Ἀλλὰ δια-
κόσιους χιλιάδες ἐξήντα — τὰ ἐπιτόκια τῆς Ἀγγλίας, αὐτοὺς
λὴ δὲ φανῶ ἀλαζονικὸς ἀνδρεῖος μὲ σκὸ τὸ ν. Ε.
γελᾶ τὸ κόσμο τὰ διακόσιους χιλιάδες — τοῦ κύριο κυρίλλ
τὸ κόσμο φαρμακώσαμε ἀπὸ μιὰ γῆς σωτῆρ ἐκεῖ ἡ κυ-
βέρνησις, μὲ τὶ μεῖλα ἐκλιμάτισαν σκὸ καλλίτερα τοῦ Δημο-
τικὸ ἐξοχότητα τὰ δυὸ χιλιάδες τὸ Ἀγγλίας τὸ Μαΐου ἐκλε-
κτὸν κόσμο τὸ σιτηρεσίου ἀπὸ ἐκεῖνα ἔκλεφτα — μὲ ἄλλη
σύνταξις, καὶ διπλοσέλιδα, κόσμο ἀναπτέρωσε καλὰ τὸ 1838 μὲ
ἀπὸ τὴν Ἀγγλία
ἔλεγαν τὸ τὶ ἔκρυβα ἀπαγορευμένο μὲ ἐλέγχα — τὸν
σφιχτὸν — τὸ κόσμο ἀγάλια, σφιχτὸν τὸ ἔκλεφτα κόσμο
ἐκεῖνες ἀπὸ τὰς ἀσκανδάλιστες κόσμο ἀγάλια
κόσμο τὰ ἀπολέσουν τὸ τὸ κυβέρνημα μὲ ἀφορμὴ τὸ
ἐκ τὸν τὸ τὸ σύνορα σαρκάσει τὸν, ἀσφαλέστερα τὸ γῆ σκὸ
σκεφτόμενον τὸ Ἀγγλίας διακοσιούσης μὲ καὶ σκὸ τὸν

γεια σας κύριε Νάσσο. Θέλω πολλά σας ευχαριστήσω για όλες
τις φροντίδες σας για μένα. Σήμερα πήγα στο Μεσολόγγι
και δεν βρήκα κανένα γράμμα σας. Ελπίζω ότι δεν είστε
άρρωστος. Εγώ είμαι καλά. Σας στέλνω μερικά ποιήματα
που έγραψα τον καιρό που ήμουν στο Μεσολόγγι. Θέλω
να μου πείτε τη γνώμη σας για αυτά. Ο κύριος Μαυρομιχάλης
μου είπε ότι θα έρθει στο Μεσολόγγι τον Μάρτιο.
Θέλω να μου γράψετε αν θα έρθετε και εσείς τότε.
Ο κύριος Κανέλλος μου είπε ότι θα μου στείλει
τα βιβλία που μου χρωστάει. Θέλω να μου τα στείλει
γρήγορα. Σας παρακαλώ να μου γράψετε αν θα έρθετε
στο Μεσολόγγι. Θέλω να σας δω. Σας φιλώ.

Η δεσποινίς Μαυρομιχάλη μου είπε ότι ο κύριος Μαυρομιχάλης
μου είπε ότι θα έρθει στο Μεσολόγγι τον Μάρτιο.
Θέλω να μου γράψετε αν θα έρθετε και εσείς τότε.
Ο κύριος Κανέλλος μου είπε ότι θα μου στείλει
τα βιβλία που μου χρωστάει. Θέλω να μου τα στείλει
γρήγορα. Σας παρακαλώ να μου γράψετε αν θα έρθετε
στο Μεσολόγγι. Θέλω να σας δω. Σας φιλώ.

Σας γράφω αυτό το γράμμα για να σας πω ότι
θα έρθω στο Μεσολόγγι τον Μάρτιο. Θέλω να σας δω.
Σας φιλώ.

Εγράφη μέσα στο Μεσολόγγι τον Δεκέμβριο

Ἐν τῇ 12ῃ Μαΐου 1826

Ἐπειδὴ ἐδῶ οἱ καλοὶ τῆς παραλίας τῆς Μάνης καταφεύγουν ἀπὸ τὰς ἐνδεχομένας ἀνταρσίας ὅθεν εἶναι κέντρον ἐμπορίας. Διὰ τοῦτο καὶ ἡ οἰκογένεια μου ἐδῶ εὑρίσκεται. Ἀλλὰ καὶ ἡ ἀδελφή μου ἐν τῇ Μεσσήνῃ εἰς τὸ σπίτι εὑρίσκεται τὸ ἀναγκαῖα τῶν βιοτικῶν πραγμάτων διὰ τὴν ἀπουσίαν μου ἐν Ἀθήναις καταστροφήν.

Μεταξὺ τῶν ἐφημερίδων ἀναγινώσκω καὶ εἰς αὐτὰς τὰ μεταξὺ Ἑλλάδος καὶ Ἀγγλίας ἀναφερόμενα νεώτερα. Τὸ σπίτι μου ἐπιστολὴν κύριος Θεμ. Δημητράκης.

Ὁ σὸς ἐξυπηρέτης
Παναγιώτης Δεληγιάννης
ὑπὸ Ἀναπλίου

παραλαμβάνω τὴν ἐξυπηρέτησιν τῆς ἀπαντήσεως
τοῦ Δημητρίου καὶ ἀφίνω τὸν ἀδελφόν μου
βαθμηδὸν ἀπὸ τὴν βλάβην τὴν ὑγιαίνει μετὰ. ἀπὸ τὰ
καλὰ τὰ ὁποῖα τὸ μεταξὺ ἀπὸ ἀναμένει ἀπὸ τὸν
Θεόν.

V

208a

Ἐν Ἀθήναις τῇ 8/20 Μαΐου, 1846.

Ἐξοχώτατε,

Διὰ ταβέρνας τῆς ἀπὸ τοῦ ὄρους ἀστυνομικῆς ὑπηρεσίας ἀπεστάλθησαν πρὸς ἐμὲ ἐξ. ἐγγράφατα ἀπὸ τῆς ἀνὼ 5/17 Μαΐου, ἀναφορὰν τοῦ Κ.ν ἐπαρχιώτου ἀπὸ τῆς ἀποκρισεις αὐτοῦ. Μόνον αὐθορμήτως ἔνας παράτηρός εἶπεν ὅτι ἐγὼ δὲν ἐπροσέχω. ἀπὸ τὴν ποινὴ γνώμη ἄνευ ἀποδείξεως ἐπιγείρουν τοῦ ὄρους ἐπ' ἐνοχῇ ἀπὸ τὰ γράμματα τὰ ὁποῖα ἀποστέλλουσι ἐπὶ μικρόψυχα ἄτομα. τὰ μεγάλα δ' ἐνδιαφέροντα εἰς ἐπὶ τῶν ἀρχόντων ἐκεῖνα ἐγὼ τὰ ἔχω μέσα εἰς τὸ ἐσώκαρδόν μου, ἢ μόνος ἐνίοτε. Πρᾶγμα δ' ἐκεῖνο παραδοξότερον ἐστὶ ἡ ὑποψία τῆς ἀναρχίας μεταξὺ ἐμοῦ καὶ τοῦ ὄρους ἐπαναστατικὴ ὑποψία ἐπὶ τῆς ὁποίας ἐμοῦ ἀπέρριπτον ἐνοχὴν ἢ ἐφημερίδος ἀπὸ τῆς γραφίδος κατ' ἐπίνοιαν τῆς διαποιήσεως ἐμοῦ ἄρχοντος ἐσωτερ. ἐξ, ἢ μετὰ ἐπὶ ἄρχοντι τὰ διατάγματα τοῦ Στρατηγοῦ βασιλικῆς ἐξόδου ἐμοῦ μεγάλης. Ἡ δὲ ἡ ἐπιτύχοια τῆς ἀστυνόμου τῆς ἐνίοτε ἀναφορὰς τοῦ Ἰατρικοῦ ~~βασιλικῆς~~ ἐπαρχιώτου λιποτάκτου ἀπὸ τροφοδοσίαν τῆς Ὑπουργείου ἐμοῦ Στρατιωτικῶν ἐξ ἡ κατὰ ἐπὶ ἀπὸ τῆς νύκτα ἀναφορὰς ἐμοῦ Βίβλων ἀμφοτέρων τὰ ἐχάθησαν ὅλοι, ἢ ἐναλλαγῆ, μερικοὶ ὅλοι ἦσαν ἕτοιμοι νὰ ἐξέλθωσι ἐκ ὄρους, διότι ἐφυγὰ ἀπόρημα διὰ νὰ σχηνώσῃ ἢ ὅτι ἡ ἀστυνόμου τῆς ἐνίοτε ἐμοῦ ὄρους ἐπῆρε ἄλλα φύλλα κατὰ τῆς Ὑπουργείου.

Ζ. 12 Μαΐου 1826

N'est pas vrai, vous ne me croyez donc pas, est-ce que je suis un menteur? Croyez vous donc que je n'ai pas pris depuis longtemps mes precautions et que je n'ai pas des epées chez lui amis et les parents des brigands? Δηλ. δε ξέρουν ότι δε μπορούν κατά συνέπεια δεν χρωστούν από δω και μπρός πια εμπορεία γι' αυτά και μας έναπόκρισε γράφως δλα λατινικά, μας κρούσμος τι να ξεμπερδεύουν αυτήν τη φορά δε θέλει αργοσάλεμα δε χρειάζεται να μπλέκουμε.

Τα χαρτιά μας τελειώσουν εδώ, φαίνεται δε δ κ. Βάσος έχει φουρτούνα στο αρχοντικό του.

Τ' αδέρφια σου

Ιωάννης Δούκας

ο Ηπειρώτης

Η αδελφή σου Βασιλική έτσαζε λερωμένα χέρια απάνω κατά δω' σάλτσα.

Εἰς τὸν ἀξιωτὸν γραφεῖον ἀπεγράφην ἐκδόσεων
τοῦ Προξενείου Δαμίας ὡς καὶ τὸ ἐκκαιρεμένον ἀντίγραφο
ναφαίρεσις, συνάζα ἀπὸ μέρος τὸ ἔξ. Ὀκτωβρίου
ἐκκαιρεμένων καὶ ἀντίγραφο Λαμοίνου, ἐς ὁποίαν
ὡς ἐς τὴν αὐτὴν ἀναφερομένης αὐτὸ 13/25 Αὐγ. ἀντίγραφα
ἔχαβεν ὅλα Κ.ν Δαΐτης ἐς ὁ κυρ. Πετροκάκης μέρος ἴσως
ὁποίους ὑπογράψαμεν καὶ ἐκαβέχαμεν ναφαίρεσις
εἰς τὸν Λαμοίνου.

Καὶ ἐς Λαμοίνου ἴσαν ἐκκλησίαν ἐς ὁδικὴν
φορὰν μέρα ἀπὸ τὸν ἴσαν αὐτὸ Δαμίας ἐχάβομεν
ἐκδόσεις, ἐφοτοτάδιοα κ' ἀναπαύομεν ἔφυγε ἐκδόσεις, ἐς ὡς
ἀπὸ τὸ ἔξ. Ὀκτωβρίου αὐτὸ 25. Αὐγούστου Λαμοίνου ἐς
ὁποίας τὰ ἐκαβέχαμεν ἴδιο ἀντίγραφο. Ἐδῶ κ' ἴσοδε
ἀναγκαίαν κα' μπορέσουν αἱ κατ' ἰδίαν ὑποχρεώσεις
αὐραντὲς ἕνα καταγορίαν, ὅσον ἐς μέρι ἐς ὅρος
Λαμοίνου τοῦ ἔξ. Ὀκτωβρίου ἔχει εἰς τὸ σπίτι
τοῦ κα' ἀπὸ ναφαίρεσις ἀναφορὰ ὁ Κ.ν Προέδρου ὡς ἐπο-
κρίνει ὅπως τὸ Ὀκτωβρίου Κεφάλαιον.

Ὑπάρχουν μέλη τῆς Κ.ν Ἀναμαλλίδου εἰς
τὸν Πελοποννησιακόν, μέρος κα' μὲς ἐναναμβάλλει
λα' σπίτι δὲ ὡς μέρος ἀπὸ μέρους ἀπὸ τὸ ἔξ.
Αὐγούστου δεκαπέντε καταδίκησεν ἀπὸ μέρος ἐς ἐκρόβαιναν
κόσμος συμβάλλουν καὶ ἐκ ὁ Κ.ν Κεφάλλου Ἐμμανουὴλ
κοσμάκης ἀρκετὰ ἐμπορικὸς. Ὅτε μέρος ὁ Προέδρος
τῆς Ταξιάς ἐς μετ' ἄλλον ὁ Κ.ν Ἀντιπράκτορας λα' ἐκοπάνου
τῆς Προφορᾶς λοιπὸν ὁ Κ.ν Κεφάλλου ὑγιὰς λοιπὸν λόγον

μήρια δαμιζί να εναλλαμβάνη όλα βιβλία δεν
ήξερα δικαίως να έκδοσω ή δια την εκδοσίν των ή δια
την παραγγελία αυτών, και δούλον εις μόνος διηγημα-
τού του Κ. Καλλίου δεν αρκούσε να καταδείξη ορό
την υπ. Εξ. Ια παρά του Πρωθυπουργού μεταχειριζόμενα
λογισμάτα. Διηγείτο δ' ότι ο μαγάζος αφόλαο
έχη δύο υιούς από έγγαμον δι' έκαστον και το έγγαμον
και δούλο δ' εξ' ακουσάμεν ένδος δαμιζί ότι μονάχος
ότι ο Κ. Πρωθυπουργός δι' έκαστα ότι και το έγγα-
μον μεταμφιεσμένο διηγείτο que les bandes de
Molotos ~~ont été~~ et d'autres ont été également
dévoilées etc. Δούλο δον έλεγα δόσον έχε δεν
έκδοσή παρά ακαταλήπτους τα μη έκθεσης λόγους,
εβιάσθημεν δι' να εκδώσωμεν. Δοκούσε ορισσότερον από
δημοσιά χρεωστρεία όσον ο ονοσός Κ. Καλλίου
άλο κατ' εκείνον δημόσιον δ' αμόνονον δι' αφορή
Πρεβέζης δ' διηγείτο δε ε εξαφανίσαμεν
να έχεζωμεν αρκετόν sang-froid αντιμετώπισης μιας
φοβερά μάζας βαρβάρων αίδε. Και δον διηγείτο
ότι και Ια' Δουρμιάν εκρίσκοντο δ' ορεί δ' όλης
δημαί καταδίκαι. Δ' ακούσαμεν ότι άλλοι σύμμαχοι
άλλα φύλα όλοι αρχάδες έχουν δι' δημαί από
δη' Δουρμιάν ε' όλου μάζα έκαμεν δημάς βιβλία
δι' έκαστον να έχωσιν άδειαν. Δολ αμόρμ
Παραδή είδα. Donnez-moi 4-5. 6. 10 hommes, je les
travestirai je les enverrai sur les lieux et ils
se persuaderont si tout ce que je vous dis

Ἐν Ἀθήναις τῇ 8. Μαΐου 1846.

Πρὸς τὸν τὴν Ἐξοχὴν Σ. Ἀντιπρόεδρον
τῆς Βουλῆς τῶν Ε. Ὁθωμανικῆς Πολιτείας.
ἐν Ἀδριανουπόλει.

Ἀναγράφομεν ὅτι ὁ ἀρχιμὴς Γεώργιος Μεγιστόβας, περὶ τοῦ ὁποίου ἐπιστείλαμεν ἐπανειλημμένως πρὸς τὸν Ὑπ. Ἀντιπρόεδρον Φθιώτιδος, ἔλαβεν ἀπόλυσιν ἐξ Ἀλβανίας, ὡς ἐκ τούτου 25 τοῦ μηνὸς ἐξῆλθε τῶν ἐξ. ὁρίων πρὸς τὸ Ὁθωμανικὸν ἐπαναστατικὴν μετὰ τῆς συμμορίας του καὶ ἐπέστρεψεν εἰς τὸ Ἑλληνικὸν ἔδαφος ἀνακωχεύσας.

Αἱ ἐπὶ τοῦ Ἑλληνικοῦ ἀνακωχεύσασαι συμμορίαι, ἀπὸ τῆς παραλύσεως αὐτῆς ὑπὸ τὴν ἀρχηγίαν τοῦ Μιχαήλ ἐναντίον τοῦ Ὁθωμανικοῦ Κράτους, ἐναντιόμεναι δὲ ἐπὶ τοῦ Ἑλληνικοῦ ἐφάνησαν ἄρχοντες ἐπὶ τῶν ἀρχόντων αὐτῶν ἐξ. Κυβέρνησις ἔλαβεν ἀμφιβόλως θεὸν ἐξουδενώσεων, ὅπως ἀφοῦ τὰ ἐπιθέσουν ἐξ ὑπερβάσεων εἰς τὴν ἀνοχὴν ἔλθῃ, ἀπὸ τῆς, ὁποίας, ὑπεκρύβησαν μετὰ ταῦτα ἔμειναν διὰ νὰ ἐπαναστατώσωσι τὴν ἐναντίαν ταύτην.

Αἱ ἐπὶ τοῦ Ἑλληνικοῦ καταφυγόντες ῥεβολτάδες ἔβαλαν ὅρον ἀπὸ μιᾶς ἡμέρας ἐπάνω τῆς μετὰ τὴν συμμορίαν, ἔχουν δ' ἀμφιβολίαν μὴ ἀπὸ τὰ ἀτάκτως ἐξ ἀμφιβόλου παρευρεθῶν Πελοποννησίων ἔχουν ἀπομείνουν νὰ ῥεβολτάρωσιν εἰς ἀνοχὴν ἐπὶ αὐτῆς ταύτης.

Ἀπὸ συνόδου τῶν ἀρχιμῶν Ἰωάννου Μιχάλη, Παναγιώτου Ἀθηνᾶ, Γεωργίου Μεγιστόβα, Κύρου Παπαφλέσσα

Ενωρίς σήμερα, Δρώμ Βούλγαρι ξ' αδαιαόδο Σουρία
εδώνομεν τ' ανάγερμεν δρό σας εί δνοσαρία
αυτοκαταστιμά δρά ξ' νεό ini A. Εγγόλια δόι
Ζηνιά Παδδέν δσος χαθένοι δ' άκημαία μέτρα δρός
μαλάνοσι ini χαθένι ιεν εί ini ενεργέοι λαόι.

Ο Κ.ος στορμάρη Φανίδος έχει χινοι δοδ
σιοσσ ini άρχηχεν δ ανάγερμι δρό ini Εξ. Κυβέρ-
νεον, αλλ' αγνοούμεν αί δο χαθιοόμενα δαρά τη
Εξ. Κυβερνέοντος μέτρα δα έχρνοι λαϊκί αόολήτορα.

εύνεδήτε
Ι άνοιξ Κ. Ιωαν. Βυζάντιος.

V

210α

Corfu

εἰς Ζακυνθον τῇ 11. Μαΐου 1846.

Πρὸς τὴν ἐξοχὴν Σ. Διονυσίαν
Πρόεδρον τῆς Ε. Διοικητικῆς Ἐπιτροπῆς
καὶ Ἀλήθειαν

Ἀναφέρομεν πρὸς τὴν Σ. Προεδρίαν ὅτι ἡ ἐνταῦθα Ἰονία Μητροπόλεως γνωρίσασα τὴν ἀπόφασιν ἐξήλθε τὴν ἐξ. ἐδῶ ἡμέραν ἐκ τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ μεγάρου καὶ ἐπῆγεν εἰς τὸ ἴδιόν της σπίτιον.

Ὁ Δερβενάγας Δημοσιακὸς Βασιλικὸς Βιβλιοθηκάριος ὁ ἐγγράφων γεωγραφικὸν εἰς 5. Μαΐου μᾶς ἐδόσασι ὅτι τὴν 3. ἐδῶ ἡ συνοικία τοῦ Μητροπόλεως ἐκινδύνευσε νὰ κατακαυθῇ ἀπὸ τὴν ἄκαιρον λογίαν ἀμοιβῶν τῆς Σάλπιγγας ἐκ ἀπομακρυσθείσα ἀπ' αὐτὴν, ἐπειδὴ ἐκ τῶν ἐνεργειῶν τῆς ὑπηρεσίας, ἐκαίησε καὶ τὸ ἐκκλησιαστικὸν ἐκ ὅτι συνῆλθε εἰς ἐκ ἄλλης καὶ τὸ ἐκκλησιαστικὸν, ἀλλ' ἔτυχε τοῦ σώσαντος τὴν νοικὸς ἐκ τῆς ἀπὸ ἐκείνων ἐκεῖ μικρῶν ἐγκαίνων ἐπειδὴ ἐκκλησιάσθησαν τὰ ἐπ' ἐμοῦ ἐκκλησιάσθησαν, καὶ ἐπὶ τὰ συμβάντα ἐκκλησιαστικὰ ἐκκλησιαστικὰ ἐκκλησιαστικὰ καὶ ἐκκλησιαστικὰ ἐκκλησιαστικὰ ἐκκλησιαστικὰ

ἐγκαίρως τὰ ὀφειλόμενα· οἱ δὲ ἄλλοι ἀφειλήσαντες
δὲν ἐφάνησαν εἰς οὐδὲν μέρος.

Ὁ ἐπιτηρητὴς
Δημ. Κ. Ἰωαν. Βοζάνης.

παρ' ημών ορφανόν, ή παρά του Δερβεν-αγά Δομού
λέγει να του ορφάνεψη, ή του λέγουν εις την Εκαττηρίαν,
ότι δ' ορθόδοξη να ορφανεύση ο σύντροφός της, μετά
την έννοιαν ότι μας ορφανοί άγιοι δεν ούτως
ο Δερβεν-αγάς δεν ημπορεί εις τον καταγωγόν της, αλλά σε
άλλην εγκεφαλόρριζαν όπου έχει μετά της συμφω-
σίας ταύτης ή έτι ενοικιάζουν εις έναν άλλον
δεν ημπορούν.

Ο αρχηγός έχει τόπον, όπου δ' άπλωνε ή
άπρακτη εις την Σπερχιάδα μεν ή ονομάζεται
εις τον Διμαρχον Ενάδος ή πίσω έχασε της, δε ονομάζεται
εις τον Διμαρχον Ενάδος υπονοούμενον τον Δ. Μοναρχον
Φθιώτιδος.

Ο Μοναρχος της Λιτοβατικού Σπερχειο-Φω-
κίδος έχει νεόν καταστήσει την θεοσεμνήν αιχμη-
ρίαν συμφωνίαν.

ευσεβέστατος
- ους - Κ. Ιωαν. Βενιζέλος

Απόσπασμα γράμματος του Προέδρου Δαμάλη
από 13. Μαΐου 1846.

Περί της Σ. Λαύρας. Προσβάσεων
της Υ. Βουλευτικής Συνόδου
προς Άθω

. . . . .

Πληροφορούμεθα ότι εις μερικάς της
Αγίας Άθω μονάς γίνονται καταστροφαί της
δασικής περιουσίας. Η μονή Μεγίστης Λαύρας
εκοπτόμενα δένδρα εις απόστασιν μιας ώρας
από της θαλάσσης, εις τοιαύτην δε απόστασιν
ευρίσκονται οι μεγαλείτεροι και καλύτεροι
δένδρα της μονής, η δε Ιβηρική μονή
εκόπτοντο δένδρα εις την κορυφήν του όρους
μόλις απέχουσαν από της θαλάσσης μίαν
ώραν. Η μεν Λαύρα εκόπτοντο δένδρα
εις τα μέρη τα καλούμενα Μαρμαρόβρυσι,
η δε Ιβηρική εις τα μέρη τα καλούμενα
Δρυμώνας.

Ότε εις τα μέρη ταύτα ευρίσκετο ο
Σεβασμιώτατος Μητροπολίτης Δημητριάδος
κύριος Γερμανός, ήκουσε παρά των μοναχών
της Ιβηρικής μονής ότι εκόπησαν δένδρα
εις τα μέρη τα καλούμενα Δρυμώνας
και ότι ήσαν πολλά τα κατασταθέντα
προς τούτο χρήματα. Ο δε Σεβασμιώτατος
Μητροπολίτης Δημητριάδος εφανερώθη
εις αυτούς ότι δεν ήτο καλόν να
κόπτωνται δένδρα εις τόσον μικράν
απόστασιν από της θαλάσσης, διότι
κατά τους χειμώνας ευκόλως ημπορούν
να κατεβάσουν τα δένδρα εις την
θάλασσαν, και ούτω δεν θέλουν
χρειασθή να κόπτωνται δένδρα
εις τα μέρη ταύτα.

Αι δύο αρχαί συνεπόνθησαν μετά της Δρυμώνας
Δορκικού και έκαμαν εις τα καταλύματα του Σεβασμιώτατου
Μητροπολίτου ευχαριστίαν εις τα αρόδυτα χαμηλά μέρη
της Άθω, εύρηκαν αμφοτέρωθεν δρασκία μέρη δένδρων

V^me Copie

211a

Athènes, le 11/23 Mai, 1846.

Monsieur,

Je me serais fait un devoir de communiquer au Ministère de l'Intérieur l'office que la Légation Ottomane m'a adressé le 6/18 du mois, afin de recueillir les renseignements nécessaires sur son contenu, si j'y avais rencontré de nouveaux faits, et des circonstances différentes de celles qui ont donné lieu aux communications qui ont déjà été échangées entre ce Ministère et la Légation de la S. Porte dans l'intérêt de la tranquillité des Provinces limitrophes. Mais il ne s'agit dans cet office que d'un acte de brigandage, auquel se serait, malheureusement, livré tout récemment encore le chef de brigands Molotro, et d'une attaque qu'il eut à essuyer de la part des troupes Ottomanes.

Si la Légation se fut bornée à m'annoncer simplement ce fait, je n'aurais eu, certes, qu'à me féliciter de l'issue de cette dernière tentative du brigand Molotro, que d'ailleurs la poursuite active de nos soldats eut obligé à tomber sous les coups des Turcs, et à féliciter en même temps les autorités Ottomanes de ce qu'en se montrant plus actives qu'à l'ordinaire et en imitant l'exemple de nos détachements ont commencé à contribuer à la réalisation du but que nous nous proposons mutuellement.

Monsieur
Monsieur H. Adamandidès,
Chargé des Affaires de la Sublime Porte,

à faire peser sur les autorités grecques tant civiles que militaires le reproche de négligence, je crois superflu d'entrer dans une plus ample analyse au sujet de cette partie de votre office; d'autant plus que l'augmentation de nos forces sur la frontière, ainsi que j'ai eu déjà l'honneur de l'annoncer à la Légation dans une de mes notes précédentes, l'extirpation complète et toute récente de la bande de Papa Vlachou et la poursuite que nos soldats ont faite à Molotro et sans laquelle celui-ci n'aurait pas été, peut-être, atteint par les troupes Ottomanes, prouvent jusqu'à l'évidence que le Gt. du Roi fait tout ce qu'il est possible de faire dans l'intérêt de la tranquillité des Provinces limitrophes et que, si ses efforts sont efficacement secondés par les autorités Turques, le brigandage disparaîtra, et le but, auquel nous aspirons depuis si longtemps, sera bientôt entièrement atteint, comme il a déjà été en partie.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

– signé – L. Coletti –

Mais il n'en a pas été ainsi. Laissant de côté une lettre du 25 Avril 7 Mai dans laquelle je vous annonçais que non-seulement la bande de Passo Mochon, composée de 13 individus, avait été complètement extirpée, mais qu'aussi celles de Molotro, de Charumbi et de Moschandréa avaient été débusquées par les troupes Royales et qu'elles étaient poursuivies sans relâche, vous me dites que les renseignements du Ministère de l'Intérieur n'étaient pas exacts, tandis que je n'ai pu voir dans votre office que la reproduction, même incomplète, de ce que le susdit fonctionnaire de Nomarquie de la Phthiotide a communiqué au Ministère susindiqué, et que je me suis empressé de porter à votre connaissance.

Je considère donc comme inutile de m'arrêter plus longtemps sur ce point et j'arrive à une autre circonstance que la Légation se plaît à relever.

Vous dites, Monsieur, que les compagnons de Molotzo avaient décoré leurs calottes de couronnes Royales; Je ne vois la conséquence qu'on pourrait tirer de cette circonstance; mais assurément elle ne pourrait prouver autre chose, sinonque les brigands étaient activement poursuivis par les troupes Royales et par les populations, ainsi que cela s'est vu dans

dans l'affaire qui vous a valu l'extirpation de la bande de Papoulakos, ont eu recours à cette ruse pour se soustraire à la poursuite dont ils n'ont jamais cessé d'être l'objet; ils auraient pû tout aussi bien se désoler de tout autre signe.

Vous me parlez ensuite des prétendus enrôlements en plein jour du brigand Velissova, des projets futurs d'autres bandes considérables, des dangers sans nombre qui menaceraient la tranquillité des provinces limitrophes, enfin vous dénoncez l'indifférence des autorités Grecques sous les yeux desquelles tout cela se passerait impunément. Pour répondre à ces dernières assertions, je dois encore revenir à ma lettre du 25. avril / 7. Mai et vous exprimer les regrets que j'ai éprouvés en voyant que vous avez cru devoir passer sous silence les informations que je vous ai transmises, et considérer au contraire comme des faits nouveaux et incontestables ceux qui vous ~~ont été~~ communiqués par une voie différente.

Les bandes nombreuses dont vous parlez, Monsieur, dans votre Office du 6/18 du mois, sont absolument les mêmes que je vous ai annoncées comme ayant été découvertes par les recherches incessantes de nos troupes, et comme étant activement poursuivies par elles. Et puisque ces circonstances répondent victorieusement à toute assertion qui tendrait

V

Copie.

212a

Athènes le 15/27 Mai 1846.

Ministère de la Maison du Roi
et des Relations Extérieures.

Monsieur,

J'ai sous les yeux deux rapports qui ont été adressés au Ministère de l'Intérieur et au Ministère de la Guerre par le faisant fonctions de Nomarque de la Phthiotide, et par le Commandant des Gardes-frontières, dont il résulte que la bande de Melissova, formée, non pas ouvertement comme il était dit dans votre dernier office, mais en secret, et dans les profondeurs des bois les plus épais, a été atteinte et attaquée par les troupes Royales avant que ces malfaiteurs pussent pénétrer dans le territoire Ottoman. Les Autorités Turques ayant été immédiatement informées par l'Officier qui commandait le détachement Grec de ce qui s'était passé, elles attaquèrent, de leur côté, Melissova, et c'est ainsi que cet individu, placé entre deux feux, dut rentrer en Grèce et se présenter à la Nomarchie, devant laquelle il a eu pouvoir nier son intention de se livrer au brigandage. Le faisant fonctions de Nomarque n'écouta point ces excuses et renvoya Melissova par devant le Procureur du Roi, lequel a immédiatement ordonné son arrestation.

Tels sont, Monsieur, les résultats satisfaisans qui ont été obtenus, grâce à la coopération efficace que les troupes Grecques ont eue en cette occasion de la part des autorités Ottomanes, et il en serait déjà de même en toute autre

Monsieur
Monsieur J. Adamandidès,
Chargé des Affaires de la Légation Ottomane.

circonstance d'une semblable nature, si les soldats turcs eussent montré le même zèle et la même activité. Il faut pourtant espérer qu'à l'avenir, au moins, l'appui des Autorités Ottomanes ne nous manquera pas, et que nous ne verrons plus se renouveler les scènes de Bulgari. En effet, d'après un autre rapport que j'ai aussi sous les yeux, c'est ce malfaiteur, qui après avoir servi sous les drapeaux turcs jusqu'au moment où il se livra au brigandage, commit les crimes qui ont eu lieu à Callifoni par suite de ses compagnons qu'il commandait en personne et à Dranitza par une vingtaine de ses adhérans, qui n'étaient pas placés, il est vrai, sous ses ordres immédiats, mais qui obéissaient à ses volontés.

Je faisais toutefois de Nomargue en exprimant ses regrets de ce que le séjour de Bulgari de quelques momens seulement sur le territoire grec, n'ait pas permis à nos soldats de l'attaquer, il ajoute que ce malfaiteur n'existerait pas si les troupes Ottomanes attachées à sa poursuite, avaient montré plus d'empressement dans l'accomplissement de leur devoir.

Pour ce qui concerne le chef des brigands Sarcatzigni il est désormais prouvé de la manière la plus évidente qu'il est sujet Ottoman, que jusqu'à une certaine époque il était soldé par le Dervend-Aga d'Agrapha, et que sa bande a été formée dans le territoire turc. Sa famille elle-même n'habite le village appelé Rovobiani que depuis peu de tems. Tous ces renseignemens viennent de m'être fournis par les Ministères de l'Intérieur et de la Guerre, qui m'ont communiqué les différens rapports que les Autorités civiles

et militaires leur ont fait parvenir au sujet du brigand susmentionné.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

(Signé) J. Colatty.

Carte V

Εν Παρισ τη 15 Μαϊου 1846. 213

Προς τον κ. Εμμ.
Σεβαστ. Αγαθαγγ. του Ο. Ορθοδοξ. Κλήρ.
κτ, κτ, κτ,
εν Αδριανη.

Προχθες απεθανεν ο αρχιμανδρ. Γαβριηλ Σταματιαδης εδω εις το Ορφανοτροφειον, ενθα δι' ολοκλήρου τριακοντα ετων εκοπιασε και εδουλευσε προς ωφελειαν της Ορθοδοξου ημων Εκκλησιας. — Ο Γαβριηλ Σταματιαδης ησαν εκ Δορισκου μεν καταγομενος, εγεννηθη δε εν Αδριανουπολει το 1793, ωνομαζετο δε προ της μοναχικης αυτου τονσουρας Γεωργιος Σταματιαδης.

Εις τας 11 Μαϊου εχρισθη εις επισκοπον Αγαθαγγελος ο αρχιμανδρ. Χερουβειμ Βενιαμης, ετων περιπου 35 ηδη ων ασκητευσας επι δεκα εννεα ετη εν τη ερημω του Αγιου Ορους, ενθα ηξιωθη και χειροτονιας ιερατικης εν Αδριανουπολει.

Αφου δε εξεστη καταλληλον και ημας ειδοποιησης περι της χειροτονιας, ο οποιος δια αρχιμανδρ. δεν εσωσε να ηξιωθη διπλης χειροτονιας και χειροθεσιας, δι' ενος δηλονοτι και του αυτου καιρου επι δυο διαφορους αγιους, και αφου ετσι ημας ειδοποιησης περι της χειροτονιας, και αφου ειδομεν εις τα εφημερ. Κωνσταντ. οτι ο νεος επισκοπος Αγαθαγγελος εφθασεν εις Αδριανουπολιν, και αφου ειδομεν οτι ο Μακαριωτατος Πατριαρχης εδωκε προς αυτον ενθρονιστηριον γραμμα, δια τουτο και ημεις εγραψαμεν προς τον Μακαριωτατον Πατριαρχην, δηλονοτι ειδοποιησαμεν αυτον περι της χειροτονιας του νεου επισκοπου, και ηξιωσαμεν αυτον να δωση εις τον νεον επισκοπον και ενθρονιστηριον γραμμα προς την Ορθοδοξον ημων Αδελφοτητα εδω εις Παρισιους, ινα ουτος ενθρονισθη εις τον θρονον του Αγιου Γερμανου, ως ειναι και το καθηκον του. Ο Μακαριωτατος Πατριαρχης δεν εδωκε μεν ενθρονιστηριον γραμμα προς την Αδελφοτητα, αλλα εδωκε προς τον νεον επισκοπον Αγαθαγγελον γραμμα, εν τω οποιω τον συνιστα εις την Αδελφοτητα, και τον παρακαλει να

ὁ Νομάρχης Φθιώτιδος ἐπῆγε νὰ συνεχίσῃ τὴν χάραξιν Μακεδονικῶν ὁδῶν
ἡ ὁποία ἐγένετο, ἀλλ' ἐσταμάτησε πάλιν διὰ τὸν αὐτὸν λόγον.

ὁ Κύριος Μανιατάκης ἀπῆλθεν εἰς Λαμίαν διὰ τὰς ἐκλογὰς τῆς
ἕδρας τοῦ Ἀστυνόμου.

Εἰς τὴν ἐπαρχίαν Ἀγράφων ἔλειψε πάλιν ἡ βροχή, ὁπότε
τὰ ἀγροτικὰ ἐργαλεῖα δὲν ἠμποροῦν νὰ χρησιμοποιηθοῦν, ἡ δὲ σπορὰ
τῶν ἐπιβλαβῶν ζώων ἐπροξένησε μεγάλας ζημίας εἰς τὰ σπαρτά.
Ἡ ἐπαρχία ἐστέρησε τὸν Ἀστυνόμον αὐτῆς Κύριον Δημ. Ἀγγελόπουλον, ὁ ὁποῖος
μετετέθη εἰς Ἀμφισσαν. Τὰ ἐπίσης ἐστερήθη καὶ ἡ πόλις τοῦ Ἀστυνόμου
Κυρίου Ἀλεξ. Ἀγγελόπουλου, ὁ ὁποῖος μετετέθη εἰς Λαμίαν. Τὰ ἐπίσης
ἐστερήθη καὶ ἡ ἐπαρχία τοῦ Ἀστυνόμου Κυρίου Ἀλεξ. Ἀγγελόπουλου, ὁ ὁποῖος
μετετέθη εἰς Λαμίαν. Τὰ ἐπίσης ἐστερήθη καὶ ἡ πόλις τοῦ Ἀστυνόμου
Κυρίου Ἀλεξ. Ἀγγελόπουλου, ὁ ὁποῖος μετετέθη εἰς Λαμίαν.

Τὴν 11 Μαΐου ἦλθε πάλιν ὁ Ἐπαρχιακὸς Σύμβ. Κύριος Ἀ.
Γεωργίου, ὁ δὲ παρὰ τὰ γραφεῖα τοῦ Δήμου ἀγὼν ἐπῆλθε πάλιν ὡς
ἐπέρασεν ὅτε ἦλθε καὶ ὁ Κύριος Ἀ. Γεωργίου καὶ ἐπανῆλθε πάλιν
„πάλιν ἡ γῆ ἐπέπλανεν„ διότι ἐν τῷ ἀγῶνι μετέσχον μεταξὺ τῶν
πολλῶν ὑποψηφίων καὶ Σύμβουλος ἀπερρίφθη, ἐκλεγεὶς ὁ ἀγὼν ἐπὶ ἴσης ψήφου καὶ
ἡ δὲ ἀπόφασις τοῦ ἀγῶνος ἐπὶ τῶν ἐφέσεων ἐπῆλθε ὁ Ἐπαρχιακὸς Σύμβουλος
νὰ συνεχισθῇ μετ' αὐτὸν καὶ μετὰ τοῦτον ἐπανελήφθη ὁ ἀγὼν ἐπὶ τῶν ἐφέσεων —

Ὁ Ἐπαρχιακὸς Σύμβ. ἦλθε διὰ 14 ἐκλογεῖς ἐκ διὰ 15 ἔμειναν διὰ
τὸν ἀγῶνα τῆς ἔδρας. — Ὁ ἀρχηγὸς τῆς Μακεδονικῆς ἐπανῆλθε μετὰ τῆς Π.
Ἐπιτροπῆς, ἡ Μακεδονικὴ ἐπιτροπὴ ἐπῆλθε διὰ τὸν Θεσσαλικὸν ἐκλογικὸν ἀγῶνα
ἐπειδὴ ἀγῶνας ἀρχὴν ἔφερε μέλη ἐκ τῆς ἐπιτροπῆς των, ἐπῆλθε δὲ ὁ Μακεδονικὸς
ἡ Μακεδονικὴ Ἐπιτροπὴ Θεσσαλονίκης μετὰ τῆς ἐπιτροπῆς τῆς Ἐπ. ἀγῶνα ἐπῆλθε καὶ ἐπανῆλθε
ἡ Θεσσαλικὴ Ἐπιτροπὴ ἔστειλε τὴν ἐπιτροπὴ τῆς Λαμίας ἡ, ἐπῆλθε πλησίον μετὰ ἐπῆλθε
ἡ ὁποία ἐπανῆλθε ἡ Ἐπιτροπὴ ἐπῆλθε μετὰ ἐκλογικὰ ἔργα. Οἱ ὁπαδοὶ τοῦ Ἐπ.
Σπύρου μετὰ τῶν ἀγῶνα καὶ τὴν πλειοψηφίαν τῆς Ἐπιτροπῆς ἀφῆκε ἐπῆλθε τὸ
μέλλον ἐπῆλθε καὶ τὸν Ἐπιτροπὴν. —

Ἐπιτροπὴ
Κ. Σπυρίδης Θεοδ.

V

Ἐν Ἀθήναις, τὴν 18/30 Μαΐου 1846. 214α

Ἐξοχώτατε,

Μὲ τὸ παρελθὸν ἀλληλογράφημα σᾶς ἐφανέρωσα ὅτι ἐπῆγα εἰς τὸν Κ. Κουντουριώτην διὰ νὰ ἔλθωμεν μαζί της μετὰ τοῦ κυρίου Κυριάκου συνδιαλέξεως μας ἀφεθοῦμεν διὰ κατὰ τὰ Μεσόγεια εὐκολοκαλοκαίρου ἡμέρας. Ἐπειδὴ ἐπαρεβάλαμε τὴν ἡμέρα νὰ ἤμεθα εἰς Λαύριον τὴν αὐτὴν 11/23 Μαΐου διαπεραιούμενοι τὴν ἐσπερινὴν ἀναχώρησιν τῆς τὴν αὐτὴν 6/18 τοῦ ἰδίου μηνὸς ἐν Πειραιεῖ διὰ τὸ καθημερινὸν τοῦ τὸ καθημερινὸν ἀπὸ τὸ Μεσόγειον ἡμέρας καὶ τὸ λοιπὸν ἐφαίνετο, ὅτι ἐν τοιαύτῃ περιστάσει ἐν ἀκολουθίᾳ τῆς Μαγιοσύνης συμφερόντως διὰ τὴν σήμερον ἡμέραν Κυριακὴν. Τὴν ν. ἐ. καὶ ἐπάμεν μου ἀναίδην καὶ τὴν ἑξῆς διαπεραιούμενοι τὴν ἐσπερινήν.

Τὴν 12ην τοῦ τωρινοῦ ὁ Κύριος Κυριάκος μου ἐπέμψε λέγει ἡμῖν ἀ μου ὑποκειμένως καὶ ἀ μου γέμῃ ἐμπεριεχούσης ὅτι ἐδῶ ἐν ἀναπαύσεως μόνον οἱ Ἀθηναῖοι, διαφερόντως ἀπὸ τὰς τάξεις τοῦ ν. Διμύρου μεταβρονόμενος συνεννοήσεως μόνιμα τοῦ εἰδοῦς Πορτο-καλιάνοι ἀ μπόσουν ἀν ἐσὺ μὲ εἰδοῦς ἐκεῖνοι δὲ συμπαθήσεως ἐν Λαύριον ἀ ἐναναζαθῶσιν καὶ ἀπὸ τὸν ν. Διμύρου. Ἐδὰ ζητᾶμε ἀ βάζουν μέλλα ἀ ἐν Λαύριον ὕδωρ ἀρχαῖα, ἀ ἀφεύγουν μερικὰ λεπτὰ ἀπὸ ἐκεῖ μέσα φρέσκα ἀμ. διὰ ἀ μεταδώσουν τὸ δὲ ἐναναζαθῶσιν ἀνέχει συνεχῆ δοῦ ἀσυνεννοήτως ἐκεῖνα, ἀ ἐλευθεροῦν δὲ ἀπὸ τὰ Μαθήματα διὰ δὲ προσέχουν τὸν ζεσταμένα, ἀ ὀργανοῦν μεταβολὴ

σύμαλα διά τ' διαβήκων ἀναλωσίμων διά ὁσονδήποτε γραμμάτ-
ων συνηνοῦν μετά τοῦ πληρεξίου πρός καταδίωξη τῶν δικτῶν. ἐσεῖς
δ' ἔχετε καμμιά νά διορισθῆ κανένα δεμβάτη ἀγράπτες διότι ἔχομεν
μέσους αὐτοί νά ναυλώσουν διά δικτῶν διά νά ἐξαναστείλουν εἰς τοῦτα
τά Κυβέρνηση τῆς ν. Ἑλ. ὅ,τι θά ἔχουν ἀνάγκη. Τά ἔξοδα τῶν ταξειδίων
καί ὁ ἐνοικίου τρεῖς Μυριάρχου τῆς Ψαριάνδου.

Ἐπείσαμεν παρακαλοῦμεν διά πρός τόν Κύριον Καποδίστρια ἀπορ-
ρίπτομεν ὅτι παραδεχόμεθα καί ἀρνούμεθα ὅσα ἐμπεριέχονται
μέσα ἐγγράμματά σας ὅτι δυσαρεστήσεσθε. καθόσον δέ ἀφορᾶ τά καθ' ἑαυ-
τόν μου ἀρχή ἀναγνώσεως τα, θά ἀναπτύξαμεν εἰς τόν κύριον μου
καί ἀναφέρω καμμιά συναναίσθησιν μεταξύ τῶν δικτῶν, διότι καθεῖς τα
εἶχεν ἀπορίαν ἀφ' ἑαυτοῦ σας πρός καταδίωξη. Τῶν δέ Ἑλλήνων ἀποκρινομένων
δικτῶν ἐξαπλώσεων ἀπορίαις ἀσυμφώνων. Ὁ Κύριος Καποδίστρια
ἔφθασε τά καμμιούνται τά μέσα ἐναντίας τά ἀναγκαίας τά τά μέσα συμβουλεύ-
σουν τοῦ ὅλου ἀληθινοῦ μέρους, ἀλλά δυσχερῶς σοῦ φάνηκαν, καθότι
τό σχέδιον ἔχει τήν ἀναπαμφολή εἰς ὑπόληψιν ἄλλων εἰς ἀπαιτεῖ καθεῖς
ἐδίκησεν τόν μέσα τά ἐμπεριέχουν ἐξοχότητα του. Περί καθ' ἑαυτό
διά ἐπόμενα τόν Κυρίου Καποδίστρια ἔπρεπε τά γενικά μέσα
διά ἐπιθ. Τόμια διαφόρων εἰς σχόλια τά ἐπαναστάσεων διά
Ἀναγνώσεως τῶν ἀναφορῶν τά διάφορα ἀπόψεις μέσα, ὑπόσχεσθαι
διά ἐξ Ἑλλάδος σχολιάσεις μεταφράσεις, καθότι εἰς ἄλλους τά
ὑπόψεις διά σχολιάσεις ἀπ' ἐξ διά μεταξύ τῶν Ἑλλήνων τά νέας τόν
μέ διά Ἑλλήνας σχόλια τά.

Καθότι διά ἀναγνώσεως τῆς ν. Ε. ὁ Καποδίστρια καθότι συνέχεια

Τὸν συγγραφέα δὲν ὑπάρχει ἀμφιβολία ὅτι ἦτον ὁ Δημήτριος Α. ἀφοῦ δὲν ἔχει νὰ ἀναφέρῃ πρὸς τὴν ἐλ. κυβέρνησιν ὁποιαδήποτε ἀπὸ τὸν τοπικὸν τῆς γραμματέως ὑπηρεσιακὴν συγγραφήν. ἀλλὰ λέγοντας ἡ ἐλ. κυβ. ὅτι ὡς δὲν ἦτον ἄνθρωπος καταδικασμένος μέσα· καὶ ἐπειδὴ δὲν ἀναφέρει τὸ συγγράμματος τοῦ τὸ νὰ ἀναιρέσῃ διότι ἐφυλάχθησαν οἱ ἀπὸ τῆς τριμελοῦς συμπεφορᾶς κυρίως τοῦ τὸ δόκιμον, ἐνῷ ἦτον καταφανὲς ὅτι ἀναφέρονται εἰς ἐφημερίδα τινὰ ἢ τὸ ἐλληνικὸν συμφέρον εἰς φίλον των. ἀρθίως νὰ μαντεύσῃ κανεὶς ἀναίρεσιν τοῦ τὴν ἐλ. Κυβερ. ἢ ἀπὸ τὸν Μητροπολίτην ἀναφέρεται ἡ ἀπὸ τὸν χωρὶς ἀμφιβολίαν ἀπὸ τὸν Γ. Μαυρούκα ἐδόθησαν ὑποδείξεις τοῦ ἀγγλικοῦ, εἰς ἀνάπ. ἀποφυγὴν ἀπὸ μεταφράσεις τὸν ἀπαιτεῖ εἰς τὸν λεγόμενον ἀγὰ ὅτι ὁ ἀρχιγραμματεὺς τοῦ ἐπαναφέρει τὸ 23 ἄρθρον τῆς Μάϊν ἐξήλθεν τὸν Μαδρίτην, ἀλλὰ καταδικασθεὶς ἀπὸ τὸν ἀγγλικὸν ἀναίρεσιν σὰν τοῦ ἐλληνικοῦ, ἀθίους ἄνα ἦτο ὑπάλληλον τῆς ἀρχῆς τὸν καταδικάσουν ἀπὸ ὁδόμενα. ὁ συγγραφεὺς ἀναφέρει ἀπὸ ἀπόφασιν τῆς τριμελοῦς τὸν ἄρθρον, καὶ ἀπὸ φαίνεται τῆς καταδίκης τὸν ὁποῖον τὸ διπλώματα μὲν ἀναίρεσιν ὁ ἀρχιγραμματεὺς τῆς ἀπὸ ἀρχῆς ἐδὲ ἐκάλει καταδικασμένον ἀμφιβάλλεται ἂν ἡ Μάϊν ὑπαρχιγραμματεὺς ἢ τὸ Μητρόπολιν δίδει ἀπὸ αὐτὸν τὸν ἐξήλθε τὸν ἐλληνικὸν ἀναίρεσιν, ἀλλ' ὁ Μαρκορᾶς ἀναγκάσθη ἀπὸ τὸν λεγόμενον ἀγὰ νὰ τὸν διπλώσῃ ἀπάντησιν εἰς τὸν ἐλληνικὸν

τὰ ἄλλα μεταφράσεις τὸν Κυρίου διαφερόντων ἀπὸ ὁποιονδήποτε τὸν φίλον τὸν ἀναίρεσιν δὲν ἦτο ὁ ἄρχων μόνον ἀπὸ

[illegible] τὸν ἐξῆς μῆνας. ἐν ᾧ δὲ τὸ μεσημεριανὸν μέρος τῆς Ἀ. Ἐν. Τριάς, καὶ ἀπ' ἐξ ἄλλου γεωγραφικὸν πλάτος ἀπὸ τὸν Μεσημβρινὸν, μᾶς γεν ἐξ ἀνατολῶν καὶ ἀπὸ δυσμῶν ἀπὸ τὸν ἀναπαυτικὸν ἀπὸ τὸν δυσμῶν μεσημβρινὸν ἐναπέμεναν ἔδω ὁ νεοφώτιστος Ἰωάννης ἀπὸ ἡμέρα μιᾶ καὶ δύο. Ἀπὸ ὁ ἀναμεσὸν τὸ ἐκκλησιὸν ὁ Γ. Μαυροκορδάτος

Χθὲς ἤθαμεν ἀπὸ κάνει ἐπισκεπτηρὶ ἀπὸ μὲ θὰ γνωρίσῃ ἀπὸ ἴδια ὅσα ἐβλέπαμεν ἀπὸ ἐπισκεπτηρὶ μὲ ἐμπειρεύσῃ, ἀφοῦ ἀπὸ μᾶς εἶπε ὁ κύριος Βάγγας ὁ Ἀμερικανὸς ἀπὸ ἐκεῖνος ἀπὸ ἀπὸ ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν, ἐκεῖ καθὼς ἔχω ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν, ἐκεῖ καθὼς ἔχω ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν ἀπὸ τὸν Ἀμερικὴν

Τῇ 16 μεσοῦντος διὰ ~~ἔγρα~~ τὰ ὀπίσω ἐπέμφθη τὸ δέρμα κάπρου
μαζὶ μὲ τὸ ὑπομνηστικὸν . ἀντίγρα κατ' αὐτὰς ὁ ὑπογρ. 26
Γενάρη Κ. βεβαίας. ἀντίγρα κατ' αὐτὰς πρὸς τὸν Κύριον Γενάρη

V

215a

Votre Excellence !

l'intérêt que vous daignez prendre à
l'égard de mon petit fils m'impose
le désir de vous répondre par là, et de
vous témoigner toute la sensibilité
à cette preuve de votre bienveillante
disposition que je saurais toujours apprécier.
Ma plume est peu éloquente pour
parvenir à vous persuader que mon

cœur est plein de reconnaissance pour
toutes vos bontés. J'espère Monsieur
que vous ne mettrez pas en doute la
sincérité de cette conviction, et que
vous voudrez bien l'accepter comme
garant de tout ce que je ne saurais
transmettre par écrit.

Veuillez Monsieur agréer
l'assurance de la haute considération
Sophie Kondraschoff.

PS Daignez Votre Excellence remettre
cette lettre à mon petit fils. —

année 1846
le 18 de Mai
Petersbourg

V

216a

à Son Excellence Aali-Effendi,
Conseiller d'Etat au Départe-
ment des Relations Extérieures.
&c. &c. &c.

Pirée, le 19/31 Mai, 1854.

Excellence,

Je ne fais que de descendre au lazaret du Pirée où je ~~ferai~~ dois purger ma quarantaine de ~~sept jours~~. Par conséquent, je n'ai ni le temps de recueillir des renseignements détaillés sur les faits relatifs aux tentatives d'agression ~~et~~ organisées dernièrement en Grèce contre nos provinces limitrophes ~~ottomanes~~, ni celui de les soumettre à Votre Excellence, accompagnés des ~~mêmes~~ réflexions nécessaires.

Je me bornerai, toutefois, à informer Votre Excellence de quelques faits récents et positifs, communiqués officiellement à la Légation Impériale par le Consul ottoman à Zéitoun et dont l'exactitude est reconnue par le Gouvernement hellénique lui-même.

Indépendamment des excursions de bandes de malfaiteurs helléniques et des actes de brigandage dont j'ai rendu compte à Votre Excellence avant mon départ de Constantinople, le ~~1~~ 3/15 de ce mois, le Chef de brigands Georges Mélissova, à la tête de 23 malfaiteurs et après s'être fait délivrer par les autorités ~~grecques~~ helléniques ~~nauclé~~ des passe-ports ~~délivrés pour Scala~~ pour ~~visés helléniques~~ ~~tant~~ et pour lui-même ~~et pour~~ les individus composant sa bande, fit irruption

sur le territoire ottoman. Le Dervend-
aga de Domoco Rakib-aga Vaniari, pré-
venu par le Consul ottoman à Léitoun des
préparatifs et des projets de ce malfaiteur
et de concert avec l'officier d'un détachement
de troupes helléniques stationnés sur les
frontières, attaqua vigoureusement
cette bande à la position de Longhitri
près de Gouva et se saisit de quatre brigands
qu'il expédia à Larisse. Repoussé du
territoire ottoman, Georges Mélissova
rentra en Grèce avec le reste de ses com-
pagnons et n'hésita pas à se présenter
aux autorités helléniques auxquelles il a
déclaré n'avoir point passé la frontière qu'en
~~n'être point sorti du territoire~~
l'intention de se livrer au brigandage
~~pour aller en Turquie~~. Cepen-
dant, on a dû le mettre en prison;
et quoique je me réserve à informer
le Ministère Impérial du sort ultérieur
de ce malfaiteur, je prévois dès ce mo-
ment que, sur les instances de ses protecteurs,
les Tribunaux helléniques
ne manqueront pas de l'acquitter et
d'ordonner sa mise en liberté!

Il est à remarquer que Georges Mé-
lissova ~~qui~~ est un des Chefs de brigands
amnistiés par Mr. Colettis, ~~et le~~
~~même~~ et que le Ministère hellénique
~~pour~~ plaça sous sa
~~protection~~ de ces brigands.

par son office en date du 28. mars / 9. avril
c'est-à-dire plus d'un mois avant la
dernière tentative de ce malfaiteur,
a annoncé à la Légation Impériale
qu'il avait déjà franchi la frontière
à la tête de soixante brigands, sans que
cette incursion se ~~fût~~ alors vérifiée.

Or, Comment ~~donc~~ les autorités helléniques
ont-elles pu prédire un fait qui n'a
en lieu
~~eut effectué~~ que plus d'un mois après?
et pourquoi
~~ou, si elles ignoraient~~ n'ont-elles pas pris
à temps les mesures nécessaires pour
empêcher la réalisation de cette tentati-
ve surtout après les avis réitérés de la
Légation Impériale et ~~de la Consulat~~ de notre Consul
Enfin, ne serait-on pas
~~mais~~ à Zéitoun? ~~Enfin on semblerait~~
autorisé
~~porté~~ à croire que les autorités helléniques
~~n'ont pas pu ou de ce qui précède ne s'ensuit~~
~~serait-il pas qu'on~~ étaient ~~initié~~ au courant des projets
tramés de longue main contre les provinces
limitrophes, qu'elles ne s'étaient
~~mais qu'on s'était seule-~~
~~ment~~ mépris sur les circonstances qui
avaient nécessité l'ajournement de l'
incursion de Georges Matsistoras, et
d'un côté elle la liberté d'agir
~~on~~ laissait ~~faire~~ aux fauteurs de
troubles, tandis que, de l'autre, elles s'empres-
sait d'en informer la Légation Impériale
afin de témoigner de leur
~~prouver son~~ innocence et
de la sincérité de leurs intentions?

que c'est pour cela que

Quoiqu'il en soit, tout le monde
sait maintenant, et M^r. Colettis lui-
: cette année encore,
même avoue que, les Chefs de hétéristes,
et nommément les Capitaines Epirotes
des trois limitrophes,
de la Thessalie et de la Macédoine réfu-
et thessalo-macédoniens,
giés en Grèce, et dont Molotzo et Mali-
tsova sont du nombre, faisaient des pré-
paratifs pour
cette année une invasion sérieuse dans
les Provinces limitrophes; qu'ils avaient l'intention
après avoir enrôlé des gens armés parmi les dé-
serteurs albanais et autres vagabonds qui se trouvent
en grand
nombre près de la frontière de les envoyer
: et successivement
par bandes sur le territoire
ottoman;
que ces bandes devaient d'abord commencer
par exercer le brigandage et par
tâcher de s'emparer des fonds provenant des contributions, et que les autorités ayant été averties
à Salonique pour empêcher de percevoir les contributions et empêcher
devaient empêcher par terre
: d'occuper les défilés et
raient de surprendre quelques petites
forteresses des provinces limitrophes
mal gardées; qu'enfin, elles s'uniraient
en grand corps et entreprendraient
de soulever les populations des Provinces
limitrophes; qu'à cet effet, les chefs
des hétéristes s'étaient déjà entendus
avec plusieurs chefs albanais
et quelques des habitants des Provinces
limitrophes initiés dans leurs projets.

„ Cependant, - les dénonciations des journaux de l'Opposition qui, en citant des faits et des noms propres, accusaient le Ministère d'agir de connivence avec les fauteurs de désordres, - quelques indices fournis par la fameuse lettre interceptée et qui s'accordaient avec le langage tenu par la presse ministérielle qui, depuis la dernière note de Lord Aberdeen relative aux intérêts de l'emprunt, s'est mis de nouveau à prêcher la conquête, - les mesures efficaces adoptées par les autorités Impériales des Provinces limitrophes sur les avis de la Légation Impériale et de notre consul à Zeitoun, enfin l'insuccès des tentatives de Matzinova et d'autres chefs de brigands, - enfin, la publicité donnée à tous ces faits, dis-je, semblent ne pas avoir fait avorter pour le moment les plans des hétéristes qui ont dû en remettre l'exécution à une époque plus favorable. En attendant, les Autorités de Zeitoun ont placé sous la surveillance de la police le nommé Chroni Bastéki, ancien Capitaine des villages de Zagora près de Volo, et le fameux Vellenzas, ainsi que quelques autres chefs d'armatoles, ses amis, ont reçu l'ordre de se rendre à Athènes.

Cependant, les dénonciations des journaux de l'Opposition qui, en citant des faits et des noms propres, accusaient le Ministère d'agir de connivence avec les fauteurs de manoeuvres, tournis par la fameuse lettre interceptée qui s'accordaient avec le langage tenu par la presse ministérielle qui, depuis la dernière note de Lord Aberdeen relative aux intérêts de l'emprunt, s'est mis de nouveau à prêcher la conquête, les mesures efficaces adoptées par les autorités Impériales des Provinces limitrophes sur les avis de la Légation Impériale et de notre consul à Zeitoun, l'insuccès des tentatives de Matzinova et d'autres chefs de brigands, enfin, la publicité donnée à tous ces faits, dis-je, semblent ne pas avoir pour le moment ajourné l'exécution. „ Maintenant, Mr. Colettis prétend que c'est l'opposition qui a organisé toutes ces tentatives, dans le but de compromettre le Ministère aux yeux de la Sublime Porte et de l'Europe ; mais c'est une question qui ne regarde nullement la Sublime Porte, et qui ne saurait atténuer en rien la responsabilité du

: ainsi qu'il a été dit plus haut,

Le 12/24 de ce mois, Mr. Colettis a fait une visite d'au Chargé des affaires de la Légation Impériale auquel il a dit confidentiellement qu'il avait lieu de soupçonner que les albanais, mécontents des nouvelles réformes de la Sublime Porte, s'étaient entendus avec quelques uns des capitaines grecs des Provinces limitrophes, réfugiés en Grèce, pour que ceux-ci fissent une invasion en Thessalie, tandis que de leur côté, ils se concentreraient simultanément à Larisse afin de pousser à la révolte les habitants de cette province, et que par conséquent il importerait que les autorités Impériales prissent des mesures en conséquence, en fortifiant les défilés et autres positions susceptibles de défense, vieilles forteresses, de manière à déjouer tous les projets révolutionnaires, en renforçant

gouvernement hellénique.

Quoique l'on croie généralement, que les hétéristes ont pour le moment renoncé à la poursuite de leurs plans, toutefois, la prudence exigerait que la Sublime Porte sans perte de temps, aviseât aux moyens de mettre ses provinces limitrophes à l'abri de toute tentative, en renforçant surtout les troupes affectées à la garde des frontières. Cette mesure de précaution est d'autant plus opportune que Mr. Colettis lui-même l'a indiquée à la Sublime Porte par l'intermédiaire de l'Ambassade de France. Il importerait aussi de mettre les forteresses situées dans les différentes parties des provinces limitrophes en bon état de défense et de surveiller attentivement les individus et les correspondances provenant de la Grèce.

Dans un long article inséré dans la feuille publiée dans la feuille ci-après jointe du Moniteur grec, le Ministère s'efforce de prouver que la fameuse lettre qui a fait un grand retentissement dans toute la Grèce et auprès du Corps diplomatique a attiré l'attention sérieuse du Corps diplomatique est fausse. L'opposition persiste à soutenir qu'elle est authentique, en assurant qu'elle est écrite en entier de la main

le nombre des
tant ~~par des renforts suffisants~~ les troupes
chargées de la garde des
~~stationnées aux~~ frontières, en organisant
des corps mobiles qui parcourraient sans cesse
la ligne des frontières et s'entendraient avec
les troupes helléniques pour la poursuite
des brigands, enfin, en nommant de nou-
veaux commandants choisis parmi les offi-
ciers des troupes régulières à la place des derniers
actuels qui, selon Mr. Colettis, fomentent encouragent le bri-
gandage afin de convaincre la sublime Porte
de la nécessité de les maintenir à leur poste.
Je juge superflu de commenter ici
ces confidences de Mr. Colettis les guerres,
~~ne nous ont été~~ tout en confirmant
nos prévisions et les renseignements susp.
portés ci-dessus, ne nous ont été faits que
qu'après la découverte des projets des
hétéristes.

=
"

de l'individu auquel elle est attribuée.
Quant à moi, je m'abstiens d'émettre
un avis quelconque sur ce sujet, attendu
que je ne suis descendu au Lazaret
que depuis quelques heures seulement.

Le Roi et la Reine, accompagnés
du Prince Gustave Vasa de l'ancienne Mai-
son Royale régnante de Suède, le quel était
est arrivé en grèce depuis ~~peu~~ quelques
jours, ont quitté Athènes le 16/28 de ce
mois pour aller visiter quelques îles
et faire une tournée dans le Péloponèse.
On assure que le voyage de Leurs Ma-
jestés durera environ quinze jours.
~~de l'intendance de la capitale pendant~~
~~son mois~~.

Je suis avec le plus profond
respect.

V

217a

Constantinople, le 21. Mai 1826

Monseigneur,

Les bienfaits ~~aussi insignes que réitérés~~ dont Votre Altesse m'a comblé pendant mon court séjour dans la capitale ~~à Constantinople~~, ont surpassé toute attente. Après avoir été le Créateur de mon existence politique, Votre Altesse Elle a voulu mettre le sceau à Son ouvre par des marques aussi insignes que réitérées de la munificence Impériale. ~~Dans l'impuissance~~ à défaut ~~de trouver des~~ de termes suffisants pour ~~dans où je me trouve de témoigner toute ma gratitude~~, d'exprimer les sentiments que j'épouse au fond de mon coeur, ~~je je~~ je crois ne pouvoir ~~je crois ne pouvoir~~. ~~je ne saurais~~ témoigner ma gratitude d'une manière plus agréable à Votre Altesse, qu'en m'appliquant, d'un côté, dans l'exercice de mes devoirs, ~~de remplir fait l'heureux de mes confrères~~, qu'Elle m'a trouvé, à justifier Ses bienveillantes recommandations et à mériter aussi par la suite Son puissant patronage, et de l'autre, en ne cessant d'adresser au Ciel de ferventes prières pour la glorieuse conservation des jours précieux de Sa Majesté Impériale notre auguste Maître, et pour le succès des efforts glorieux de l'illustre Réformateur de Son Empire.

~~Comme~~ ayant appris de S. Exc. Aali-Effendi que la lettre de créance que je dois remettre au Roi de Grèce, est déjà préparée, je n'ai qu'à ~~la~~ partir ~~vous faire~~ par le prochain paquebot français pour me rendre à mon poste où je continuerai à proclamer les vertus

gracieux Empereur
brillantes de notre ~~glorieux~~ ~~frère~~ et à faire ~~sentir~~ com-
prendre aux Hellènes combien ils doivent envier le sort
de leurs coreligionnaires qui ont le bonheur de vivre
sous le gouvernement paternel ~~éclairé~~ du plus clément et du plus généreux
~~de~~ des Monarques. déjà le parti de l'opposition en
Grèce commence à apprécier les effets de la sage admi-
nistration présidée par Votre Altesse. Je suis bien
loin, toutefois, de partager ~~de~~ les critiques dont le Pacha
de Crète y ~~est~~ injustement l'objet, ~~ou le paiconnerait~~
~~attendu que~~ attendu que Son Excellence
~~Excellence a raison de défendre~~ ne fait que son devoir, en défendant les
~~la défense~~ mariages entre les indi-
gènes et les sujets Hellènes.

En prenant congé de Votre Altesse, je me réserve
à lui soumettre le résultat ~~des~~ des démarches auxquelles
j'aurai recours en exécution des ordres qu'Elle m'a donnés
de vive voix, et de ceux dont Elle voudra bien m'hono-
rer par la suite, et je La prie d'agréer l'hommage
du profond respect avec lequel je suis,

ainsi qu'elle l'observera par un article inséré dans
la feuille ci jointe annoncé du courrier ~~grec~~ d'attions

V

218a

à Son Excellence Aali-Effendi,

~~Aali~~

Conseiller d'Etat au Departement des Affaires Etrangères,

Athènes, le 29. Mai / 10. Juin 1846.

Excellence,

Je me trouve encore enfermé dans le lazaret du Direé ; d'où je ne sortirai que demain. Un individu provenant de Béirouth et dont la quarantaine expirait après quatre jours, c'est-à-dire, le 2. Juin n. st., s'étant evadé du Lazaret de Smyrne, l'autorité sanitaire locale avait déclaré cette ville en quarantaine à-vis les autres parties de l'Empire Ottoman pour quatre jours, c'est à dire, jusqu'au 2. Juin n. st. Cet incident qui témoigne de la régularité et de la rigueur avec la quelle les lois quarantainaires sont observés en Turquie, a suffi pour que les autorités hellénique auprès des quelles nos établissements sanitaires existent en Turquie, leurs patentes et tous leurs actes sont imputés nuls et non avenus, me considérassent comme provenant de la Syrie et me condamnassent à faire douze jours de quarantaine au lieu de sept, sans consentir, au moins, à ne compter que à dater du 2. Juin, la quarantaine de sept jours à la quelle sont soumises en grèce les provenances de Smyrne, que à dater du 2 Juin à cette ville Il est à remarquer que En attendant, le gouvernement n'ayant pas porté cette détermination à la connaissance des autres offices sanitaires, il s'en suit que les passagers du bateau à vapeur Autrichien parti de Smyrne le 1er. Juin ont été, à leur arrivée à Syra, également obligés d'y faire également une quarantaine de douze jours, tandis que ceux

partij le 2 et qui aurait abordé dans d'autres
ports de la grèce, n'en auront fait que
sept, de sorte qu'ils auront été admis
à libre pratique avant les passagers du
paquebot autrichien. Mais si les autorités
hellénique, dans les ports du Pirée et de Syra se piquent
de faire ostentation de rigueur à l'égard
des provenances de Turquie, elles sont bien
indulgentes quant à ce qui
se passe du côté des frontières où
les bandes de brigands communiquent impunément et en
toute liberté avec les Provinces limitrophes.
C'est ainsi que
tout récemment encore le Chef de brigands
Molitsova, de retour avec sa bande du
territoire ottoman où il avait fait une
excursion, s'est présenté aux autorités de
Zeitoun, sans que cette ville ni la Province
de la Phthiotide eussent été mises en quarantaine vis-à-vis du reste du Royaume, depuis
l'exemple donné par l'autorité sanitaire de Smyrne.
Ce qui précède
suffit pour donner à Votre Excellence
une idée de la manière dont les réglements
sanitaires sont observés en Grèce.

Il semble que, depuis mon dernier respectueux rapport, il ne s'est rien passé de saillant à la
frontière, attendu que les nouvelles que
nous avons de Zeitoun, n'annoncent aucun nouveau fait. Cependant si ce n'est
que la bande du Chef de brigands Molotzo
composée de trente-cinq individus, et qui

avait commis, en dernier lieu, un acte de brigandage à Dranitza sur le territoire ottoman, a été attaquée, le 2. Juin / 21. Mai, dans le village de Macrocambi en Acthiotide par les troupes helléniques qui lui ont tué trois individus qu'on a reconnu pour être des nombre des brigands amnistiés.

Cependant les renseignements qui nous parviennent de tous côtés, confirment complétement les informations que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence par mon rapport précité sur les dernières manoeuvres des hétéristes. Chronis Bazdéki, ancien capitaine des volontaires du village de Volo, devait et qui de Zagora et qui, placé d'abord à Armiropoli par les autorités helléniques, après la découverte du complot, maintenant sous la surveillance de la police, vient d'obtenir la permission de se rendre à Négrepont, devait tenter de surprendre la forteresse de Volo, tandis que de l'autre côté, la même chose de main avait réussi, les bandes de brigands qui avaient déjà passé la frontière, et celles qui devaient sous le commandement de Calamatas à Velenzes, et d'autres Chefs d'armatole, devaient, de leur côté se mettre en mouvement et, agissant de concert, donneraient suite à leur projet, à l'exécution du projet des hétéristes, ainsi qu'il a été dit dans mon précédent rapport. Déjà on m'a assuré que le Général Griziotis, quelques jours avant la découverte du complot, parcourait plusieurs villages de la partie orientale de l'île de Négrepont situés près de la côte orientale, et engageait les paysans à se tenir prêts pour se diriger vers un endroit qui leur serait sous peu indiqué. En entraînant les villages ses amis

Il n'y a point de doute que

toute cette machination ne soit l'oeuvre
de l'Hétérie de la grande Fraternité que j'ai
déjà dénoncée au Ministère impérial ~~de la Sublime Porte~~ depuis 1864,
et sur les desseins de laquelle le Cabinet de St. Petersbourg a fait, l'année passée, des communications réservées
à la Sublime Porte et aux autres Puissances ~~Cours~~;
et quoique je sois porté à admettre que
c'est à tort que l'opposition en Grèce accuse
le Ministère actuel, toutefois je ne puis
m'abstenir de faire observer à Votre Excellence que la plupart des
~~principaux intrigants de cette entreprise insensée~~
~~Chefs chargés~~ de l'exécution de ces plans, ~~tels~~
que Vélenzas, Calamatas et autres, qui, par ordre du Gouvernement, viennent d'arriver à Athènes,
sont des amis dévoués de Mr. Coletti; que de même
que celui-ci avait proclamé du haut de la tribune, ~~même~~
ses idées par rapport à l'agrandissement de la
Grèce, de même la presse ministérielle a
commencé, depuis peu, à prêcher de nouveau
la conquête; qu'enfin, quelque empressé que
le Ministère hellénique se fût montré pour
arrêter la poursuite ~~d'une~~ de cette entreprise
insensée, il n'a pourtant pas ~~encore~~ ordonné d'ouvrir une enquête
~~qui seule aurait pu~~ afin de faire connaître les principaux
~~faire mettre au jour le secret de cette trame~~,
instigateurs et de sévir contre eux. ~~De~~
~~constater judiciairement la culpabilité des principaux promoteurs et leur infliger la peine~~
~~qu'ils méritent~~ Quoiqu'il en soit et bien
que ~~cette entreprise~~ ce complot semble pour
le moment avoir avorté, je suis d'avis que
la Sublime Porte ferait bien de prendre en
sérieuse considération la véritable source de
~~des faits d'une~~ toutes ces manoeuvres,
~~haute importance~~ et d'aviser à temps
à l'application des mesures indiquées dans

de complicité

individus compromis, ~~tels~~ tels

mon précédent rapport, et de toutes celles que,
dans sa sagesse, Elle jugerait nécessaires
pour la sûreté des provinces limitrophes.

J'ai eu avant mon départ de Constanti-
nople, j'ai eu l'honneur de remettre à Votre
Excellence la copie d'un office du Ministère
hellénique en date du 25. avril / 7. mai, par lequel
afin de donner le change à nos plaintes, il est ? d'attribuer à l'occasion des bandes de brigands
rités Impériales organisées en Grèce. Maintenant, j'ai l'hon-
neur de joindre ici les copies de trois autres Offices du Ministère hellénique, rédigés dans le
même sens. Or tandis que M.r
Coletty, par communications verbales et
confidentielles, cherche à nous convain-
cre que c'est l'Opposition qui a organisé
l'invasion des brigands opérée en der-
nier lieu sur le territoire ottoman,
dans ces notes officielles et qu'il a, sans
doute, soin de communiquer aux Mis-
sions étrangères qui leur sont favorables,
il s'évertue de nier les faits les plus avérés et
d'en rendre responsables les Autori-
tés ottomanes. C'est donc pour
repousser ces injustes imputations et pour prouver d'une manière irréfragable

~~répréhensible~~ l'inertie et l'indifférence répréhensible ~~blâmable~~ des autorités grecques, que j'ai rédigé la Note responsive dont Votre Excellence trouvera ci-joint la copie, et que la Légation Impériale a remise depuis quelques jours au Ministère hellénique. Je l'ai fait signer par le Chargé des affaires de la Légation, d'abord parce que je ~~me trouve~~ suis encore en quarantaine, et en second lieu parce que les ~~faits~~ faits dont il y est question, se sont passés pendant mon absence. Cette Note peut servir de réponse péremptoire aux argumentations et aux assertions ~~erronnées~~ insidieuses des défenseurs du Ministère actuel Colettis.

V

Εν Κωνσταντινουπόλει τη 5ου Ιουνίου
1846. 219α

Παρακαλώ τον κύριον Κωνσταντή,

Είχον το από 29ης γράμμα σας και εχάρην υγείαν.
Εγώ και τα αδέλφια μου ευρισκόμεθα εις Σμύρνα από τριών
μηνών περίπου και δεν ημπορώ να είπω πόσον
αδημονώ να σας ιδώ και να ανασάνω το αγέρι εκείνων των
τόπων όπου γεννήθημεν και ανατραφήκαμεν. Ο Θεός
ας δώσει να γένουν αι επιθυμίαι μου και τάχιστα.

Το γραμμάτιον του χρέους μου προς τον Δεληγιάννην
δεν δύναμαι εγώ να πληρώσω διότι δεν έχω τόσα
χρήματα. Ημπορεί όμως ο πατήρ μου να πληρώσει
μέρος του χρέους και το υπόλοιπον εγώ. Αύριον θα
συμβουλευθώ τον πατέρα μου και θα σας γράψω
τι θα κάμωμεν. Ο Δεληγιάννης ημπορεί να μας
δώσει καιρόν δύο ή τρεις μήνας διότι δεν είναι
πολύ μεγάλον το χρέος. Ο πατήρ μου ημπορεί
να πληρώσει τα τρία τέταρτα του χρέους και
εγώ το υπόλοιπον. Αύριον

219

[illegible] ἀπὸ τὸν [illegible] ὁ [illegible] ὁ
ἐξ ἀνάγκης τὸ ἀφεντικό μου ἀπὸ τὸν
μπάρμπα του τὸν [illegible] καὶ ἀπὸ
[illegible] ἀπὸ τὸν [illegible] ὁ
[illegible] ὁ [illegible] ὁ [illegible]
[illegible] ὁ [illegible] ὁ [illegible]
[illegible] ὁ [illegible] ὁ [illegible]

St. Louis, 18. März 1848

V

220a

A Son Altesse

Monseigneur Redschid-Pacha.

&c. &c. &c.

Athènes, le 8/20 Juin 1846.

Monseigneur,

~~Empêché~~
N'ayant
~~Je n'ai~~ rien à ajouter aux ren-
seignements que j'ai soumis au Minis-
tère Impérial des affaires Etrangères
~~par mon dernier rapport relativement~~
sur la dernière
~~à la~~ tentative d'invasion projetée
~~organisé dernièrement~~
ment en Grèce contre nos Provinces limitrophes,
je n'ai qu'à m'en référer à ce sujet
~~je m'en réfère~~ au contenu de mes deux
derniers rapports, relatifs à ce sujet.
Le Roi est revenu depuis quelques jours de son
voyage. C'est avant-hier que j'ai remis
~~Roi~~ en audience solennelle mes lettres de
créance. Il m'a reçu d'après le cérémonial
~~avec distinction~~
~~avec~~ d'usage
~~et les honneurs usités en pareille occasion~~
et m'a exprimé sa satisfaction pour
ma promotion. Il m'a demandé des détails
Impériale
sur le voyage de Sa Majesté ~~Impériale~~ notre
auguste Maître; ceux que je lui en ai don-
nés, ont dû exciter son admiration.
~~l'élever~~ En parlant de
disait
Sa Majesté, il ~~la désignait~~ toujours par
~~le mot~~ "l'Empereur", tandis qu'autre-
fois il employait le titre de Sultan.
~~lui donnait~~
Je regrette seulement de devoir informer
~~faire remarquer~~
~~Je dois cependant signaler~~ à votre Altesse
que M.r Colettis, Ministre des Affaires
Etrangères, n'a pas assisté à l'audience,
contrairement à ce qui se pratique
en Grèce, comme partout ailleurs, en

l'audace des brigands qui
infestent la grèce.

Je suis avec le plus profond
respect

pareille ~~circonstance~~ occasion. Le Roi l'a attendu
du ~~à~~ dans la salle du trône plusieurs minutes
après l'heure fixée, et ~~comme il ne le voyait pas~~ ne le voyant pas
arriver, ~~il ne voulait pas~~ il a dû me recevoir seul
sans qu'il fût présent.

M^r. Colletti fait tous ses efforts
pour ~~engager~~ persuader à la Chambre des Députés à
l'admettre comme représentant des Crétois
un certain Xénoudaki ~~émigré~~ de Candie,
élu qu'il a fait élire ~~secrètement~~ par
les ~~Crétois~~ candiotes résidants à Milo, et de
reconnaître l'existence d'une commune
ou colonie de ~~d'émigrés~~ macédoniens établie près d'Atalante,
pour provoquer ensuite l'élection d'un
~~simple membre de la Chambre pour que les~~
représentant macédonien. ~~Ces émigrés macédoniens puissent nommer~~
~~un représentant à la Chambre des~~
Députés. Mais je puis assurer déjà
j'ai lieu de croire que la
Chambre rejettera définitivement ~~tous~~
~~ce moment toute discussion~~ ces deux
propositions. ~~seront rejetés pour~~
~~que cette question soit étrangère à la~~
Chambre. ~~Les Crétois~~ contribuera
~~à déterminer les émigrés Candiotes~~
~~macédoniens à retourner dans~~
~~leurs foyers~~

Dimanche dernier
~~5~~ 2
14 ~~de ce mois~~, la Duchesse de
Plaisance, se rendant en voiture au Pen
télique, ~~à deux~~ à environ deux lieues de la capitale, a
été arrêtée par une bande de brigands

ayant consenti, après de longs pourparlers, ~~tout~~ ~~consenti~~ à recevoir
qui ~~ont demandé~~ exigèrent une rançon de mille
talaris ~~et~~ la forcèrent ~~l'ont forcé~~ d'envoyer en
ville un des individus qui l'accompa-
gnaient avec un billet ~~pour~~ sur son
banquier ~~afin~~ pour d'apporter cette
somme, Pendant que l'individu
retournait avec l'argent, ~~et~~ les bri-
gands qui retenaient ouôtage la Duchesne avec le
reste de sa suite, ~~ne~~ durent ~~ont dû~~ l'abandon-
ner leurs prisonniers et prendre la fuite, à la vue
d'une foule de paysans d'un village
voisin, qui, ~~ayant~~ informés de
ce qui se passait, étaient venus
~~à son~~ au secours de la Duchesne.

Au surplus, les chevaux du Roi,
de retour de la dernière tournée, ~~ont~~
furent saisis, entre ~~été arrêté~~ ~~pas~~ de Corinthe par une
autre bande de brigands. Les hommes qui
les conduisaient, furent ~~ont été~~ fustigés et
torturés pour avouer où était cachée
l'argenterie du Roi; et ce n'est qu'
après avoir ~~tout~~ fouillé partout et après
s'être convaincus que l'argenterie, ainsi qu'ils avaient assuré le savoir,
du Roi qui déjà s'était embarqué
~~était revenue à Athènes~~ sur
le bateau à vapeur, que les brigands
~~ont lâché~~ lâchèrent prise.

Ces deux faits suffiront pour
donner une idée de
~~de la nature à quel point est~~

V

221

~~A~~ Pirée, le 10. Juin, 1846

A S. A. Réchid-Pacha

Monseigneur,

Au moment où, comblé de nouvelles faveurs, ~~je vais sortir du Lazaret du Pirée~~ je vais reprendre l'exercice de fonctions ~~dont la Majesté notre auguste Empereur a daigné m'investir~~ qui m'ont été confiées, ~~depuis trois ans~~ dès l'origine, sous les auspices de Votre Altesse, j'éprouve le besoin de Lui offrir le tribut de la reconnaissance dont je suis profondément pénétré. Dans l'impuissance de manifester dans toute leur vivacité les sentiments de mon coeur, je prie Votre Altesse de croire que je n'ambitionne rien autant, que je ne désire rien avec autant d'ardeur que de voir se présenter où l'occasion où je pourrais témoigner au prix de tout sacrifice, que je suis et que je serai éternellement le plus fidèle et le plus dévoué des serviteurs auxquels Elle a prodigué ses bienfaits.

Que je suis heureux ~~d'être l'objet de la~~ de me voir l'objet de la sympathie et de la haute bienveillance ~~et la sympathie~~ tutélaire du plus illustre et du plus généreux dignitaire de l'Empire. Ce dont je me réjouis le plus, c'est que mon bonheur ~~Mais mon bonheur est d'autant plus parfait qu'il s'identifie~~ avec celui des nombreuses populations qui attendent leur salut et leur prospérité de la sollicitude éclairée de Votre Altesse. Est-ce que le ciel n'exaucera pas les vœux de tant de ses créatures? Est-ce qu'il refusera son assistance divine à celui dont tous les efforts constants tendent à la régénération à la civilisation d'un grand Empire?

Dieu est ~~le défenseur de ta~~ le soutien de la bonne cause,
le défenseur de la Justice et de l'Humanité. Ses décrets
s'accompliront infailliblement; et j'y puise la certi-
tude que je serai toujours heureux.

Je suis
~~Je suis de Votre~~ encore confiné dans le lazaret du
Pirée, d'où je ne doi sortir que demain. Cependant tous ceux
qui sont venus me rendre visite, ~~sont restés émerveillés~~ ont été ravis d'admiration
au tableau que je leur ai fait de la prospérité dont commence à jouir
~~jouit~~ ce ~~moment~~ notre l'Empire et que lui garantit à l'avenir l'administra-
tion actuelle. Tous ont rendu hommage aux vues bienveillantes
et à la ~~magnanime~~ sollicitude paternelle ~~sans exemple~~
de ~~Sa Majesté~~ notre Auguste Souverain. Tous ont ~~applaudi~~ admiré l'appréciation principal
organe de ses volontés. Déjà la Grèce commence à retentir des
bienfaits de la Majesté et de la renommée dignement acquise
de Votre Altesse. La feuille ci-jointe du Courriers d'Athènes,
en ~~reproduisant le discours~~ publiant l'allocution prononcée ~~par Votre Altesse~~ à
Andrinople, l'accompagne de ~~réflexions~~ remarques d'autant ~~(considérations) d'autant~~
plus ~~judicieuses~~ significatives qu'elles sont impartiales. D'autres journaux
en langue grecque en feront autant; et j'espère que
l'impression favorable produite en Grèce ~~se~~ réjaillira
d'une manière ~~encore~~ plus favorable encore sur l'esprit des
habitants de notre Empire.

Je suis avec le plus profond respect

V

222a

à Son Altesse
Monseigneur Réchid-Pacha,
&. &. &.
Athènes, le 18/30 Juin, 1846.

Monseigneur,

Dans une de ses dernières séances, la Chambre des Députés s'est occupée de la question de savoir si la Commune ou colonie que depuis dix ans, les émigrés macédoniens réunis à Atalante avaient obtenue, depuis dix ans, par ordonnance Royale rendue en 1835, la permission de fonder près de cette ville sous le nom de Néa-Pella, existe aujourd'hui légalement. Malgré les efforts de MM. Coletti qui, dans un long discours, s'était appliqué à faire ressortir les avantages et l'avenir que la Grèce s'assurerait, en accueillant favorablement les émigrés de Provinces limitrophes, la Chambre a décidé à presque l'unanimité que la commune de Néa-Pella n'existe ni légalement ni de fait, que le Ministère a eu tort de la considérer comme existante et d'autoriser en dernier lieu les Macédoniens établis à Atalante à constituer séparément en commune séparée, et que, par conséquent, les autorités municipales, aujourd'hui les émigrés n'ont ni ce droit ni celui de nommer un député spécial d'après le privilège accordé aux Emigrés par l'Assemblée nationale. Cette décision qui prouve combien la nation grecque, c'est-à-dire les

reille circonstance. M. Coletti qui y a aussi assisté, m'a fait des excuses de ce que des occupations d'une haute importance ne lui avaient pas permis de se trouver présent à l'audience ~~solennelle~~ où j'avais mis au Roi mes lettres de créance. Je lui avais répondu que ces excuses ne me concernaient pas personnellement, et que j'aimais à croire que la remise des lettres qui accréditent ~~par les quelles un grand Empereur accréditait son représentant~~ le représentant d'une Puissance amie devait être considérée aussi comme ~~mettre chargé en grâce des Relations Extérieures~~ une des affaires les plus importantes.

J'ai l'honneur de joindre ici une feuille de la Gazette officielle du Gouvernement, contenant le tableau comparatif de la population de la Grèce pour les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844. D'après ce tableau, toute la population du Royaume s'élèverait à 930,000 âmes, et dans l'espace des six années précitées, il y aurait eu une augmentation d'environ 100,000 âmes. Cependant, des personnes bien informées m'ont assuré que le tableau publié par le Gouvernement est basé sur des données inexactes et approximatives, qu'il n'y a jamais eu de recensement régulier, et qu'à peine la population de la Grèce s'élèverait aujourd'hui à 800,000 âmes.

Le Tribunal correctionnel d'Athènes a déclaré fausse la fameuse lettre interceptée et qui avait fait un si grand retentissement, et a condamné le rédacteur responsable et le propriétaire du journal le Siècle à un emprisonnement de cinq mois, à ~~une amende de~~ l'élevant en tout à dommages-intérêts à 6,500 drachmes et à des ~~indemnités solidaires~~ Les condamnés se sont déjà pourvu en cassation. ~~Appel a été interjeté à ce jugement~~, et l'on croit généralement en Grèce que cette lettre, quand même elle ne serait pas authentique, ne contient que des faits réels et incontestables, surtout en ce qui concerne les tentatives d'agression dirigées contre les Provinces limitrophes.

une perte considérable de part et d'autre,
après leur avoir tué sept hommes; qu'
enfin informés de l'arrivée de Tzelliz Pi-
:dervend-aga de Trécala,
tzaris, avec un renfort de troupes, tous ces
malfaiteurs
~~brigands~~ qui occupaient un petit couvent
en Grèce
sont rentrés ~~sur le territoire hellénique~~
Carpénissi
du côté de ~~Carpenissi~~. De plus, le Consul
de la Sublime Porte à Zéitoun m'écrit
que le chef de brigands Yatagavas, un des
brigands amnistiés, ~~vient de se mettre~~
~~s'est mis~~ à la tête d'une
à Patradjik où il demeure
: qu'il vient d'organiser ~~autrement de Zéi-~~
bande de malfaiteurs ~~et est sur le point~~
est sur le point de faire irruption sur le territoire ottoman. Privé de
~~de franchir la frontière~~.
~~Conformément à la communication~~
: de la part des autorités Impériales de la Chenalie
officielle sur la dernière invasion des bandes
de Molotzo, de Harbi et de Christo Boulgari,
acte de
et sur les brigandages qu'elles ont commis,
~~je ne suis pas à même d'~~
~~j'adresser~~ adresser au Gouvernement
hellénique des représentations sérieuses
sur cette nouvelle tentative d'agression,
me réservant de le faire dès que les détails
que j'ai sollicités, me seront parvenus.
~~Maintenant~~ En attendant, j'ai l'honneur de soumettre
à Votre Altesse copie d'un office que je
écrire pour
viens d'~~adresser~~ à M. Coletti, ~~et par le~~
quel j'engage ~~le Gouvernement grec~~ à
faire prendre des mesures efficaces pour la prompte
trois susmentionnées et
des bandes ~~de Molotzo, Harbi et Christo Bul-~~
~~gari~~, ainsi que de celle organisée dernièrement
par Yatagavas, avant qu'elles
franchissent de nouveau la frontière.

à l'occasion de ma promotion, le

V

MS

Ἐν Ἴασίῳ, τῇ 20ῃ Ἰουνίου, 1846. 223a

Ἀγαπητὲ μοῦ συμφοιτήτρια Ἥλιν ἀδελφέ,

Καλὰ ἴσν ἀπὸ Ῥόχεστιτ ἐκάνοδον Ἥλιν, ἔστ, ὡς γινώσκ, ἥμαν συμφορονόλας χὰ φρεσὸν-νιον ἴδ ζωχνολὺς Ἥλιν Ἀνσλας, ἀν Βαιτφαγίφ σκεπάδαν χὰ χῦρας Ἥλιν π' ἀλσὸ 30" ἴδ συμφοσόσονλας Ἀ-σελλατὸ ἀνοκομπαφμένν ἀραλμὰ Λὺδς Ἔσιχελ· σύμφωνος αὖς σλσολὸ ἀρσπόνλας αλλεφορῦσα ἴσν σκεὶ ἴσν σκεσπιτσσιν ἀς Ἥλιν ἀσὸν ἴσν μπσοφαβόσσιν ὁραδύξλα. Ἤδς μάνεγε πλσὸς χὰ λὰ ἴδδα ἐσαναφόνλας σκεὶ ἴναν ἥμερῶν, μὴς ἀμπορῦσος ἀναφύξανλας ἀσὸ ἴς ὁδὶσσκεσς παπαχῦσα, ἴὸ γρασσὸν σλασὸ χαμ-βύπραν μαλὰ χῦρας, λὰς ἀδαχσπὰς Ἥλιν σκεσσέτρα σκεσσπιφσσόνσλας ἴς ἐχεχόξς ζῦξς, μὴς συρχόσνες σαραχῆσνλας, ἄλλα μὴς ἔσν ἀδμῦλλαν ἀπφοκσάμφα ἄλε λα ἴς ἀλλφαπύσσες ἴς ἔσμπλεν φαχῦσκεφφένν ἀδαχσπὰς ζῦξς σκεὶς Ἥλιν σκεσπιῆσνες, μὴς ἄλε λὸν σσδχὸν ἄμφασὸν σκεὶ ἴς σπαπχὸ ἀλεχῦλα ζῦξς· ἴὸ μὴς ἐλχέφλα ἀλνσδαν, ἴνα σπὴ ἀξ σαφάδρες σμπσαφαμάξ λῷ ὄλιφ ζῦξς, σκεὶς λοῖνν Ἥλιν ἀφαχχάσσν.

Πανσδύμως ἀαλλαδάνλας ἀσὸ λα ἷῷ ἀφροσύνῳ ἀνὸφμαλ ἴδ, ὄξ π' σαμαλὰξ Ἥλιν ζμφφοβόσσν-πολὰ ἴν αλλέδαν ἔσνξς ἀλβασσν ἀνεδάξαλο ἀλὰ ἴς ἀφὸ Βαεβόφμλας ἷὸ σχέσλον Ὑμλλεσν Λυχαλφι-ον, μὴς ἀκὶ ξὸ ἀλχὰ συφνσκὰ ἴς συναιδῦπς μαλὰ ἴς ἐβεχόξλος ζῦξς, λὰς ἷῶν δοιῶν ἀφασπλῶν ἀδαχσῶν, ἐν ξὸ ἐμαμμέφφο Ὀλιφὰ ἴδ Σαβασὸ Πενδφὸ, ἀλμῦνο μάνον ἄφφμαν ζνσπεν, ὡξ σκεὶς Ἥ-μῶς, ὄξ πλν πλνχπόσφαν μὴς Ἥμξς σκεῦπς αλλέδ παλὰ ἴν αἰσλαν ἐνῦξν συναιδῦσν, μὴς συνδφαμόν-

Ἀναστατώθηκε τὸ νοσοκομεῖο ἀπὸ ψυχικὸ πόνο ἀφοῦ ἔμαθε τὸ θάνατο τοῦ Ἀντώνη Ἀποστολόπουλου, ἑνὸς ἀπὸ τοὺς πιὸ ἀγαπητοὺς γιατροὺς τοῦ νοσοκομείου. Ὁ Ἀντώνης Ἀποστολόπουλος ἦταν ἕνας ἐξαιρετικὸς ἄνθρωπος καὶ ἐπιστήμονας. Ἀγαπητὸς ἀπὸ ὅλους γιὰ τὸ ἤθος του καὶ τὴν ἐπιστημονικὴ του κατάρτιση, ἀφιέρωσε ὅλη του τὴ ζωὴ στὴν ἐπιστήμη καὶ στὴν ἀνακούφιση τοῦ πόνου τῶν ἀνθρώπων. Ἔφυγε ἀπὸ τὴ ζωὴ σὲ ἡλικία μόλις 52 ἐτῶν, ἀφήνοντας πίσω του τὴ σύζυγο καὶ τὰ δύο παιδιά του, ποὺ ἀκόμη δὲν ἔχουν συνειδητοποιήσει τὴν ἀπώλεια τοῦ πατέρα τους.

Ὁ Ἀντώνης Ἀποστολόπουλος γεννήθηκε στὴν Καλαμάτα τὸ 1972 καὶ μεγάλωσε σὲ μιὰ οἰκογένεια δασκάλων. Ἀπὸ μικρὸς ἔδειχνε ἰδιαίτερο ἐνδιαφέρον γιὰ τὶς θετικὲς ἐπιστῆμες καὶ ἀποφάσισε νωρὶς νὰ σπουδάσει Ἰατρική. Τὸ 1990 ἐγγράφηκε στὴ Σχολὴ Ἐπιστημῶν Ὑγείας τοῦ Πανεπιστημίου Πελοποννήσου στὴν Καλαμάτα, ὅπου ἀποφοίτησε μὲ ἄριστα. Ἀκολούθησε εἰδίκευση στὴν Παθολογία στὸ Γενικὸ Νοσοκομεῖο Καλαμάτας, ὅπου καὶ ἐργάστηκε ὡς ἐπιμελητὴς καὶ στὴ συνέχεια ὡς ἐπιμελὴς Α΄ μέχρι τὸ τέλος τῆς ζωῆς του.

Ἀναστατώθηκε τὸ νοσοκομεῖο ἀπὸ ψυχικὸ πόνο ἀφοῦ ἔμαθε τὸ θάνατο τοῦ Ἀντώνη Ἀποστολόπουλου, ἑνὸς ἀπὸ τοὺς πιὸ ἀγαπητοὺς γιατροὺς τοῦ νοσοκομείου. Ὁ Ἀντώνης Ἀποστολόπουλος ἦταν ἕνας ἐξαιρετικὸς ἄνθρωπος καὶ ἐπιστήμονας. Ἀγαπητὸς ἀπὸ ὅλους γιὰ τὸ ἤθος του καὶ τὴν ἐπιστημονικὴ του κατάρτιση, ἀφιέρωσε ὅλη του τὴ ζωὴ στὴν ἐπιστήμη καὶ στὴν ἀνακούφιση τοῦ πόνου τῶν ἀνθρώπων. Ἔφυγε ἀπὸ τὴ ζωὴ σὲ ἡλικία μόλις 52 ἐτῶν, ἀφήνοντας πίσω του τὴ σύζυγο καὶ τὰ δύο παιδιά του, ποὺ ἀκόμη δὲν ἔχουν συνειδητοποιήσει τὴν ἀπώλεια τοῦ πατέρα τους.

Ὁ Ἀντώνης Ἀποστολόπουλος γεννήθηκε στὴν Καλαμάτα τὸ 1972 καὶ μεγάλωσε σὲ μιὰ οἰκογένεια δασκάλων. Ἀπὸ μικρὸς ἔδειχνε ἰδιαίτερο ἐνδιαφέρον γιὰ τὶς θετικὲς ἐπιστῆμες καὶ ἀποφάσισε νωρὶς νὰ σπουδάσει Ἰατρική. Τὸ 1990 ἐγγράφηκε στὴ Σχολὴ Ἐπιστημῶν Ὑγείας τοῦ Πανεπιστημίου Πελοποννήσου στὴν Καλαμάτα, ὅπου ἀποφοίτησε μὲ ἄριστα. Ἀκολούθησε εἰδίκευση στὴν Παθολογία στὸ Γενικὸ Νοσοκομεῖο Καλαμάτας, ὅπου καὶ ἐργάστηκε ὡς ἐπιμελητὴς καὶ στὴ συνέχεια ὡς ἐπιμελὴς Α΄ μέχρι τὸ τέλος τῆς ζωῆς του.

φίλες σας ήξιώ συγχαρητηρίως ἀποδέχεσθαι τὰς φροντίδας, διαλαμβάνων

ὑμῶν ἀδιάφθορον ἐξαρχόντως φίλες ὡς ἀδελφὰς

ὅλως σεσωσμένων

μ. τάρλτον

V

Athènes, le 28. Juin, 1846.

224a

Monsieur l'Ambassadeur,

Pendant le court espace de mon séjour à Constantinople, Votre Excellence m'a prodigué tant de marques de bienveillance, Elle a contribué si noblement aux faveurs dont j'ai été l'objet de la part de mon Gouvernement, et dans les entretiens dont Elle m'a honoré, Elle m'a inspiré des idées si élevées, si propres à éclairer le zèle d'un employé fidèle et désireux de servir utilement son pays, que plus j'éprouve le besoin de témoigner à Votre

A Son Excellence
Sir Stratford Canning, GCB.
Ambassadeur de Sa Majesté la Reine de la Grande Bretagne
près Sa Majesté Impériale le Sultan, &c., &c., &c.

de cette Puissance, a su imprimer à sa mission un tel caractère d'élévation et de noblesse, qu'en faisant prévaloir en Orient la politique de sa patrie, en vouant sa sollicitude aux véritables intérêts de l'Empire Ottoman, ne fait que servir la cause de l'humanité et de la civilisation. C'est dans cette conviction que je forme des voeux pour le prompt et heureux retour de Votre Excellence à Constantinople.

Je crois ~~inutile~~ superflu d'entretenir ici Votre Excellence des affaires de la Grèce; elles sont dans le même état, ou plutôt elles empirent tous les jours visiblement.

En priant Votre Excellence de me continuer sa haute bienveillance et de croire à mon dévouement inaltérable, j'ai l'honneur ~~d'être~~ d'être avec un profond respect,

Monsieur l'Ambassadeur,

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

Excellence, à l'occasion de Son départ de Constantinople, mes sentiments de gratitude et d'admiration, plus je me vois dans l'impuissance de le faire en termes assez expressifs.

Votre Excellence a déjà eu occasion de rendre justice au dévoûment dont j'ai fait preuve dans l'accomplissement de mes devoirs. Ce dévoûment me porte aujourd'hui à apprécier les bienfaits de la politique qui a, enfin, prévalu à Constantinople, grâce aux efforts constants

et éclairés de Votre Excellence. En effet, j'ai l'intime conviction que c'est en persistant dans la voie salutaire où elle s'est heureusement engagée, c'est en appliquant graduellement, mais sans relâche, les principes qu'elle a solennellement proclamés, que la Sublime Porte pourra concilier les intérêts et les vœux des différentes populations de l'Empire, développer ses ressources et sa force et se créer un grand avenir. Mais dans une tâche aussi difficile, elle a besoin de l'appui de la Puissance dont elle n'a reçu de tout temps que des preuves d'amitié sincère, et surtout de la coopération de l'homme d'état qui, digne représentant

V

225 a

à Son Altesse
Monseigneur Rekhid-Pacha,
2, 2, 2.

Athènes, le 28 Juin / 10 Juillet 1870

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse que, d'après un officier (Bulouk-bachi) des troupes Impériales chargé de la garde des frontières d'Agrapha, a intercepté une lettre adressée au colonel Evanghélis Contoyanni qui réside actuellement à Larisse, par quelques habitants de l'Evrytanie (partie du district d'Agrapha en Grèce); qu'il en a communiqué copies aux autorités hellénique, et que cette lettre se rapporte à des manoeuvres tramés en Grèce contre le Ministère actuel.

M. Coletti ne m'a parlé de cet incident que d'une manière vague et sans entrer en détails. D'un autre côté, l'opposition soutient que les lettres dont il s'agit, sont fausses, qu'elles ont été fabriquées par les partisans du Ministère et envoyés à dessein pour être saisis, afin de fournir au Gouvernement l'occasion d'éloigner de l'Evrytanie et l'opposition au moment des élections municipales, les individus appartenant à l'opposition et de favoriser ainsi le succès des amis du Ministère.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse que, par un de mes précédents rapports, j'ai eu l'honneur d'informer le Ministère Impérial des Affaires Etrangères d'une rencontre qui avait eu lieu entre la bande de Delitsanes et celle de Molotzo et une détachement de troupes grecques. On assure maintenant que ce chef de brigands mourut à la suite des blessures qu'il avait reçues, et qu'il fut enterré aux environs d'un village près des frontières en Grèce, et que sa bande est maintenant commandée par son frère cadet, nommé Euthymios Molotzo, et qu'elle vient de se détacher de la bande de Christos Vouli garis, avec laquelle elle était rentrée en Grèce, ainsi qu'il a été dit dans mon dernier respectueux rapport à Votre Altesse.

Quant à la bande du Chef de bre:
~~actuellement en grèce, tous déjà~~
gands Chrétiens Bulgares qui continue
~~elle de Chrétiens Bulgares retourna~~
à se cacher en grèce, et qui ne tardera
~~en Turc sur le territoire ottoman~~
pas à repasser sur le territoire ottoman,
~~du côté d'Agrapha Ils descend~~
j'espère que les descend-
ans de Domoco et de Trikala, Veiz-Aga
Vassiaris et Djélil-Aga Petzaris dont on
viennent m'annonce le retour
d'arriver à leurs postes, ~~et j'espère~~ paraissent
~~que~~ par leurs efforts communs, ils
~~parviendront~~ à l'exterminer ~~la bande~~ totalement
~~de Chrétiens Bulgares~~.

Votre altesse aura sans doute entendu dire que, vers le mois de Février dernier, # avait été envoyé dans cette ville à Smyrne et ~~en mission secrète~~ ~~auprès des~~ sur le paquebot à vapeur hellène l'Othon. ~~Tout le monde~~ On ~~à cette époque~~ alors se perdait alors en conjectures sur cette mission, sans pouvoir en pénétrer le secret. Aujourd'hui on vient de découvrir ~~prendre~~ que Mr. Xénos était allé à Smyrne, à Chio et à Mételin pour chercher un musulman que ~~l'on~~ qui avait ~~dit savoir~~ promis de s'indiquer ~~dit savoir promis s'indiquer~~ au gouvernement hellénique, moyennant moyennant une forte récompense, une forte récompense, l'endroit où quelques chefs du Péloponèse avaient caché leurs trésors lors de la révolution grecque, ~~et s'offrant~~

Mr. Xénos, Consul hellénique à Smyrne,

~~d'indiquer cet endroit moyennant~~
~~une forte récompense~~ qu'à son retour
de sa mission, Mr. Hénry il a amené avec
lui ~~un~~ Ce musulman transverti
en européen ~~et partant le drapeau~~
~~afin de ne pas se faire reconnaître~~;
que, plus tard, Mr. Calispéris, un
des affidés de Mr. Coletty, a été envoyé
avec le susdit musulman à Mé-
thra où il a acheté ~~un~~ une ~~vaste~~ vieille
masure qu'il a fait entourer de
murailles, et que les travaux doivent
~~viendra commencer~~ incessamment.
~~seront les travaux~~. ~~Le~~ Le Ministère
continue à garder le plus grand
secret sur cette anecdote, tandis que
~~cet incident~~, ~~et~~ l'Op-
position s'en est saisie pour
exploiter la curiosité publique
~~au détriment du mini-~~
~~stère~~ et causer du scandale.

Je suis avec le plus profond
respect

V

226a

à Son Altesse

Monseigneur Réchid-Pacha,

N. à L.

Athènes, le 28 Juin / 10 Juillet 1866

Monseigneur,

En parcourant la correspondance étrangère pendant ma absence entre la Légation Impériale et le Ministère hellénique, j'y ai remarqué une Note de Mr. Coletti dont j'ai l'honneur de soumettre ci-joint la copie, par laquelle il nous prévient que la Légation en vertu de l'art. 5 du nouveau règlement sanitaire dernièrement promulgué dernièrement par le gouvernement grec de la Grèce, les bâtiments marchands sous pavillon étranger provenant d'un pays suspect, doivent faire viser leurs patentes de santé par les Autorités Consulaires helléniques, établies dans le lieu de leur départ, et que ceux qui ne se seraient pas conformés à cette formalité, seront dorénavant soumis, en arrivant dans un port grec, au maximum de la quarantaine.

Déjà cinq navires sous pavillon ottoman, provenant l'un de Constantinople, de Smyrne et de Rhodes, ont été tout récemment assujettis à faire au maximum de la quarantaine, c'est-à-

qu'en grâce. Or, la Sublime Porte
ne serait-elle pas en droit de profiter
de cette circonstance pour soumettre
~~à l'inspection des bâtiments de guerre~~,
les provenances de la Grèce à une qua-
rantaine de ~~deux~~ trois jours, en mo-
tivant l'adoption de cette mesure
sur la proximité des deux pays?
Et n'aurait-elle pas raison de per-
sister dans une semblable résolution
jusqu'à ce que le Gouvernement hellé-
nique fût forcé de supprimer
~~mais~~ ~~de faire~~ d'abolir entièrement
la quarantaine à l'égard de l'Empire
ottoman et de ne la borner qu'aux
provenances de l'Egypte et de la Syrie?
J'ose solliciter
En attendant, ~~je prie Votre~~
~~Altesse de vouloir bien me donner~~
les ordres et les instructions de Votre
Altesse sur la réponse que, s'Elle
le jugerait à propos, je devrais faire
au Ministère hellénique relative-
ment au visa des patentes de santé
dont il est question dans la com-
munication ci-annexée de
M^r. Coletti.

Je suis avec le plus profond
respect

à l'exception peut-être
des bâtiments de guerre et des
~~bateaux~~ paquebots à vapeur qui ~~ont~~ ont à bord
un médecin,

dire à faire une quarantaine de ~~&~~ vingt-et-un jours au lieu de sept, par la seule raison que leurs patentes de santé n'étaient pas visées par les autorités consulaires hellénique.

Je m'abstiendrai de relever ici l'absurdité d'une mesure ~~odieuse~~ ~~et~~ qui compromet gravement les intérêts du commerce et de la navigation, et qui ne sert qu'à manifester la méfiance et le mépris du gouvernement hellénique pour les autorités sanitaires existantes en Turquie. Je me bornerai seulement à faire observer à Votre Altesse que cette mesure n'est pas la seule que le gouvernement hellénique vient d'adopter si gratuitement, et que le nouveau règlement sanitaire dont j'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse un exemplaire, en contient une foule d'autres, aussi ~~absurdes~~ ridicules qu'impraticables.

arantaine de
au lieu de
raison que leur
'étaient pas
ités consulaires

i de relever
mesure ~~injus~~-
mpromet gra-
le commerce
, et qui ne
ter la méfiance
ernement hellé-
orités sanitaires
. Je me borne
à Votre Alteze
'est pas la seule
hellénique vient
ement, et que
ent sanitaire
eur de documents
exemplaire,
le d'autres, aussi
qu'impraticables

Tout le monde s'étonne de voir le Gouvernement hellénique se piquer d'ostentation et de redoubler de sévérité à une époque où la peste a entièrement disparu de l'Empire ottoman, où la Turquie a une administration sanitaire bien organisée, et où les provenances sont admises en Europe presque à libre pratique. Tout le monde sait que les règlements sanitaires sont observés en Turquie non-réellement plus de ~~régularité~~ régueur qu'en Grèce, mais que les provenances des pays suspects sont soumises dans le premier des deux états à une quarantaine plus longue que dans le second. En effet, ~~la Turquie et~~ à la frontière sont soumises ~~tout le reste de l'Égypte et de la Syrie, c'est-à-dire~~ aux navires ~~venant~~ en Turquie ~~de l'Empire~~ les navires portant de patente ~~dite nette, suspecte, ou~~ suspecte, est de ~~quatorze~~ quinze jours, tandis ~~que dans tout le reste de l'Empire~~ que, d'après ~~la dernière~~ nouveau règlement sanitaire hellénique, elle est ~~de quarante jours, tandis que d'après~~ de douze; d'où il s'ensuit que les provenances de l'Égypte et de la Syrie ~~sont~~ actuellement dans le reste de l'Empire ottoman une quarantaine plus longue que ~~celle~~ la durée de la quarantaine ~~à laquelle sont soumises les mêmes provenances~~ est de ~~dix~~ quinze jours ~~dans tout l'Empire, excepté~~ en Grèce, ~~où elle est de~~

V

227

αρίε.

Αθῆναι, τῇ 29. Ἰουνίου 1841.

Κύριε Δ. Σαμαρτζῆ

Ἀπομονὴ τῆς παρούσης μου ζωῆς εἰς ἰδικούς μου ἀνθρώπους ὀλίγους μόνη τὰ κάνει νὰ φαίνωνται ἐμπρός μου ὀλίγαι ἡμέραι νὰ ἐνδιαφέρουν. σαν ἀπὸ ἀπόστασιν ἔχομεν ἀγάπας καὶ συμφορὰς ἐδῶ καὶ ἐκεῖ καὶ ἐν ἐνοχλίαν μας. σκεφθῆτε καὶ τῆς ἐντροπάς ... καὶ νὰ ὑποφέρωμεν τὰ λόγια. αὐτὸ ὅλα μαζὶ ἀπομονωμένος καὶ ἀπὸ ἐσᾶς καὶ ἀπὸ τοὺς ἀνθρώπους μας. μετὰ πόσα ἀγωνίσεις δὲν ἐκάμαμεν νὰ ἐξ ἐρθῶμεν. ὅλα εἶναι ἐκεῖ καὶ ἐν ἐδῶ καὶ ἐν ἐκεῖ τὰ ἴδια καὶ ἐν ἐδῶ τὰ ἴδια καὶ ἐν ἐκεῖ

Ὑγιαίνων

ὁ ἐν Χριστῷ

Ν. Σαμαρτζῆς

V

228

à Son Excellence

Reali-Effendi;

Altrèves, le 30. Juin 1826

Excellence,

Au moment où Votre Excellence vient de remettre à Son Altesse Rebhid-Pacha la haute direction du ministère, j'ai cessé d'adresser à Elle toujours gêné, en Son absence, assez [illegible], j'éprouve autant de distinction que d'habileté, j'éprouve le besoin de Lui offrir le tribut de ma reconnaissance pour les bienfaits et les marques de sympathie dont Elle m'a prodigués pendant mon court séjour à Constantinople.

De tout temps Votre Excellence m'a honoré d'une bienveillance spéciale, et de tout temps je Lui ai consacré un dévoûment sans bornes. Ce dévoûment est profond et inaltérable, et de même que tout ardents les vœux que je forme pour le bonheur et la prospérité de Votre Excellence

Veuillez croire, Excellence,
à la sincérité de ces sentiments
et agréer l'hommage du pro-
fond respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être

V

229a

à Son Altesse

Monseigneur Rechid-Pacha,

2. 2. 2.

Athènes, le 30. Juin / 12. Juillet 1846.

Monseigneur,

Dans une entrevue que j'ai eue ~~avec M.r~~ en dernier lieu avec M.r Colletti, il m'a dit que, d'après une lettre qu'il venait de recevoir du gouverneur Romanopoulo de Missolonghi, et dont il m'a lu un paragraphe, ~~il~~ les autorités impériales des provinces limitrophes, d'intelligence avec ~~les individus appartenant~~ les adversaires du Ministère, ~~qui~~, participaient ~~du soulèvement en Grèce~~, ~~encourageaient les~~ à des manœuvres intrigues ayant pour but d'~~exciter~~ encourager le brigandage et d'exciter des troubles en Grèce. Il a ajouté qu'il savait déjà que le capitaine Gogos, sujet ottoman, au service du Dervend-aga de Thessalie, était ~~se trouvait~~ en correspondance avec le général Tsecos et d'autres membres de l'Opposition; ~~en outre~~, qu'il en était de même du frère de Sotiri Stratos, natif de Patras en Grèce et qui, à la suite de la révolte éclatée en Acarnanie en 1836, s'était réfugié en Etrurie en compagnie de son frère, ~~Sotiri Stratos~~, que c'était le Colonel Evangélis Contoyanni, ~~resté dernièrement à Smyrne~~, qui après avoir ~~aussi~~ engagé à poussé le Chef de brigands Christos

roulgaris à se livrer au brigandage,
maintenant
et qui se propose de l'envoyer en grèce sur
le territoire hellenique, et que, tant que
cet individu restera à Larisse, il ne cessera pas de con-
spirer contre la tranquillité en grèce;
que les Derrend-Agas albanais, chargés
de la garde des frontières, semblaient par
leur indolence agir de connivence
avec les fauteurs de troubles. De plus,
il m'a dit que toutes ces informations
étaient confirmées par une lettre
adressée de cette grèce tout récemment au colonel
Contoyanni et communiquée aux auto-
rités helléniques par l'un des
grecs, et dont les officiers du dernier
cotpas
aga de Triala qui l'a intercepté
était parvenu à l'intercepter. Il était
porteur de cette lettre
Ici je dois faire observer à Votre
altesse que Mr Coletti a évité
de me citer le nom de l'individu
qui a écrit cette lettre, et de s'expli-
quer sur son contenu. Enfin, pour
ne prouver que c'est l'opposition
qui avait organisé la tentative d'in-
vasion projetée vers la fin de mois
d'avril de mai dans le but de compro-
mettre le Ministère hellenique

~~aux yeux de la sublime Porte, et~~
~~pour me convaincre de la complicité~~
~~des dervend-agas albanais~~, M^r Colletti
m'a donné lecture d'une série de lettres
qui lui ont été adressées dans le courant
du mois de mai par le faisant fonction
de Romanque ou Gouverneur de Zeitoun.

Il résulte de ces lettres qu'un certain
Zacca, ancien capitaine de Grévéna
en Thessalie, réfugié en Grèce et actuel-
lement domicilié à ~~Larissa~~ Zeitoun,
aurait montré à ses amis ~~aux autres Capoit à qui~~
~~ils~~ les lettres qu'il aurait reçues ~~qui lui auraient été~~
~~adressées pour~~ de quelques chefs albanais, et par
lesquelles ils ~~étaient~~ exhortaient à ~~faire~~ se concerter
d'accord avec les autres capitaines réfugiés
en Grèce, pour faire une invasion systématique
sur le territoire ottoman, à la me-
sure que tous les albanais, mécontents
~~des mesures de rigueur adoptées~~ du nouveau système de réformes,
~~récemment à leur égard par la~~
~~Sublime Porte~~, ainsi que la plupart des chré-
tiens et des provinces limitrophes étaient
prêts à faire cause commune avec eux ; que
les dervend-agas albanais, chargés de
la garde des frontières, ~~favoriseraient~~

le succès de cette entreprise, que
à l'apparition des grecs, toutes les for-
teresses de la Thessalie leur seraient
~~rendues~~ livrées, &c. ~~de plus~~ en outre, les lettres
du gouverneur de Zeitoun ~~dont~~
~~M^r. Colettis m'donne lecture~~
portaient que le fameux Valenzas,
Yannoulis Mandalos, : Calamatas et d'autres
capitaines de la Thessalie : et de la Macédoine s'étaient
déjà entendus avec le Capitaine Zacca;
que c'est ~~dans~~ à la suite de cet accord
que Malissova ~~était~~ avait passé la
frontière à la tête d'une bande de
gens armés; que ~~cette bande était~~
~~la subdivision dont cette bande était~~ cette bande était composée
de partisans du ministère et de
~~appartenaient partie aux~~
~~tant du ministériel et partie à l'opp.~~
position : ~~que~~ le Capitaine Chronis Bas-
deki s'était rendu ~~a été arrêté~~ à Amaliapoly, ~~colonie~~
~~de réunion des vingt-quatre villages de~~
~~Volos situé dans pour de Volos, au moment~~
où il ~~se proposait~~ était sur le point
de se préparer faire une expédition contre ~~les vingt~~
~~quatre villages~~ le district de Volos, &c.
&c.

Après avoir terminé la lecture
de ces lettres, M^r. Colettis s'est résumé
ainsi : " Vous voyez que c'est l'oppo-

„ citron qui, d'intelligence avec le Co-
„ lonel Contoyanni, le frère de Strato,
„ et d'autres employés au service des Auto-
„ rités ~~Impériales Ottomanes~~ impériales sur les fron-
„ tières, organisent ~~des le brigandage et~~
„ des invasions et des brigandages tantôt
„ pour compromettre le Ministère actuel
„ aux yeux ~~de la sublime Porte~~ du gouvernement ottoman et de l'Eu-
„ rope, tantôt pour exciter des troubles
„ en Grèce. Pour ce qui est de la compli-
„ cité des dervend-agas albanais, je trouve
„ cette disposition de leur part toute
„ naturelle. En effet, les albanais ne
„ sont nullement contents des ~~mesures~~ réformes
qui viennent d'être introduites dans
„ ~~de rejeter depuis dernièrement~~
leur pays, et sont, par conséquent,
„ ~~d'leur égard; et ils doivent chaque~~
postes
„ désirer ~~avoir intérêt~~ à provoquer
„ des troubles dans les provinces limi-
„ trophes afin de revenir à ~~leur~~ l'ancien
régime.
„ ~~système qui régissait l'Albanie~~, et
„ de se rendre nécessaires ~~à la, ma~~
„ ~~à la sublime Porte gouvernement~~.
„ ~~mais~~. Il est donc de l'intérêt de
Votre gouvernement
„ ~~la sublime Porte~~ de remplacer les
„ dervend-agas albanais par des comman-
„ dants ~~pi~~ devoués et bien intentionnés."

Quant à moi, comme Vous le voyez,
» ~~Sur mes~~ je ne néglige rien pour
faire avorter
~~déjouer~~ toute manoeuvre dirigée contre
les
» Provinces limitrophes ottomanes,
votre Gouvernement
» mais il est juste que ~~la Sublime Porte~~,
» de son côté, ne permette pas au Cob.
» nel Contogianni de séjourner à
» Larisse, pour y conspirer impuné-
» ment contre la Grèce. »

C'est par ce raisonnement captieux, ~~argument spécieux~~, par ce langage trompeur ~~qu'on, comme j'ai~~ ~~appris, il tient aux Ministres étrangers~~ ~~qui le visitent journellement~~, que Mr. Coletis cherche à prouver son innocence, à témoigner de la sollicitude loyale pour le maintien de la tranquillité dans les Provinces limitrophes et à se représenter comme victime des manoeuvres de l'opposition et de la complicité des autorités Impériales; ~~C'est en considé-~~ ~~ration de l'importance que j'attache~~ ~~à l'effet que cette manoeuvre hostile~~ ~~pouvait produire en Europe~~, et que je me fais un devoir de soumettre ici à Votre Altesse les observations et les que j'ai dû opposer à cet faits par lesquels j'ai répondu à Mr. Coletis, après le ~~remuement tout~~ d'échafaudage d' argumentation. ~~et les~~ ~~réduire à la simplicité l'état~~ ~~des relations existantes actuelle-~~ ~~ment entre les deux pays~~.

J'ai dit d'abord à Mr. Coletis que puisque le Gouverneur de Missolonghi ne citait aucun fait, aucune preuve à l'appui de ce qu'il avançait, ~~ne~~ on était autorisé à considérer les assertions comme des incriminations ~~sa~~ gratuites et qui méritaient traitement

ses sentiments de malveillance envers
les autorités Impériales ; que la sublime
Porte n'hésiterait pas à ordonner une
enquête contre et à sévir, s'il le fallait,
contre le Capitaine Gozo, qui, du
reste, s'est toujours conduit avec
zèle et honnêteté, dès que le gouvernement
grec nous aurait fourni un indice quel-
conque sur la nature de ses relations avec
le Général Izzo ; mais qu'il répugnerait à
ses sentiments de justice de
lui permettait pas de faire
tuer sans examen un employé qui
s'est toujours conduit avec zèle et
honnêteté, aussi longtemps que le
général Izzo resterait en toute liberté
à Valtos et que le gouvernement
grec ne se croirait pas en droit de prendre
à son égard les mesures de répression ;
que le gouvernement hellénique, ayant
amnistié depuis 1843 Lotziri Stratos, un
des principaux chefs de la révolte de l'Acar-
nanie en 1836, qui a obtenu sa grâce,
et a été promu au grade
de colonel, ayant été amnistié depuis 1843
et promu au grade de colonel, et con-
tinuant à rester en toute liberté
sans empêchement à Valtos et à être l'objet des prévenances
du gouvernement grec, la sublime
Porte ne voyait pas quel inconvénient

il y aurait de permettre à son frère
qui est
cadet et le moins influent de la famille
?
de séjourner dans les états ; à moins
lui supposât
qu'on ne ~~prétendît supposer dans~~
~~le tribunal dit~~ l'absence de tout
sentiment de j. d'équité et de philan-
thropie ; que l'empressement que
l'officier du devoir-âge de Tricala
a mis à communiquer aux autori-
tés helléniques la lettre qu'il avait intercep-
tée, prouvait la loyauté des autorités
impériales et démentait de la manière
la plus victorieuse ceux qui les accusent
d'agir de connivence avec les adversaires
du Ministère hellénique ; que, quant
à la question de savoir si ~~le contenu de~~ la
lettre dont il s'agit, a été réellement
~~est-il vrai a été~~ écrite
~~véritablement~~ par la personne à qui elle
comme on se plaît à l'assurer,
est attribuée, ou si elle a été forgée
par les ennemis de cette personne afin de
~~à l'occasion des élections municipales de l'Empire~~
provoquer des poursuites contre elle et de
ainsi
réussir dans les élections municipales de
l'Épirotie qui s'opèrent en ce moment
~~je balançais~~ j'hésitais à émettre un avis,
~~je repétais de devoir m'abstenir~~ depuis
la publication de la fameuse lettre
qui, d'après les assurances du
de Phrike ~~tout le~~ Gouvernement hel-
lénique ~~n'a l'authenticité~~

~~n'est qu'elle~~ aurait été fabriquée dans
un but semblable ; qu'il serait absurde
de supposer que le Colonel Contoyannis,
oubliant qu'il se trouve ~~à la~~ entre les
mains de la Sublime Porte, prête à
le punir s'il abusait du droit d'asile,
irait conspirer contre la sûreté
publique, se serait avisé, pour faire
du mal au gouvernement hellénique,
de pousser au brigandage Christos Vol
garis qui n'a exercé ses atrocités que
sur le territoire ottoman ; ~~aucun~~
~~fondé~~ qu'il a conquis le territoire turc
qu'il serait également absurde de croire que
pour que le Colonel Contoyannis ait
besoin
l'intention d'engager Christos Valtetzis
à passer sur le territoire hellénique,
du moment qu'on sait
gardage, attendu que c'est en Grèce
que le malfaiteur a cueilli ses lauriers
comme aussi c'est en Grèce qu'il irait
toutes les fois qu'il est
se réfugier, ~~toutes les fois qu'il est~~
poursuivi par les troupes impériales ;
~~poursuivi par les troupes impériales~~
~~leur pouvoir~~ commis aucun acte de
brigandage ; que les derviend-agas,
chargés de la garde des frontières, bien
loin de mériter des reproches, ~~d'infidélité~~

ont poursuivi et ~~ont~~ attaqué vigoureu-
sement, en plusieurs rencontres, tout
la bande de Christos Vulgaris et leurs
brigands provenant de la grèce, leur
~~ont tué beaucoup de monde~~ et les
ont forcés de rentrer sur le territoire hellénique
en ~~grèce~~ ~~qu'ils~~.
~~enfin, la conduite loyale et pleine de~~
longanimité que la Sublime Porte a
toujours tenue vis-à-vis de la grèce, sans avoir
permis, même après les tentatives d'agression
dirigées contre la Crète, la Thessalie et la
Macédoine, que les conspirations fussent
ourdies dans les états contre le nou-
veau Royaume, suffit pour prou-
ver le manque de fondement des asser-
tions allégrées à l'égard des autorités
Impériales, et qu'Elle ait pu faire trop
respecter par ses autorités subalternes
pour supposer qu'elles pourraient
participer à des actes incompatibles
avec les devoirs de l'amitié et des rapports
~~de bon voisinage entre les deux pays~~.

" Vous dites, ai-je ajouté, que c'est
" l'Opposition qui a organisé la tentative
" ~~d'agression~~ d'invasion projetée vers le commen-
" cement du mois de Mai contre les Provinces

limitrophes. Mais cette considération
n'est d'aucune valeur aux yeux de
ne regarde point la Sublime Porte, et
attémier
ni ne saurait diminuer en rien la
responsabilité du Gouvernement
hellénique. # Mais, comment
concilier-vous cette supposition
avec le contenu des lettres que Vous avez
de me lire, et qui assurent que Vélenzas
Calamatas,
Zannoulas Mandalos, Bastekis et
autres Capitaines thessalo-macédoniens
connus pour être dévoués au Mi-
avaient trempé dans ce complot, et
nistère, et que le bruit se répandait
que parmi les compagnons de Malinopa, il y avait
aussi des partisans du Ministère? #
notoire que la tentative d'invasion
projetée dernièrement contre les
Provinces limitrophes, comme toutes
les précédentes, est l'œuvre de
l'Hétairie de la grande Fraternité
qui a son centre en Grèce, à Athènes
même, et qui, étant composée
indistinctement des hommes de tous
les partis ministériels ou de l'opposition et c'est là ce qui explique
pourquoi
dans la dernière tentative
à la fois
figuraient des partisans du ministère
et de l'opposition. Quant à ce que Vous dites des lettres que le Capitaine

qui seul peut et doit empêcher
ou punir
les mauvaises machinations.

Je ne veux point défendre la
cause de l'opposition; mais
je crois que c'est injustement
qu'on cherche
à lui attribuer la dernière
tentative contre les Provinces
limitrophes. Cette tentative,

Zacca montrait à ses amis, et des dépo-
sitions des albanais et des ~~chrétiens~~ habitants
chrétiens des provinces limitrophes, ~~que~~ il est hors de doute
que ces lettres sont fausses et ont été fabri-
quées exprès pour ~~engager~~ ~~le monde~~ ambaucher ~~enrôler~~ faciliter
l'~~enrôlement~~ des compagnons,
d'~~le cuisine~~, en leur représentant comme
l'entreprise très facile et exempte
de dangers. Il se pourrait bien que
quelques albanais et ~~quelques~~ quelques ~~uns~~
des chrétiens initiés aux plans de l'hé-
térie ~~soient~~ fussent disposés à sortir
agir aux complots ourdis en Grèce:
~~tout à l'heure~~ mais il ne s'en suivrait pas de là que
des fonctionnaires honorables, tels que
les derviend. agas Véis. agas Vaniaris et Djélil agas
Pitzaris, ~~ne seraient chargés de la garde~~
des frontières soient assez aveugles pour
se laisser entraîner dans des tentatives
~~tomber dans des projets~~ aussi insensés.
et il semblerait que ceux qui ont
inventé cette ~~une~~ fable ~~aussi banale~~
se sont flatté qu'en induisant
~~ont pensé que, en~~ la Sublime Porte
au moyen de telles insinuations
~~pourraient~~ accusations ~~accréditées~~
~~était enfin~~ à les destituer, et à les
forcer de se joindre
joindraient aux mécontents albanais
ils et hâteraient l'explosion au lieu
mi des troubles que les chrétiens désirent

avec tant d'ardeur. »

« Vous êtes effrayé, ai-je poursuivi, de la présence à Larisse, à environ vingt lieues des frontières, du colonel Contoyannis. Mais que devrait dire la Sublime Porte, quand elle voit domiciliés à Atalante, à Zeitoun, tout près des frontières, ~~Velenos~~, ~~Mandalos, Zacca, Basdekis,~~ ~~Vlachavas, Pétzavas, et une foule d'autres capitaines thessalo-macédoniens qui tous,~~ le général Perrhévos, le colonel Vélenzas, l'aide de camp du Roi Ozanis Caratassos, les anciens capitaines thessalo-macédoniens, réfugiés en Grèce depuis l'arrivée du Roi et pensionnés par le gouvernement, tels que Mandalos, Zacca, Basdékis, Blachavas, Pétzavas, Tzachilas, Molotzos, Piras, Tolios, Malinova et une foule d'autres, de l'hétérie, ont un but lointain, celui d'incorporer par des tentatives d'insurrection leurs patries à la Grèce, et un but présent, celui de s'enrichir par le brigandage, - quand elle voit toute une colonie de familles natives des villages de Volos, ~~de Thessalonique~~, fondée à la dernière extrémité des frontières tout près d'Armyro, sous le nom d'Amaliapolis, tandis qu'une centaine de familles macédoniennes se trouvent établies à Atalante, - quand elle voit le premier Ministre de la Grèce faire tous les efforts pour procurer à ces derniers le droit de nommer un représentant spécial à la Chambre des

députés, - quand Elle voit des brigands
qui ont exercé des cruautés inouies sur
le territoire ottoman, obtenir l'amnis-
tie, la permission de résider tout
près des frontières, et être parfois
chargés du maintien de la ~~garde de la~~ sûreté
publique, - quand Elle voit les déserteurs
de ses troupes, ~~et~~ les malfaiteurs qui
s'évadent de ses états, affluer ~~sans~~
~~aucun empêchement~~ à Délitsou et
dans les environs et s'incorporer aux
bandes qui font irruption sur son territoire ~~de Brig organisées en Grèce~~,
- quand Elle voit enfin une hétérie
qui compte plus de cinq mille membres
assermentés, exister en Grèce en toute
sûreté, avoir son centre dans la capi-
tale même du Royaume, ~~et de~~ se
mettre en relation, par des émissaires, et autrement, avec
les albanais et les habitants des Provinces
limitrophes et poursuivre sans
relâche ses plans contre l'empire
ottoman ? D'ailleurs, les craintes
que semblent inspirer le Colonel
Couloyannis, sont basées sur des sup-
positions sans fondement, attendu
que jamais les autorités Impériales
n'ont permis que le sol ottoman servît de foyer
~~de conspiration contre la Turquie~~

„ à des complots dirigés contre la Grèce. Mais celles de la
; Sublime Porte sont réelles et d'au-
; tant plus légitimes qu'elles sont
; justifiées par les agressions dirigées
; en 1854 contre la Crète, la Thessalie
; et la Macédoine, et par ~~tout~~ ce
; qui se passe tous les ans. Néanmoins Cependant,
, ~~dont~~ la Sublime Porte est prête
; à accorder à la Grèce l'extradition de
; tous les malfaiteurs helléniques; et puisque
; le Colonel Contoyannis n'est accusé
; que de délit politique, Elle n'hésiterait pas à l'interner bien plus loin
„ encore ~~de Corcyre~~, et même à l'expulser
; de ses Etats, si le gouvernement
; hellénique consentait à agir de même
; à l'égard des capitaines thessalo-
; macédoniens; ~~en Grèce, après~~
; l'~~arrivée du Roi Othon, installé~~
; ~~du gouvernement légal~~, car il était
; ~~absurde de prétendre~~ contraire à la justice et au droit international que l'Empire
; ottoman ~~doit~~ doit faire à la Grèce des con-
; cessions qu'Elle lui refuse. ~~Depuis~~

„ Bref, les incriminations sont inutiles ~~ici~~ là
; où l'on peut ~~tous~~ prouver par des faits
; ~~la fausseté~~ la sincérité de ses intentions.
; Le gouvernement hellénique est-il

bien intentionné envers l'Empire ottoman, ~~est~~ est-il contraire aux machinations de l'Hétairie, veut-il l'extirpation du brigandage ? enfin désire-t-il que les autorités Impériales agissent à son égard loyalement comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour ? qu'il s'empresse d'adopter, d'accord avec la Sublime Porte et à titres de réciprocité, les mesures qui sont les seules propres à amener un si heureux résultat.

Ces mesures sont les suivantes :

- interner loin des frontières les individus présumés de délits politiques, ainsi que les Capitaines thessalo-macédoniens et autres membres de l'Hétairie en Grèce après l'établissement du Gouvernement Royal, ainsi que ceux qui s'y réfugieront pour accorder l'extradition des déserteurs et des malfaiteurs, ne pas admettre en Grèce et surtout près des frontières les vagabonds et individus provenant de la Turquie sans être munis de passe-port en règle, ne pas omettre et tâcher ne laisser impunis les bandes qui ont exercé le brigandage sur le territoire ottoman, éloigner des frontières ceux d'entre eux qui ont déjà obtenu l'amnistie, ne pas confier la garde des frontières à des individus connus pour le brigandage et pour

de propagande,
leurs idées ~~[illegible]~~, enfin
démontre l'Hétérie de la grande
Fraternité et sévir contre ses
principaux membres, conformé-
ment à la loi hellénique qui pu-
nit sévèrement ~~l'établi~~ la for-
mation de sociétés secrètes sans
l'assentiment du Gouvernement.
Ces mesures sont observées généra-
lement en Europe, comme partout
entre Etats voisins. Si vous les
adoptez, le brigandage disparaîtra
et la meilleure harmonie régnera
entre l'Empire ~~[illegible]~~ ottoman et la Grèce.
Quant ~~[illegible]~~ à mon ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
si la Sublime Porte devait donc
à ne faire aucun cas de vos doléances tendant à éloigner le Colonel Contogamis
visée à considérer le Gouvernement
hellénique comme systématiquement
opposé au maintien des rapports
d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays.

M. Coletis n'a pu rien objecter à
toutes ces observations. Il m'a répondu
seulement que tant qu'il se trouvera à
la tête du Gouvernement de son pays,

il fera tout ce qui dépend de lui pour
déjouer les desseins ~~les manœuvres de la révolution des~~
~~plans~~ des fauteurs de trouble, ~~et mais~~,
~~leur la bonne cause~~ qu'il lui était
impossible, vu le système de gouvernement ~~administratif~~,
~~tif~~ qui régit la Grèce, d'adopter les
mesures que je lui indiquais ~~indiquait~~, que,
quant à l'Hétérie, il savait bien
qu'il existait en Grèce des hétéristes,
mais qu'il savait aussi ~~n'ignorait pas~~ que le centre
de l'Hétérie n'est pas en Grèce, mais
en Turquie même ou ~~et~~ en d'autres
pays. J'ai répliqué à M. Soldati
que les assurances de ses bonnes dispositions
ne pouvaient avoir le caractère d'une
garantie valable aux yeux de la Porte
attendu qu'elles n'ont pu arrêter la pour-
suite des plans des hétéristes; que tout
ce qu'il avait fait dans ce but jusqu'ici, se bornait à des protestations
stériles répétées sans cesse à la Légation impériale et aux Ministres
des autres Puissances et à certains discours
prononcés à l'Assemblée nationale
et à la Chambre des Députés, ~~et qui ne~~
~~différaient en rien entièrement~~; que les
mesures que je lui avais proposées =

= relevaient du droit des gens et étaient en vigueur en France même, comme dans d'autres Etats constitutionnels; qu'elles étaient les seules capables de maintenir les rapports de paix et de bon voisinage entre les deux pays et de fournir à la S. Porte, à l'Europe, à la Grèce même les garanties réelles et suffisantes; que j'étais étonné qu'un homme aussi versé que lui dans les affaires de son pays pût ignorer que le centre de l'Hétairie était en Grèce, à Athènes même; qu'il serait étrange de supposer que les hétéristes abandonneraient le lieu d'établir leur centre en Grèce où qui offre un champ libre à leurs menées, pour établir leur centre en Turquie où ils seraient sûrs d'encourir la juste punition de leurs méfaits; que, quant aux autres pays auxquels il faisait allusion, je savais bien que l'Hétairie y avait des succursales, dirigées par le Centre d'Athènes.

Tel est, Monseigneur, le résumé du long entretien que j'ai eu avec Mr. Coletti. Votre Altesse y remarquera sans doute que le langage employé depuis peu par Mr. Coletti, pour qui il vise à trois choses: d'abord à incriminer aux yeux de la nation et de l'Europe l'opposition contre ses adversaires, afin de justifier les persécutions qu'il médite

ensuite, à donner le change aux justes plaints de la Sublime Porte, en représentant la Grèce en butte à des conspirations ourdies en Europe avec l'assentiment des autorités Impériales, et en troisième lieu, à obtenir l'extradition, l'internement ou l'expulsion du Colonel Contoyanni.

~~L'exemple~~ Il serait peut-être bon que la ~~Sublime Porte,~~ pour ôter au gouvernement hellénique tout sujet de plainte et pour ne pas avoir l'air d'adopter à l'égard de la Grèce la même conduite que celle-ci a toujours suivie vis-à-vis de l'Empire ottoman, engageât le Colonel Contoyanni ou à se rendre à Andrinople ou à quitter l'Attique pour aller aux îles ioniennes ou ailleurs. Mais il importerait qu'en consentant à faire une si grande concession, elle la fît apprécier aux Puissances et insistât à ce que le Gouvernement Grec fît, à son tour, obligé d'éloigner des frontières tous les Capitaines thessalo-macédoniens susmentionnés, ~~auxquels l'établissement du gouvernement Royal~~ les membres des hétairistes et les brigands amnistiés. Autrement, la Sublime Porte se plairait vis-à-vis de la Grèce dans une espèce d'état de servitude; elle ôterait à tout jamais aux partis politiques en Grèce l'espoir de chercher un appui dans l'Empire Ottoman, et ~~contribuerait~~ par conséquent, assurerait au gouvernement hellénique les moyens de se consolider et de se renforcer, tandis que celui-ci continuerait à permettre à l'Hetairie et aux susdits Capitaines thessalo-macédoniens de tramer constamment contre l'Empire ottoman. Je suis avec le plus profond respect

V

230

à Son Altesse

Monseigneur Réchid-Pacha,

à

Athènes, le 30. Juin / 12. Juillet 1846

Monseigneur,

J'ai l'honneur de soumettre, ci-joint, à Votre Altesse, ~~le résumé~~ sous forme de rapport, le résumé d'un entretien que j'ai eu hier en dernier lieu avec M^r. Colettis. La plausibilité de son langage m'a paru tellement propre à ~~surprendre~~ induire en erreur ceux qui ignorent : le véritable état des affaires ? en Grèce*, que j'ai jugé nécessaire pour que Votre Altesse fût informée de cet entretien, afin, dans le cas où les mêmes assertions seraient reproduites à Constantinople, d'autant plus que les Ministres favorables au ministère actuel semblent disposés à ajouter foi à M^r. Colettis.

Je me fais un devoir de joindre ici une gravure emblématique qui vient de paraître à Athènes, et qui

~~* et il est à craindre que les Ministres favorables au Roi n'aient déjà donné cours à M^r Colettis~~

fait allusion
~~se rapporte~~ à la délivrance de
la Thessalie, de la Macédoine,
de l'Epire, ~~de la Thrace~~ et
de la Crète. L'éditeur ~~de cette~~
en
~~gravure~~ est un certain ana-
tase Argyropoulo, ~~actif~~ de la Ma-
cédoine et dont on voit la
signature au bas de l'estampe
même.

Je suis avec le plus pro-
fond respect

V

231a

A Son Altesse

Monseigneur Rechid-Pacha,

&c, &c, &c.

Athènes, le 8/20 Juillet, 1846.

Monseigneur,

En réponse à la note que, pendant que j'étais en quarantaine, j'ai fait adresser par le ~~secrétaire~~ chargé d'affaires de la Légation au ministère hellénique relativement aux bandes de brigands, organisées en Grèce et faisant irruption sur le territoire ottoman, Mr. Colettis ~~m'a~~ : il y a peu de jours, ~~vient de me~~ communiquer un rapport du gouverneur de Zéitoun, plein de raisonnements absurdes et d'imputations injurieuses contre les autorités Impériales. Dans la note officielle dont il accompagne ce rapport, Mr. Colettis tout en qualifiant d'incontestables les assertions du gouverneur de Zéitoun, tout en laissant ~~sous le~~ les autorités Impériales sous le poids de graves inculpations, exprime le désir de voir cesser de part et d'autre les récriminations réciproques et a l'air de montrer par là ~~l'Il est~~ animé de dispositions conciliantes. ~~Cette tactique m'a paru trop~~ ~~intéressée pour être ne pas en relever toute l'astuce par une réplique appuyée sur la réalité des faits. J'ai donc réfuté complètement les assertions du Gouverneur~~

ainsi,

J'ai l'honneur de soumettre, ci-joint, à Votre Altesse copies de cette note de Mr. Colettis et de la réplique que je viens de lui adresser, et par laquelle, en ~~après~~ réfutant complètement les assertions du gouver-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

=dans un Empire qui ne lui reconnaît point une telle supériorité de lumières. Mais ce qui me paraît plus étrange encore, c'est que

Sur la proposition d'un de ses membres, la Chambre des députés a décidé qu'une médaille d'argent, décernée au roi, serait frappée pour être offerte à chacun des membres de la dernière assemblée nationale en commémoration de ses travaux, et que de la consécration de la charte constitutionnelle. Le Roi a été très fâché de cette décision.

[illegible]

ration scientifique et archéologique = dans l'Empire ottoman. Mais ce qui

le Gouvernement hellénique n'a pas même jugé nécessaire d'en prévenir la Légation Impériale pour solliciter la permission de la Sublime Porte.

On assure que la France enverra prochainement au Gouvernement hellénique un million de francs sur le reste de la troisième série de l'Emprunt des soixante millions. On sait déjà que l'Angleterre et la Russie avaient retenu leur contingent de cette troisième série pour être affecté au payement des intérêts et du fonds d'amortissement de l'emprunt.

La Cour de cassation vient d'annuler le jugement rendu par le Tribunal correctionnel d'Athènes dans l'affaire de la fameuse lettre de Phriki, en ce qui concerne la condamnation du propriétaire du journal *Le Siècle*. Elle a, par conséquent, ordonné la mise en liberté de cet individu et le renvoi de l'affaire par devant le Tribunal correctionnel de Lyra.

Je suis avec le plus profond respect

veur de Zéitoun, le combats ~~en embuscade~~ suivie par les autorités hellénique; et je fais ressortir la tactique insidieuse de Mr. la légitimité et la justice des plaintes des Autorités Impériales.

de Zéitoun; j'ai fait observer à Mr. Coletti que les imputations dirigées contre les Autorités Impériales étant dénuées de tout fondement, je ne devais avec lui que reconnaître, contre lui, la convenance de renoncer à ce système d'injustes récriminations; qu'au contraire, les représentations de la Sublime Porte et de la Légation à Athènes ne sont pas des récriminations mal fondées, mais des plaintes légitimes et qui demandent réparation; que, par conséquent, j'étais sans mais les Autorités Impériales ne consentiraient à échanger de justes plaintes contre d'injustes récriminations; et j'ai l'honneur de soumettre, ci-joint, à Votre Altesse copie de la note précitée de Mr. Coletti et de ma réplique. En parcourant ces deux pièces, Votre Altesse remarquera que le Gouverneur de Zéitoun avoue tout en avouant que les Chefs de brigands amnistiés, séjournent tant près des frontières, mais qu'il objecte que la Charte hellénique s'oppose à ce qu'ils soient internés.

Malgré le désir qu'il témoigne de voir cesser les récriminations, Mr. Coletti

m'a adressé, conjointement avec la Note précitée, deux autres offices dans lesquels, sans alléguer aucune preuve, aucun fait réel, il accuse les autorités Impériales de rien moins que d'organiser de prêter protection et assistance à des bandes de brigands organisés dans le territoire en Turquie et se préparant à faire irruption sur le territoire hellénique. Aussitôt que j'aurai les renseignements et les explications que j'ai sollicités sur ce sujet des autorités Impériales compétentes me seront parvenus, je m'empresserai de répondre à Mr. Colletti pour repousser des attaques aussi calomnieuses, et je me ferai en même temps, un devoir de soumettre à Votre Altesse copies de cette correspondance.

Une Commission scientifique, composée de quelques professeurs de l'université d'Athènes, prendra sous peu passage sur la Corvette hellénique le Ludovic qui sous peu mettra ensuite pour visiter les côtes de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Egypte. Mr. Colletti que j'ai vu avant-hier même, ne m'a rien dit de cette expédition. Il est étrange de voir un petit Etat, aussi arriéré dans la civilisation et dans la culture des sciences que la Grèce, se piquer d'imiter ici entreprendre, à l'exemple des grandes Nations civilisées et avec tant d'ostentation, des explo-

V

932a

A Son Altesse

Monseigneur Rechid Pacha.

Athènes, le 10. Juillet, 1845

Monseigneur

C'est avec autant ~~de peine que~~ d'étonnement ~~Je n'ai pas été moins étonné~~ ~~que de peine~~ que j'ai appris ~~que Votre Altesse d'apprendre~~ que à Votre Altesse des propos offensants M.r de Bourqueney s'est plaint que, d'après des informations qui lui seraient parvenues d'Athènes, j'aurais tenu sur son compte pendant que j'étais en quarantaine ~~dans le lazaret~~ au Pirée.

Votre Altesse n'a certainement pas besoin de ~~moi~~ de démentir de ma part pour reconnaître ~~la reconnaître~~ la fausseté d'une imputation aussi calomnieuse. ~~Elle aurait une assez longue expérience de ma conduite~~ et que ni mon éducation ni mes précédents ne sauraient autoriser à m'attribuer.

Quant à M.r de Bourqueney, j'ai une trop haute opinion de sa perspicacité, et je me flatte trop ~~de croire~~ de lui avoir

ne se refusera pas à me fournir
l'occasion de me confronter avec
mon accusateur et de satisfaire
mon honneur, en dévoilant une
intrigue odieuse et
~~indigne~~ qui; d'une part,
donnera à Votre Altesse la mesure
des chicanes auxquelles est en butte
en grèce le représentant de la sublime
Porte, et d'autre part, mettra
M^r de Bourgueney à même d'
apprécier, comme elle le mérite,
les informations qu'on se plaît
à lui donner ~~transmettre~~ d'attenter
sur mon compte.

Comptant que Votre altesse
accueillera avec bonté ma
prière et qu'elle ne verra dans ma
démarche qu'une manifestation
de ce sentiment d'honneur
qui doit présider aux actes de tout
fonctionnaire de la sublime Porte
, saisis cette occasion pour lui réitérer l'assu-
je ~~prie~~ rance du profond respect avec lequel
~~j'ai~~ j'ai l'honneur d'être

inspiré, dans la entretien que
j'ai eu avec lui, une idée fa-
vorable de moi-même et de
mon caractère, pour supposer
qu'il a pu ajouter sérieusement
foi aux insinuations par la quelle
la malveillance a voulu le préve-
venir
~~par son esprit~~ à mon égard.

Cependant, je ne saurais dis-
simuler à Votre Altesse combien
est profonde l'indignation que j'ai
dû ~~en~~ ressentir, et combien je
tiens à convaincre M. le Bourgre-
ney de la malignité des auteurs
de cette intrigue et du respect
que je sais porter ~~au~~ à l'Ambas-
sadeur de France.

Je déclare donc hautement et
de la manière la plus formelle
que j'amais ni pendant mon
séjour dans le lazaret, ni depuis
que je me trouve à Athènes, ~~je~~

ni à aucune autre époque, je n'ai proféré ~~dit depuis que ce soit~~ aucune parole offensante qui pût faire allusion même indirectement à la personne de M.r de Bourqueney ni à son caractère officiel, ~~d'Ambassadeur de France~~, que les informations parvenues d'Athènes ne sont pas des assertions dénaturées, ne sont pas un mal-entendu fortuit mais une pure invention ; et je prie Votre Altesse de vouloir bien engager M.r de Bourqueney à préciser les termes dont on dit m'être servi ~~en parlant de lui~~ à son égard, et à indiquer ~~m'indiquer~~ les personnes auxquelles ou en présence desquelles j'aurais pu tenir le langage ~~le langage que~~ qu'on m'impute, ainsi que la personne qui a dû lui écrire ~~a donné l'ordre~~ sur ce sujet d'Athènes. ~~les informations en question~~.

J'espère que M.r de Bourqueney

V

933

Le passe-port hellénique,
délivré par le Nomarque d'Attique
à Constantin Stamatiadi, juge
suppléant à la Cour Royale
d'Athènes, porte N° 8,276
et est daté du 16. Juillet,
1846 v. s. —

Ο Κυβερνήτης Ζακυνθιακής επαρχιακής και Εφορικής Διοικήσεως υπ' αρ. 8276 την 16 Ιουν 1846 απόφασις επί της αρχής της Νομαρχίας το εργαλείον του όφους η προθεσμία έχει ενιαύσιον.

V

235a

A Son Altesse

Monseigneur Reschid-Pacha

L. E. E.

Athènes, le 18/30 Juillet 1846.

Monseigneur,

Depuis mon précédent respectueux rapport, j'ai eu l'honneur de faire mention de deux offices qui m'avaient été adressés par Mr. Coletty et par lesquels les Commandants de deux derbend-agas, [illegible], Kalomiras, fils de Djélil aga Bitsiniz, et [illegible] Imprakalis sur la frontière étaient agé, fils de Veli-aga Tsamis, chefs de la garde des frontières, étaient accusés de rien moins que d'agir de connivence avec les brigands et d'engager les chefs de bandits à exercer le brigandage en grèce. Maintenant j'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse, ci-joint N°1, avec les copies de ces offices celles des réponses que je viens de remettre au Ministère hellénique. Mr. Coletty, [illegible] communica de la fausseté des imputations dirigées par les autorités helléniques contre ses derbend-agas, et dont il reconnaît sans doute toute la fausseté, d'après l'empreinte de copies de ses notes aux Missions étrangères qui leur sont favorables, afin que celles-ci en fassent part à leurs Cours, croyant que de cette manière il réussira à prévenir le Cabinet contre les justes plaintes de la Sublime Porte, et à les convaincre que c'est, au contraire, la grèce qui est en butte à des conspirations tramées en

Je sais positivement que Mr. Coletty, en même temps qu'il adresse à la Légation Impériale de fortes remontrances sur les imputations dirigées

en Europe. Pour neutraliser
les effets d'une conduite aussi déloyale,
je ne manque pas, de mon côté, de
communiquer copies de mes réponses
à M. Lyons et à M. Persiany qui
les transmettent, accompagnées de justes
remarques, tant à leurs cabinets qu'à
leurs collègues de Vienne et de Berlin.
~~Il est inutile~~, Il ne peut, en outre,
que le Ministère hellénique croie au
moyen de semblables accusations, engager
la Sublime Porte à destituer les
deux Derveend-agas susmentionnés,
espérant que ces officiers supérieurs
qui appartiennent à des familles
influentes de l'albanie, se joindraient
aux mécontents et contribueraient
à traiter des troubles sur lesquels
les hétéristes aiment à fonder
le succès de leurs plans.

La feuille ci-inclose
de l'angélos, journal minis-
tériel, publie les copies des deux lettres
adressées par un des habitants de l'Epire-
tanie (partie du district d'agraphes en
grèce) un colonel Ekeamphélis
Contoyanni et l'autre à l'abbé d'un
convent à Arta, et saisies par

des officiers albanais au service de Kalem-aga Pitzaris, ainsi qu'j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Altesse par un de mes précédents rapports. Ces lettres, datées toutes les deux du 30 Mai dernier, portent la signature d'un certain Lain Milias; et il est à remarquer que, tandis que la première enjoint à l'Emir ghéli Contoyanni de suspendre pour le moment tout mouvement, l'autre sollicite vu la vigilance actuelle des autorités helléniques, l'autre engage le susdit abbé à contribuer à la concentration d'une bande de brigands. Cette contradiction semblerait venir à l'appui de l'opinion de ceux qui considèrent les lettres en question comme fausses et expédiées à dessein pour être interceptées, afin de fournir par là au Ministère le prétexte de provoquer des poursuites contre les partisans de l'opposition à l'occasion des élections municipales de l'Eurytanie #.

La Chambre des Députés vient de discuter et d'adopter le projet de loi concernant la colonization des [illegible] pour l'établissement de la

Du reste, je n'ai pas encore reçu de réponse de S. E. Zia-Pacha au quel j'ai demandé des renseignements positifs au sujet de ces deux lettres.

~~colonies~~ Emigrés Epsariotes leur
l'emplacement de l'ancienne Erétrie
dans l'île de Négrepont. Ce projet
de loi accorde à chaque famille Epsa-
riote un terrain de 60 toises carrées de
~~d'environ mille pieds~~ pris
pour bâtir ~~la construction~~ d'une maison, un
~~de 60 toises carrées~~
terrain de 27 toises carrées pris de la marine
~~de terrain pris pour la con-~~
sur le rivage de la mer pour construire
~~struction~~ de magasins, un arpent de
terre ~~retiré~~ près de la ville pour
: de terres
jardin, de 100 à 60 arpents labou-
rables, : un secours de
et 3000 drachmes (environ 1200
piastres) : pour subvenir aux frais de construction.
de plus, ~~Les~~ Les émigrés Epsa-
riotes jouiront pendant trois ans
d'une immunité de droit de douane
~~pour~~ les matériaux de construction
qu'ils importeront qui seront
importés à Erétrie, seront, pendant
tout
trois ans, exempts de droit de douane.
Les chambres se réservent à fixer
plus tard le nombre de familles
dont la présence dans
~~que devront s'établir actuellement dans~~
: sera indispensable
la nouvelle commune pour avoir
le droit d'envoyer, ~~deux~~ d'après la
décision de l'Assemblée nationale,
deux représentants à la Chambre
des députés. Malgré les ~~fa~~ secours
et les facilités accordées aux Epsariotes, gagné
il est douteux si ceux qui sont déjà à Ta

rentrés dans leurs anciens foyers, ou qui se trouvent établis à Hydra et en d'autres parties de la Grèce, se décideront à abandonner leurs biens pour se fixer s'établir dans un pays exposé à des malaises maintenant à cause des maux dont il est entouré, et offrant par sa position, de grandes difficultés à leur navigation. Ainsi donc, les Epariotes risqueront de perdre le droit de représentation que l'Assemblée Nationale ne leur a accordé que à condition qu'ils se concentreraient dans une commune séparée avant la fin de l'année 1847.

J'ai appris de source certaine que le général Tzavélas, Ministre de la guerre, a dit au général Tzoris, député d'Argos, appartenant au parti de l'opposition, qu'il devait appuyer le Ministère actuel, non pas par complaisance pour la personne de Mr. Coletti, mais dans l'intérêt du trône et de la Grèce; que le Roi, après des explications préalables, se trouvait maintenant dans les relations les plus intimes avec le cabinet français qui était lié en à travailler par de tous ses efforts à l'agrandissement de la Grèce; et qui, à cet gagé

effet, avait déjà organisé ~~une~~ à
Prévéza et dans une autre ville
de la Turquie une hetterie secrète,
prête à faire éclater la révolte au
premier signal; ~~que~~ la Grèce n'avait qu'enfin,
rien à attendre de l'Angleterre et
de la Russie, attendu que ces deux Puiss.
sans ~~veulent~~ doutaient la y maintenir ~~la paix~~
dans ses limites actuelles, et que leur
appui se bornait à des protestations
stériles.

Il résulte d'un rapport officiel
adressé à M. Persiany par le Consul russe à Syra, à M. Persiany
que M. Piscatory, dans un banquet qui
lui a été offert en dernier lieu dans cette île,
~~et auquel assistaient les notables de l'île~~, a dit, à l'occasion d'un toast qu'il
avait porté à la prospérité de la grèce,
que la France avait déjà versé son
sang et dépensé son argent pour la
cause hellénique, mais que, prête à
verser encore une fois de son sang
pour la Grèce, elle est maintenant
sur le point de lui envoyer trois
millions de francs.

J'ai l'honneur de soumettre,

ci-joint, à Votre Altesse copie d'une cir-
culaire que Mr. Colettis a adressé dans
à la Légation Impériale qu'à toutes les
Missions des Puissances qui ont des bâti-
ments de guerre en station au Pirée
pour les engager à en donner avis à leurs
commandants respectifs de l'appari-
tion de bateaux pirates près de l'île de
Patmos et aux environs.

Aucune des Missions susmentionnées
n'a donné suite à cette démarche.

Le Gouvernement n'ayant pas accordé aux membres de la Commission scientifique dont il a été fait mention dans mon dernier respectueux rapport, les fonds nécessaires pour leurs dépenses extraordinaires, ils refusèrent d'accepter cette mission, sous prétexte qu'ils n'avaient pas été prévenus à temps pour étudier les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les pays qu'ils devaient visiter. Ainsi donc la corvette hellénique le Ludovic partit sans la Commission scientifique.

et pour les informer de l'apparition de bateaux pirates dans le parage de Patmos et aux environs et accorder

J'ai l'honneur de soumettre
ci-joint, à Votre Altesse copie d'un
[redacted] d'office que M^r. Colettis vient [redacted]
adresser pour m'annoncer
que le Roi a conféré les insignes des
commandeurs de l'ordre du Sau-
veur à Ahmed-Pachen, 1^er. capitaine
de 1^ère classe de la Marine Impériale.

Je suis avec le plus profond
respect

Ej. ms 29 Août 1826

O. O. d. On vient de me donner ces dernières nouvelles que tous les papiers de Lanttanton Ste Maffiade ont ainsi que tous les effets été pris ce soir; une partie des papiers ont été apportés chez ici mon père. Dans les cartes on a trouvé aussi de la poudre. Adieu encore une fois je vous aime, et je vous envoie mille baisers, les vôtres plus doux que les autres. — —

Adressez ms 11/23 août 1826

V

25 Août. 236a
7 heures.

Je saisis avec bonheur mon bien cher frère, l'offre aimable de Mr Lebrun qui vient lui-même aujourd'hui prendre ses lettres pour vous donner de bonnes nouvelles sur mon arrivée mais malheureusement d. bien tristes au sujet de mon cher père. Vous ne pourrez chez frère imaginer tout le chagrin que m'a causé cette affreuse et dernière nouvelle a été grand à la vue d'un tel malheur. Je vous épargne les détails pour que votre aimable femme n'ait rien de pénible pour vous

mettre au courant de tout ce qui peut vous intéresser, d'ailleurs j'éprouve trop de chagrin pour vous les faire je ne vous rapporterai rien ; si ma bonne grâce auprès de l'amiral le pacha qui a offert 5000 piastres à celui qui prendra ce vilain diable, le brûle du désir de me venger et je prie Dieu de nous le livrer. Grâce aux nombreuses recherches on est enfin parvenu à l'arrêter mais le Sacha a mandé les gens qui le tenaient d'une manière atroce et à force d'offres, il est parvenu à s'en faire, cependant le courage n'est pas perdu et on espère de le revoir d'ici à demain soir ; et pour cette fois j'espère qu'il subira la punition due à son crime. Grâce au ciel mon père va bien ses bonnes ont été un peu brûlés et dès ce jours les médecins prétendent qu'il ne restera trace de ses légères brûlures.

Je ne puis rien vous dire de plus aujourd'hui, si ce n'est que ce ne pas vous tourmenter beaucoup. Je suis arrivé hier, grand fatal qui a amené pareil événement tant désirable.

Adieu bien cher père croyez toujours aux sentiments affectueux d'une bonne fille qui vous aime.

Ch. Vigoureux

V

237α

Ἐν Κωνσταντινουπόλει τῇ 25ῃ Ἰουλίου 1878.

Παρηγορήθημεν κ[αὶ] ἐπεμψάμεν ἐπιστολὴν ἀπὸ τὸν Ἀθανάσιον.

Ἐλάβομεν τὸ ἀπὸ 19 γράμμα σου τὸ ὁποῖον μᾶς ἔκαμε
νὰ κλαύσωμεν ἀφοῦ τὸ ἀναγνώσαμεν ὅλοι.

Τῇ 23 τοῦ μηνὸς ἀπεφασίσαμεν νὰ ἐκβῶμεν
ἀπὸ τὸ σπίτι ἀπὸ τὸν φόβον τῶν Ἀρμενίων καὶ
ἐπήγαμεν εἰς τὸ χωρίον Ἀρναούτκιοϊ καὶ ἐκεῖ
ἐμείναμεν ἕως τὴν Κυριακὴν τὴν 27ην τοῦ μηνὸς
καὶ ἐπιστρέψαμεν εἰς τὸ σπίτι μας διὰ νὰ
ἀναπαυθῶμεν ὀλίγον καὶ ἐπειδὴ ἐκεῖ ἐμείναμεν
ἐπτὰ ἡμέρας καὶ ἐπληρώσαμεν ἑκατὸν ὀκτὼ
λίρας καὶ ἐπειδὴ ἐπιστρέψαμεν εἰς τὸ σπίτι
μας ἐπληρώσαμεν ἄλλας ἑκατὸν λίρας διὰ
τὸν νοικιασμένον καὶ ἐπληρώσαμεν καὶ
ἄλλας ἑκατὸν λίρας διὰ τὸν ἀμπελουργὸν
καὶ ἐπληρώσαμεν καὶ ἄλλας ἑκατὸν λίρας
διὰ τὸν ἐργάτην καὶ ἐπληρώσαμεν καὶ
ἄλλας ἑκατὸν λίρας διὰ τὸν ἐργάτην

φιλοσοφία δὲ ἔστιν ἕξις μετὰ λόγου ἀληθοῦς
ποιητική. ἔστι δὲ τέχνη καὶ οὐκ ἄνευ λόγου
ἡ γὰρ σκυτικὴ οὐκ ἔστι τέχνη καὶ ἀνάπαλιν
ἡ σκυτικὴ τέχνη καὶ μετὰ λόγου ἀληθοῦς
ἐστὶν ἕξις ποιητική. ἔστι δὲ ἀρετὴ περὶ πρᾶξιν
ἕξις ἑκτικὴ μεσότητος τῆς πρὸς ἡμᾶς ὡρισμένης
λόγῳ καὶ ᾧ ἂν ὁ φρόνιμος ὁρίσειεν. μεσότης
δέ ἐστιν ἡ μεταξὺ δύο κακιῶν τῆς μὲν κατ'
ὑπερβολὴν τῆς δὲ κατ' ἔλλειψιν. καὶ ἔστιν
ἡ μὲν ἀρετὴ τοιαύτη κατὰ τὴν τῶν πραγμάτων
οὐσίαν καὶ τὸν πρὸς αὐτὰ λόγον τὸν τὴν οὐσίαν
αὐτῶν ἐκφαίνοντα ἡ δὲ κατὰ τὸ ἄριστον καὶ
τὸ εὖ ἔχον. ἔστι δὲ τριῶν ὄντων ἐν ἑκάστῃ
ἕξει καθ' ἃς ἐστὶν ἡ ἀρετὴ καὶ ἡ κακία
τούτων δὲ τὰ μὲν ὑπερβολὴ τὰ δὲ ἔλλειψις
τὰ δὲ μεσότης. καὶ ἔστιν ἡ μὲν ἀρετὴ μεσότης
τῶν πραγμάτων καὶ κατὰ τὸν ὀρθὸν λόγον
ἡ δὲ κακία ἢ ὑπερβολὴ ἢ ἔλλειψις τῶν
πραγμάτων καὶ παρὰ τὸν ὀρθὸν λόγον ὁ δὲ
σπουδαῖος ἐν πάσαις ὁρᾷ τὴν ἀλήθειαν

να' αγοράσεις ~~ένα~~ κανένα ωραίο πουκάμισο
δη σε έφτιαχνε μια φανέλα μόνο
να μη μου λερώνεται ο λαιμός και
χωρίς κολλαρισμένα μανσέτα ήτανε
το πιο πολύ να μπει μέσα του ο ήλιος.
Να φέρω κανένα μαντήλι δηλαδή
Ν, συχνά να αγοράζεις κανένα ζευγάρι
παπούτσια.

Το χειρότερο όμως απ' όλα ήταν
το χειμωνιάτικο αφού δεν έπαιρνε
αφού δεν είχαμε το απαραίτητο εξοπλισμό
και έτσι έφευγε πολύ δύσκολα
το βράδυ απ' το σχολείο οι απογευματινές.

Αγόρασε μια φορά ένα παλτό
μπλε ναυτικό
μονόκλινο με δύο
μπουτονιέρες και γιακά
μαύρο βελούδινο
χρειάστηκε δυο χρόνια για να το τελειώσει
το φόρεμα του κόσμου.

A Son Altesse

Monseigneur Réchid-Pacha,

D, D, D.

Athènes, le 29. Juillet / 10. août, 1846.

Monseigneur,

~~J'ai l'honneur de soumettre~~, ci-joint, à Votre Altesse copie d'un office que je viens d'adresser à M^r. Coletti pour lui communiquer les ~~véritables motifs de l'évasion~~ précipitée du chef de brigands Concontzelo qui, pour justifier ~~sa fuite~~, avait déclaré aux Autorités grecques que c'est pour avoir été engagé par le Dervend-aga d'Lazarys Kalem-aga à exercer le brigandage sur le territoire hellénique et afin de se soustraire aux menaces de ce fonctionnaire, qu'il avait dû abandonner ses affaires et rentrer en Grèce. ~~Ces motifs~~, ~~d'après~~ les renseignements positifs ~~qui j'ai reçus de m'ont été transmis par le~~ que m'ont transmis par le Dervend-aga de Domoco Réis aga, ~~se justifie pleinement mes prévisions~~ ~~se rattachent à un~~ meurtre commis par le fils adoptif de Concontzelo sur un sujet ottoman, et qui a donné lieu à des poursuites judiciaires contre Concontzelo lui-même, ~~ce brigand associé~~, convaincu de

Les renseignements positifs qui m'ont été communiqués par le Dervend-aga de Domoco Réis-aga sur ~~le véritable motifs de~~ l'évasion précipitée du Chef de brigands Concontzelo, n'ont ~~pas manqué de~~ justifié pleinement mes prévisions. En effet, ce malfaiteur, à son arrivée en Grèce,

Or, il résulte des renseignements positifs fournis par le Dervend-aga de Domoco que si ~~Or, le motif pour lequel~~ ce brigand associé ~~s'est réfugié~~ a fait tête de s'enfuir en Grèce, ~~en territoire hellénique~~, c'est à cause d'un

tout récemment

de même que son

M^r. Piscatory qui, ~~depuis le dernier~~ prédécesseur M^r de Lagrené,
~~nouvellement de Paris~~, vient d'être nommé
Pair de France, part aujourd'hui
Paris où il se
même ~~en congé~~ pour ~~la~~ rend en congé pour ramener sa famille à Athènes.

Le Roi et la Reine ont quitté,
il y a trois jours, Athènes pour aller
visiter le Mont Parnasse et quelques
autres points de la Grèce Continentale.
On dit que Leurs Majestés s'absenteront
de dix à quinze jours.

l'honneur de soumettre, ci-joint, à Votre Altesse copie de l'office que je viens d'adresser à ce sujet à Mr. Colettis.

complicité. J'ai, par conséquent, remis à Mr. Colettis avant-hier dernière-ment à Mr. Lyons une Note officielle pour le prier d'engager le Gouvernement avec les autorités helléniques des Îles Ioniennes à coopérer à l'effet d'extirper la piraterie qui infeste les côtes de l'Acarnanie (golfe d'Arta).

En communiquant à Mr. Colettis la réponse du Lord Haut-Commissaire des Îles Ioniennes, Mr. Lyons l'a accompagnée de la Note dont j'ai l'honneur de joindre ici la copie. Votre Altesse y remarquera que le Lord Haut-Commissaire, en constatant le fait que aucun acte de brigandage ne s'est présenté sur la côte septentrionale du Golfe d'Arta, attribue cet état de sécurité à l'activité constante des Autorités Ottomanes et fait observer que la vigilance des Commandants des bâtiments de guerre anglais restera sans effet, aussi longtemps que les brigands pourront se réfugier en Grèce et y jouir de l'impunité. Ce témoignage d'une

autorité aussi compétente et aussi
impartiale que le Lord Haut Commis-
saire des 2 Lés Lonieres, vient à
l'appui des justes plaints de la Sublime
Porte et détruit d'une manière victo-
rieuse les imputations mensongères
dont les Commandants des troupes Impé-
riales, chargés du maintien de la tran-
quillité publique dans les Provinces limitrophes
sont l'objet de la part des autorités
Hellénique.

D'après les rapports du Vice-Consul
de la Sublime Porte à Vonitza, le bri-
gandage en Acarnanie est parvenu à
un tel degré de recrudescence, que tout
récemment, ~~dans l'espace de quinze jours~~,
~~il y a eu~~ neuf actes de brigandage ~~dans~~
ont été perpétrés, en moins de quinze jours
dans le seul district de Vonitza.

M. Colettis a annoncé, il y a quelques
jours, à la Chambre des Députés que
la France a mis à la disposition du Gou-
vernement hellénique un million de francs
sur le reste de la troisième série de l'em-
prunt, ~~le 6e million~~ à condition que
ces fonds seraient employés exclusivement à des travaux
publics. A cet effet, M. Colettis a pro-
~~Il a ajouté qu'il se réservait~~
mis de présenter à la Chambre ~~à cet effet~~ un projet de loi.